

Feu l'unanimité à l'hôtel de ville

Le RCM remporte 18 sièges

par Bernard Descôteaux

L'opposition a fait son entrée à l'hôtel de ville de Montréal après quatre ans d'absence en obtenant sur le Parti civique du maire Drapeau une importante victoire morale: 17 candidats du RCM élus, un candidat de Démocratie Montréal élu, des majorités généralement très faibles pour les candidats élus du Parti civique, et la majorité du maire Drapeau abaissée à 55 pour cent par Jacques Couture qui au nom du RCM a obtenu 39 pour cent des

suffrages exprimés.

Dans le grand hall d'honneur de l'hôtel de ville, la surprise était générale. Personne n'avait prévu que le RCM obtiendrait un aussi fort pourcentage de voix, tant à la mairie qu'aux 55 postes de conseillers en jeu cette année.

Au Parti civique, les journalistes qui ont pu se rendre en soirée à son comité central ont constaté que l'atmosphère était plus noire qu'au beaux jours des

élections de 1962, 1966 et 1970 alors que M. Drapeau obtenait des majorités écrasantes et faisait élire chaque fois des nombres records de conseillers municipaux. Au Rassemblement des citoyens de Montréal, l'atmosphère était toute autre.

Malgré tout, le maire Drapeau, dans le discours qu'il avait prévu prononcer tôt dans la soirée mais qui a été retardé jusqu'à 11 heures, a réussi à constater qu'il

avait été reporté au pouvoir avec une majorité confortable et indiscutable, alors que, vendredi soir, il prévoyait une majorité encore accrue. Il faut surtout retenir de ses propos que c'est le gouvernement de Montréal, l'atmosphère était toute autre.

Quant à l'opposition, il a tout simplement souligné que son parti n'avait jamais eu d'opposition de principe à la constitution d'une opposition à l'hôtel de

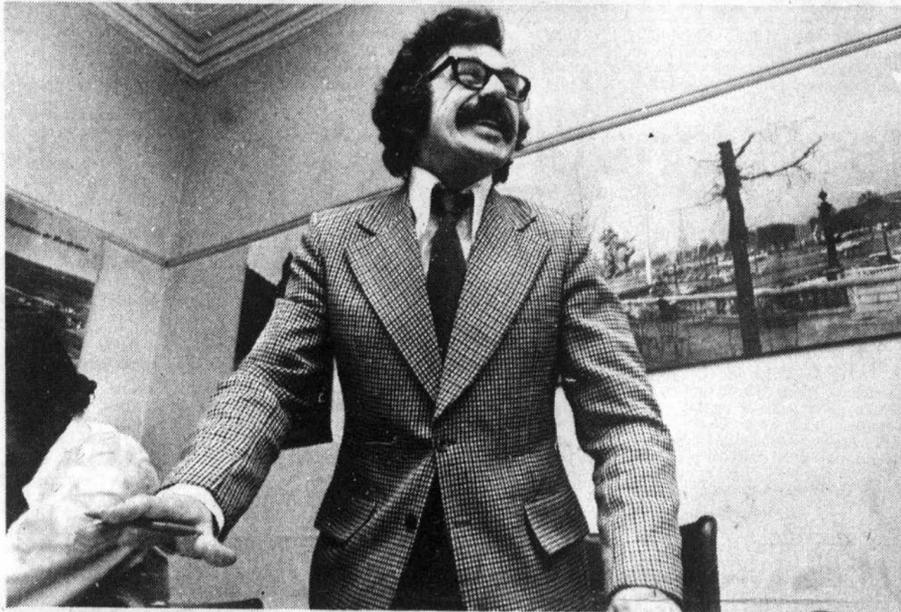
ville.

Dans cette élection, il faut d'abord retenir que l'électorat s'est très peu manifesté. Sur les 687,369 électeurs inscrits, le taux de participation s'établit à environ 37 pour cent, et il faut remonter à 1966 pour voir une participation si faible. Il faut aussi noter que la façon de voter des Montréalais a été très régulière, puisque, au fur et à mesure que rentraient les résultats à l'hôtel de ville, on pouvait cons-

tater qu'il n'y avait aucun changement notable dans les premières tendances du vote qui pouvaient se dégager. Dès 21 heures 30, on prévoyait une vingtaine de sièges au RCM.

Troisième point remarquable, dans un très grand nombre de cas, les majorités des élus, autant pour le RCM que pour le PC, sont très faibles, et il faut prévoir que cette élection donnera lieu à un grand

Voir page 2: L'opposition



Jacques Couture, défait mais aussi vainqueur.

(Photo Alain Renaud)

Un "groupe des 65" a jeté les bases d'un PC provincial

par Michel Roy

Plutôt que de se rallier à l'Union nationale et d'en faire au Québec l'alliée naturelle du Parti conservateur fédéral, les membres du Conseil provincial de l'Association progressiste-conservatrice du Québec, réunis samedi à Montréal, ont indiqué à une forte majorité leur préférence très nette en faveur de la création d'un Parti conservateur québécois. Ils ont donc chargé leur président, M. Claude Dupras, de poursuivre avec M. Maurice Bellemare, leader de l'UN, les conversations commencées le mois dernier.

D'autre part, parallèlement aux démarches entreprises par le Conseil provincial, un groupe de 65 militants conservateurs de la région de Montréal s'est réuni la semaine dernière à l'Engineers

Club de la Place Beaver Hall pour jeter les bases d'une nouvelle formation provinciale qui porterait le nom de Parti conservateur du Québec et offrirait au Parti libéral de M. Bourassa une solution de rechange propre à attirer aussi bien la minorité anglophone insatisfaite du gouvernement actuel que les francophones non indépendantistes de tendance conservatrice.

Le groupe des 65 a confié à l'avocat montréalais Richard Le Hir — lui-même intéressé à la naissance d'un PC provincial — la mission de préparer un mémoire préliminaire établissant les grandes orientations politiques et proposant des structures. L'une des conclusions qui s'est dégagée des premières rencontres

des fondateurs éventuels d'un nouveau parti conservateur, c'est qu'il serait illusoire et irréaliste d'attendre de l'Union nationale de M. Bellemare qu'elle évolue ou se transforme au point de devenir une réponse satisfaisante aux attentes, aux inquiétudes et aux besoins d'une clientèle hétérogène qui rejette l'option du PQ, s'oppose aux politiques du gouvernement libéral, récuse l'Union nationale et ne se reconnaît pas dans le Crédit social.

Commentant hier les échanges de vues qui ont marqué la réunion du Conseil provincial, ainsi que les autres initiatives susceptibles de déboucher sur la fondation d'un nouveau parti au Québec, M. Claude Dupras a fait observer au cours d'un

Voir page 6: Un PC provincial

Roy part déçu

Le congrès de mai risque de diviser les créditistes

par Gilles Lesage

QUEBEC — Le congrès de leadership du mois de mai prochain risque de diviser à nouveau les créditistes du Québec, encore durement affaiblis par les luttes intestines des dernières années.

Les signes avant-coureurs de dissension se sont manifestés en fin de semaine, les deux camps représentés par les deux seuls députés s'opposant quant à la date du congrès pour l'élection d'un nouveau chef.

Sûr de lui et favorable à la tenue d'un congrès hâtif, le député de Rouyn-Noranda l'a emporté de justesse, de telle sorte que les assises auront lieu les 10 et 11 mai 1975.

Le député de Beauce-Sud voulait plutôt que le congrès n'ait lieu qu'en 1976, pour laisser au Ralliement créditiste le temps de se réorganiser sur des bases solides dans les régions.

Le vote fut de 103 à 97 en faveur de la date préconisée par les amis de M. Samson, ce que le groupe de M. Roy a plutôt mal accepté.

M. Roy a lui-même quitté la réunion avant même qu'elle ne soit terminée, et il ne s'est pas adressé aux délégués, contrairement à M. Samson. Le député de Beauce-Sud a prétexté l'heure tardive pour son départ hâtif avec les délégués de son comté. Mais il a dû admettre aux reporters qu'il y avait également de la déception dans son geste.

Ainsi donc, tout en continuant de travailler ensemble à l'Assemblée nationale, MM. Samson et Roy devront batailler ferme pour s'attirer la faveur des délégués, ce qui risque de soulever de nouveaux déchirements et d'aviver de vieilles plaies.

La plupart des observateurs prennent déjà pour acquis que les deux députés seront les candidats les plus valables pour le leadership créditiste, même s'ils se défendent bien, pour l'instant, d'avoir déjà pris une décision.

Outre le choix de la date, M. Samson a marqué un autre point durant le congrès de fin de semaine: à première vue, l'exécutif lui est nettement favorable.

M. Samson fut le premier chef du Ral-

Voir page 6: Les créditistes



Camil Samson



Fabien Roy

Paul VI à la FAO: jamais plus la faim

ROME (d'après l'AFP) — Recevant samedi les délégations participant à la conférence mondiale de l'alimentation, le pape Paul VI s'est écrié: "Jamais plus la faim", paraphrasant ainsi l'appel qu'il avait lancé, le 4 octobre 1965, de la tribune des Nations unies: "Jamais, plus jamais la guerre".

Dans un long discours, le chef de l'Eglise a fait le procès de la société de consommation et de la société industrialisée en général. Il leur a reproché leur

mépris de l'agriculture et des paysans, leur égoïsme et leur asservissement à une politique à court terme de profits ou de puissance. Ce n'est pas en poursuivant la course aux armements et "en interdisant aux pauvres de naître", dit-il, qu'ils régleront une situation intolérable. Paul VI a préconisé la réhabilitation de l'agriculture et la création d'un fonds international en faveur des pays en voie de développement.

Voir page 6: Paul VI

au gré du temps

Prix de revient

Les journaux français sont remplis de l'épopée des académiciens Goncourt revenus étonnés des terres franco-françaises.

Pour rendre la pareille aux Français, il ne reste à Roger Lemelin qu'à se rendre en grande pompe à Paris. Puisqu'il a choisi de devenir le fondateur de l'Académie Lemelin, d'en être le président et unique membre du jury qui décerne le prix annuel, d'exercer tout à la fois la charge de secrétaire perpétuel et de directeur des relations publiques, il partira solitaire, porteur de sa boîte à lunch (les Goncourt ont bien amené ici leur chef-cuisinier favori).

Dans la capitale française, où il aura eu le soin d'alerter tous les reporters, M. Lemelin s'arrangera pour que s'affrontent en public écrivains corses, bretonnants ou occitans et laissera entendre que, leur oeuvre n'étant pas totalement conforme à la sensibilité québécoise, il exclura d'avance M. Drouon ou André Malraux de la profitable récompense littéraire qu'il a créée.

Louis-Martin TARD

Le contentieux des communications

Ottawa est prêt à s'en remettre à la Cour suprême

par Gilles Lesage

QUEBEC — Ottawa ne veut abandonner aucune parcelle de sa compétence en matière de communications — particulièrement en ce qui a trait à la télévision par câble — et il suggère que l'on consulte la Cour suprême à cet égard.

En revanche, le gouvernement fédéral est disposé à conclure des arrangements administratifs avec les provinces et à leur assurer une certaine participation dans les organismes fédéraux de réglementation.

C'est ce qui ressort d'un échange de correspondance récent entre le ministre fédéral des Communications, M. Gérard Pelletier, et ses collègues des provinces. Ces lettres ont été déposées à la Chambre des communes il y a deux semaines. Elles

démontrent que les pourparlers n'ont pas progressé d'un pouce depuis la première Conférence fédérale-provinciale des communications, il y a un an, et que le dialogue de sourds se poursuit de plus belle entre Ottawa et les provinces.

Voici deux passages significatifs de la lettre du 18 septembre du ministre fédéral Gérard Pelletier à M. John Rhodod, ministre des Transports et des Communications de l'Ontario, avec copie aux neuf autres provinces:

"La position du gouvernement (fédéral) en ce qui concerne sa compétence est fondamentale et (que) cette position ne pourra être changée que, soit dans le contexte d'une discussion au niveau des premiers ministres, soit à la suite d'une déci-

sion rendue par les tribunaux".

"Si les questions de compétence continuent d'être la préoccupation majeure des ministres provinciaux, je me demande s'il n'est pas souhaitable que vous envisagiez, avec vos collègues, des discussions fédérales-provinciales devant aboutir à une consultation de la Cour suprême du Canada, qui déterminera les domaines de compétence respectifs du gouvernement fédéral et des provinces. Cette démarche pourra établir un fondement solide sur lequel viendront s'étayer les négociations des arrangements administratifs qui devront tenir compte, de manière appropriée, et des intérêts du gouvernement fédéral et de ceux des provinces."

De façon précise, qu'est-ce que propose

Ottawa? Pour l'essentiel, les quatre propositions suivantes:

- création d'un comité permanent de la politique en matière de communications, comité comprenant les ministres responsables des gouvernements fédéral et provinciaux;
- création d'une association des commissions fédérale et provinciales investies d'un pouvoir de réglementation en matière de communications;
- agrément des provinces à la nomination de membres qui siègeraient à temps partiel à l'organisme fédéral investi d'un pouvoir de réglementation;
- participation de représentants des organismes provinciaux de réglementation aux délibérations de l'organisme fé-

déral investi d'un pouvoir de réglementation. Ces arrangements entraîneraient aussi la représentation du gouvernement fédéral aux audiences et discussions des organismes de réglementation de ces provinces (Québec, Ontario et Colombie-Britannique) sur des questions pouvant comporter d'importants aspects extra-provinciaux.

De plus, M. Pelletier propose qu'un représentant de la province appropriée puisse participer aux audiences publiques et aux discussions de l'organisme fédéral chargé d'étudier l'octroi des permis aux CATV (câblodistribution) dans cette province, qui conserverait le droit d'intervenir publiquement.

Voir page 6: Les Communications



Les trains rouleront aujourd'hui, peut-être

Le Canadien Pacifique et le Canadien National ont annoncé hier soir que leurs services voyageurs reprendront normalement cet après-midi, à Montréal.

Un porte-parole du CP a déclaré que cette compagnie avait reçu certaines "indications" selon lesquelles les syndicats reprendront le travail aujourd'hui.

Environ 5,000 des quelque 17,000 employés du chemin de fer ont débrayé même si une entente de principe est intervenue jeudi entre les compagnies canadiennes de chemin de fer et les négociateurs du front commun de 18 syndicats

regroupant quelque 100,000 ouvriers à travers le pays.

Un communiqué du CN indique que cette compagnie "s'attend que ses services réguliers intercity et de banlieue reprennent ce midi".

Le premier train voyageur qui quittera Montréal sera le "Super-Continental" à 12h15. Le premier train attendu à Montréal arrivera d'Ottawa à 13h30.

Le service régulier de banlieue reprendra aussi à midi alors que le train 921 quittera Montréal à destination de Cartierville.

Il faut noter que les services marchandises du CN ont recommencé à fonctionner normalement samedi soir.

Du côté du CP, un communiqué indique que les services voyageurs et de banlieue reprendront cet après-midi.

Ainsi, le service des trains de banlieue reprendra à 12h15 avec le départ du train 263. Le service de banlieue "trains de villes" en direction des villes de l'ouest de l'île de Montréal doit fonctionner normalement cet après-midi et lundi soir.

Cependant, il n'y aura pas de service de banlieue en direction de Montréal ce ma-

tin, les locomotives et voitures de ces trains ne se trouvant pas en position voulue pour assurer les liaisons vers Montréal.

Le train transcontinental de CP Rail, "le Canadien", quittera Montréal à 13h40 et les autres trains voyageurs en direction de Québec, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) et Ottawa reprendront également la route cet après-midi.

Il apparaît que les employés mécontents en ont tout autant contre leurs dirigeants syndicaux que contre le CN et le

Voir page 6: Les trains

Chez Mito

La plus belle
terrasse en ville

Réceptions privées
Service au comptoir
20% d'escompte

Tél. 735-3623
5412 Côte des Neiges
Montréal

Une explosion de joie au sein du Rassemblement

par Jean-V. Dufresne

Explosion de joie chez les partisans du Rassemblement des citoyens de Montréal réunis hier soir autour de leur présidente, Léa Cousineau, et de l'homme qui aura réussi, en moins de six mois, à susciter un front d'opposition dans tous les quartiers de la ville, chez ceux de toutes les langues qui constituent ce qu'il n'a pas cessé d'appeler "les Montréalais": Jacques Couture.

Ayant suivi les résultats de la campagne dans un bureau du deuxième étage de l'Union française, rue Viger, l'adversaire de Jean Drapeau fut transporté d'épaules en épaules jusqu'à la tribune. Son premier tribut fut d'embrasser Léa Cousineau, dont le

discours donne une idée de la modestie: "Mai, un parti est fondé. Septembre, un candidat est choisi à la mairie. Novembre, ce soir, la victoire du parti des Montréalais. J'ai l'honneur de vous présenter Jacques Couture."

Dans la salle, on l'avait attendu avec impatience, en scandant des slogans, en saluant de mille exclamations réjouies les victoires accumulées d'un rassemblement dont le succès dépasse les espérances, car si la guerre fut brève, la campagne ne fut pas nécessairement longue.

L'essentiel du discours de Jacques Couture, avant de quitter l'Union française pour se diriger sur l'hôtel de

ville dont il avait dit qu'il tenterait de la remettre entre les mains "du monde ordinaire":

"C'est avec beaucoup d'émotion et une immense fierté, entouré d'une équipe, d'une collectivité, et d'un parti formidable que ce soir je célèbre avec les milliers de Montréalais qui nous ont appuyés, l'immense victoire de la démocratie."

"Il y a quelque temps, beaucoup de gens nous regardaient, et ils disaient que nous n'étions pas trop importants. C'est précisément pour cela, parce que des citoyens ordinaires, du vrai monde de Montréal, ont travaillé avec courage et ténacité, jour après jour,

que la démocratie ce soir l'a emporté. Et je veux rendre hommage ce soir à la présidente du Rassemblement, Léa Cousineau, et ceux et celles qui étaient là au tout début. Ils étaient trois, quatre, cinq, et ce soir nous sommes cent mille."

"Mes amis, c'est le commencement d'un temps nouveau. Nous avons prouvé que lorsque nous sommes unis et ensemble — M. Couture devait répéter cette partie du discours en anglais — nous pouvons par notre force collective réaliser un chemin que tout le monde disait impossible à faire."

"Nous avons prouvé, les résultats ont prouvé que les citoyens ordinaires,

les travailleurs, lorsqu'ils marchent ensemble, ils peuvent marcher jusqu'à la victoire."

"Il y a deux jours, un homme isolé dans sa tour d'ivoire, coupé des Montréalais, disait à un groupe d'auditeurs privilégiés qu'il s'attendait à une victoire sans précédent. Ce qui est sans précédent, c'est son humiliation."

"Ce soir, les Montréalais viennent de rendre un jugement sévère, et ce n'est qu'un début, car nous serons seize, peut-être dix-sept, à entrer avec vous à l'hôtel de ville."

"Il y a une administration qui a été condamnée, et je peux dire que d'ici quelques jours ou quelques semaines

nous allons organiser dans tout Montréal et dans tous les quartiers la force des Montréalais ordinaires."

"Ce soir, les Montréalais ont clairement dit qu'ils veulent une ville pour eux. Certains d'entre nous ont été battus, par la machine ou l'apathie, mais avec 40% des voix, devant cette immense victoire de la démocratie, les jours de l'administration Drapeau sont comptés."

Dans la salle les candidats élus ou défaits se donnaient l'accolade. Assise juste au pied de la tribune, une femme, dans le genre qui trime dur, vêtue d'un manteau de drap et d'un chapeau-cloche drôlement posé sur sa tête, souriait à grosses larmes.

L'opposition fait sa rentrée au conseil de Montréal

Suite de la première page

nombre de recomptages judiciaires des voix, ce qui ne pourra se faire avant la fin de la semaine et ce qui retardera d'autant la composition du conseil municipal et du comité exécutif.

Deux membres du comité exécutif de Montréal, MM. John Lynch-Staunton et Fernand Drapeau, sont battus par des candidats du RCM. Même le président du comité exécutif, Gérard Niding, dans Papineau, a tiré de l'arrière pendant très longtemps et a finalement gagné par 137 voix. En plus de ces deux figures dominantes du PC qui sont défaits, il faut ajouter M. Fernand Allie, dans Saint-Louis, qui est défait par une forte majorité par Jean Roy. Pour le RCM, une défaite peut-être importante est celle de Léa Cousineau, dans Rosemont. Mlle Cousineau est la présidente de son parti.

A la mairie, les districts ont finalement tous donné une faible majorité au maire Drapeau. Dans les quartiers populaires, Saint-Louis, Saint-Jacques, Maisonneuve, et d'autres, le RCM a toutefois souvent obtenu plus de 40 pour cent des voix. Le candidat de Démocratie Montréal, Jacques Brisebois, a obtenu à peine 14,000 voix, et les deux candidats indépendants, Patricia Métivier et Paul Kouri, respectivement quelque 3,000 et 2,137 voix. La lutte a été vraiment polarisée entre MM. Drapeau et Couture. Généralement le vote du RCM a été constant tant à la mairie que pour les conseillers.

Dans la partie ouest de Montréal, le RCM a balayé les districts de Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce. Dans Snowdon, le PC conserve deux sièges, mais un vieux routier, Pat Aronoff, au nom de Démocratie Montréal a remporté la seule victoire de son groupe.

Dans le centre de Montréal, là encore

le RCM a effectué un vrai balayage: Saint-Louis est allé entièrement et très majoritairement au RCM, avec Jean Roy, John Gardiner et P. Tremblay. De même dans Saint-Jacques avec Marcel Morin, Raymond Poulin et Paul Cliche. Maisonneuve est allé entièrement au PC avec des majorités variant entre 230 et 2,200

voix. Dans Papineau, le RCM a fait élire Gaétan Lebeau, un jeune homme de 25 ans environ, et a talonné de très près le PC aux deux autres sièges.

Dans Mercier, un candidat du RCM demeurait en ballottage, Marius Minier. Dans Saint-Edouard, le Parti civique obtient les trois sièges tout comme dans Ro-

semont et Marie-Victorin. Villeray, An- Berthelet, un professeur, a arraché un siège au PC, battant Charles Martel par 200 quelque voix.

Le sud-ouest de Montréal n'a constitué aucune surprise, le PC faisant réélire ses six conseillers sortants, et M. Yvon Lamarre, un membre du comité exécutif de

Montréal, a obtenu dans Saint-Henri la plus forte majorité d'un candidat du PC. Sainte-Anne demeure, comme Saint-Henri, dans le sein du PC.

Dans la partie nord de Montréal, les quartiers Saint-Michel et Rivière-des-Prairies ont partagé leurs voix. Le RCM et le PC ont obtenu chacun un siège dans

Rivière-des-Prairies, et dans Saint-Michel, le RCM a fait élire deux candidats tout comme le PC. Saraguay, le plus petit district de Montréal avec 413 électeurs est demeuré au PC, de même que L'Acadie, où Lawrence Hanigan, président du comité exécutif de la CUM, obtient une majorité de près de 5,000 voix sur André Mannoche.

Ahuntsic aussi est allé majoritairement au PC, éliminant deux nouveaux candidats du PC, et défaisant le conseiller Paul-Emile Robert. Celui-ci, qui a claqué la porte de ce parti en septembre après y avoir été associé pendant 14 ans, n'est pas complètement battu puisque les résultats complets ou un recomptage judiciaire pourrait lui assurer la victoire. Alors qu'il manquait encore quelques résultats, moins de 100 voix séparant M. Robert de Jean-C. Leblanc. Il faut aussi noter que dans Papineau, Jean-Paul Cloutier a été nettement défait par un candidat du RCM, M. Cloutier, comme M. Robert, avait quitté le PC en septembre.

Aucun incident notable n'a marqué le déroulement du scrutin d'hier. Ce qui surprend le plus, c'est le faible pourcentage de la participation des 687,369 électeurs inscrits.

Au fur et à mesure que l'heure de fermeture des bureaux de scrutin approchait, on pouvait constater que le record de participation établi en 1970, soit 52 pour cent, ne serait atteint, cela au grand désespoir des deux principaux partis dans la course électorale, le RCM et le Parti civique.

Ces deux partis, par la voie de leurs candidats à la mairie, avaient lancé des appels à la participation au cours des derniers jours de leur campagne électorale.

Jean Drapeau tirera les leçons plus tard

Le maire Jean Drapeau a remercié la population de Montréal d'avoir reporté son parti au pouvoir en n'appuyant pas massivement les candidats de l'opposition dont le slogan était justement un appel pour une opposition à l'hôtel de ville, slogan que le maire a qualifié de dangereux et "chargé d'explosifs".

Ce n'est qu'à 23h, hier soir, après qu'on eut confirmé la réélection de justesse du président du comité exécutif, M. Gérard Niding, que le maire a fait son apparition pour remercier les électeurs qui lui ont donné la majorité dans tous les districts mais qui ont élu au moins 18 représentants de l'opposition.

M. Drapeau a laissé à d'autres circonstances et à d'autres personnes "pour le moment" l'occasion et le soin d'expliquer le sens du vote qui s'est exprimé dans une proportion d'environ 38% hier, à Montréal.

Le maire a remercié la population de l'avoir reporté au pouvoir pour la 5e fois consécutive, il a félicité ses candidats élus et ses candidats vaincus, dont le travail, a-t-il dit, a contribué au succès du PC, et il a enfin félicité les candidats élus de l'op-

position en leur rappelant que l'avenir démentirait s'ils étaient à la hauteur de leur fameux slogan selon lequel une opposition rendra le gouvernement municipal de Montréal meilleur.

"Je sais, a déclaré le maire sous les applaudissements des uns et les huées des autres, que ceux qui ont été défaits n'étaient certes pas inférieurs aux nouveaux élus."

Pour M. Drapeau, les citoyens de Montréal ont tenu à conserver le Parti civique à la barre de l'administration municipale parce qu'ils sont satisfaits de son action qui, selon le maire, s'est manifestée en tout temps pour le bien de tous les quartiers, indistinctement.

Il a opiné que la population avait senti le danger d'être trop de candidats d'opposition et c'est pour cela que le Parti civique conserve une majorité à l'Hôtel de ville.

Bref, le maire Drapeau s'est contenté de remercier, de féliciter, de se dire en "accord de principe" avec une opposition pas trop écrasante et de promettre de continuer son travail dans la sérénité et la

confiance.

D'autres conseillers du Parti civique ont manifesté plus de dépit au cours de la soirée en blâmant particulièrement les médias d'information pour leur attitude durant la campagne électorale et en faisant porter sur eux la responsabilité de cette victoire du Rassemblement des citoyens de Montréal qui fait entrer au moins 17 conseillers à l'Hôtel de Ville.

Ainsi, M. Angelo Anfossi, conseiller du district de Saint-Henri, est amèrement déçu de la faible proportion des voteurs et il a exprimé l'opinion que si les Montréalais avaient voté dans une proportion de 60% et plus, le PC aurait renouvelé un exploit de balayage comme en 1970.

"Nos seuls ennemis dans cette campagne, a-t-il déclaré, ont été les médias d'information. Quant aux gens de Saint-Henri, eux, ils ont compris".

Dans Saint-Henri, les trois candidats du Parti du maire Drapeau ont été élus.

M. Yves Magnan, candidat du PC qui a été réélu dans Sainte-Anne, estime que l'opposition désormais présente à l'Hôtel de Ville, aura pour effet de multiplier les

discussions plutôt que les réalisations et que cette opposition pourrait même mettre en péril la présentation des Jeux. M. Magnan a lui aussi déclaré que la presse avait causé le plus grand tort au maire Drapeau et à son parti.

M. John Lynch-Staunton, membre du comité exécutif qui a été défait par le journaliste Nick Auf Der Maur dans Côte-des-Neiges, a dit ne pas comprendre la réaction des électeurs de ce district. Pour lui, les membres de l'opposition actuelle ne peuvent rien apporter aux citoyens et ils auraient dû s'abstenir de participer à la vie politique montréalaise.

Enfin, le député libéral de Sainte-Anne à l'Assemblée Nationale, M. George Springate, a attribué à la population anglophone la modification de l'échiquier politique montréalais en disant que les anglophones avaient compris, eux, le danger d'un gouvernement sans opposition.

"Ils ont voulu conserver le maire Drapeau et une majorité de ses conseillers, a-t-il dit, mais ils ont compris les dangers de l'omnipotence d'un gouvernement sans opposition."

les résultats à 23 heures

DM: Démocratie Montréal
LSO: Ligue socialiste ouvrière
PC: Parti civique
RCM: Rassemblement des citoyens de Montréal
Ind: Indépendant

* maire et conseillers sortant de charge
 ■ Élu

MAIRIE
 (687,369 électeurs)

Jacques Brisebois, comptable (DM) 10,024
 Jacques Couture, organisateur communautaire (RCM) 100,305
 * Jean Drapeau, administrateur (PC) .. 141,091
 Paul Kouri, enseignant (LSO) 2,137
 Patricia Métivier, recherchiste et animatrice (Ind) 3,002

AHUNTSIC
 (36,434 électeurs)

Siège 1:
 * Jean-C. Leblanc, marchand (PC) 7,989
 * Paul-Emile Robert, assureur-vie (Ind) 7,876

Siège 2:
 * Gilles Chevalier, industriel (PC) 7,926
 Jean-Charles Desroches, comptable (RCM) 7,735

Siège 3:
 * Michel Hamelin, directeur du personnel (PC) 8,472
 Daniel Tessier, représentant technique (RCM) 7,253

COTE-DES-NEIGES
 (36,272 électeurs)

Siège 1:
 * Nick Auf Der Maur, journaliste (RCM) 6,856
 * John Lynch-Staunton, administrateur (PC) 6,357

Siège 2:
 Jean Beaucage, marchand (PC) 4,946
 Edouard J. Fellman, coiffeur (DM) 1,259
 * Yves Normandin, commerçant (RCM) 6,964

Siège 3:
 Gordon Allen, consultant commercial (DM) 956
 * Bob Keaton, professeur (RCM) 6,595
 * Sydney Wise, principal d'école (PC) 5,714

L'ACADIE
 (44,314 électeurs)

Siège 1:
 * Roger Sigouin, courtier d'assurances (PC) 9,545
 François-C. Thivierge, avocat (RCM) 8,187

Siège 2:
 Rhéal Clouette, administrateur (RCM) 8,676
 * Germain Roy, peintre-décorateur (PC) 8,914

Siège 3:
 * Lawrence Hanigan, administrateur (PC) 11,192
 André Manocchio, machiniste (RCM) 6,631

MAISONNEUVE
 (43,653 électeurs)

Siège 1:
 Raymond Faucher, professeur (RCM) 6,335
 * Pierre Lorange, bijoutier (PC) 8,517

Siège 2:
 Gilles Gauthier, ouvrier-coupeur (RCM) 6,754
 * André Roy, industriel (PC) 7,716

Siège 3:
 * Normand Lussier, pharmacien (PC) 7,345
 Claude Roy, urbaniste (RCM) 7,018

MARIE-VICTORIN
 (48,172 électeurs)

Siège 1:
 * Fernand Desjardins, professeur (PC) 10,481
 Monique Dupont-Renaud, professeur (RCM) 8,202

Siège 2:
 Agathe Guertin, infirmière (RCM) 8,798
 * Claude Provost, garagiste (PC) 9,897

Siège 3:
 * Adrien Angers, administrateur et courtier (PC) 10,295
 Marcel Henry, comptable (RCM) 8,312

MERCIER
 (43,246 électeurs)

Siège 1:
 Pierre Larocque, agent de publicité (RCM) 7,390
 * Claude Varin, marchand (PC) 8,786

Siège 2:
 Daniel Beaudet, animateur (DM) 1,608
 * Jacques Martineau, entrepreneur-électricien (PC) 8,392

Jacques Milot, contrôleur (RCM) 6,115

Siège 3:
 Marius Minier, commerçant (RCM) 8,037
 Denis Tondreau, industriel (PC) 7,997

NOTRE-DAME-DE-GRACE
 (43,197 électeurs)

Siège 1:
 * James N. Bellin, courtier d'assurances (PC) 6,598
 * Michael Fainstat, ingénieur (RCM) 7,681
 Burton Fitch, courtier d'assurances (Ind) 1,837

Siège 2:
 * Arnold Bennett, conférencier (RCM) 8,036
 * John N. Parker, principal d'école (PC) 7,892

Siège 3:
 * Ginette Keroack, secrétaire (RCM) 8,325
 * Guy Lacoste, notaire (PC) 7,609

PAPINEAU
 (35,836 électeurs)

Siège 1:
 * Gérard Niding, administrateur (PC) 5,981
 Patrick Roy, typographe (RCM) 5,849

Siège 2:
 * Serge Bélanger, administrateur immobilier (PC) 6,056
 Michel Boisvert, animateur (RCM) 5,668

Siège 3:
 * Jean-Claude Cloutier, courtier d'assurances (Ind) 2,382
 * Gaétan Lebeau, secrétaire (RCM) 4,741
 * Armand Riendeau, directeur administratif (PC) 4,660

RIVIERE-DES-PRAIRIES
 (8,229 électeurs)

Siège 1:
 * Mariette Lapierre, professeur (RCM) 1,941
 * René Masson, médecin (PC) 1,822

Siège 2:
 * Lionel Bourdon, administrateur (PC) 1,874
 Paul Gagnon, administrateur (RCM) 1,859

ROSEMONT
 (40,053 électeurs)

Siège 1:
 Léa Cousineau, professeur (RCM) 7,066
 * Jean Trotter, éducateur (PC) 8,312

Siège 2:
 Jean-Claude Marsan, architecte et urbaniste (RCM) 7,298
 * C.-René Paris, administrateur (PC) 7,863

Siège 3:
 * Paul Beauchemin, vendeur (PC) 8,627
 Michel Famelart, biologiste (RCM) 6,501

SAINTE-ANNE
 (21,971 électeurs)

Siège 1:
 Lucien Chamallard, journaliste (RCM) 2,337
 * Joffre Laporte, courtier d'assurances (PC) 3,054

Siège 2:
 * Albert Collette, gérant (PC) 3,186
 Henri Moreau, représentant d'assurances (RCM) 2,252

Siège 3:
 Paul Jonassen, publiciste (RCM) 2,229
 * Yves Magnan, marchand de bois (RCM) 3,187

SAINTE-EDOUARD
 (42,798 électeurs)

Siège 1:
 * Jean Labelle, marchand (PC) 8,292
 Francine Lahaye, professeur (RCM) 6,182

Siège 2:
 Lorenzo Bonneau, artisan-entrepreneur (RCM) 6,871
 * Roméo Desjardins, retraité (PC) 7,503

Siège 3:
 * Jean-K. Malouf, entrepreneur-électricien (PC) 7,321
 Yves Miron, économiste (RCM) 7,036

Siège 3
 * Yvon Lamarre, marchand (PC) 10,809
 Rollande Lemieux, caissière (RCM) 4,985

SAINTE-JACQUES
 (35,165 électeurs)

Siège 1:
 André Desmarais, notaire (DM) 1,593
 * Fernand Drapeau, courtier d'assurances (PC) 5,115
 * Marcel Morin, chauffeur de taxi (RCM) 5,437

Siège 2:
 Aimé-Y. Charron, imprimeur (PC) 4,597
 Roger Larivée, contre-maître (Ind) 1,153
 Léo Manseau, courtier en immeubles (DM) 551
 * Raymond Poulin, animateur social (RCM) 5,648

Siège 3:
 * Paul Cliche, journaliste syndical (RCM) 6,841
 * Georges Girard, représentant des ventes (PC) 5,098

SAINTE-LOUIS
 (36,894 électeurs)

Siège 1:
 * Fernand Allie, administrateur (PC) 4,496
 Claude Longtin, industriel (DM) 940
 * Jean Roy, traducteur (RCM) 5,853

Siège 2:
 * Hyman Brock, ingénieur (PC) 4,226
 Gerald Friedlansky, notaire (DM) 998
 * John Gardiner, professeur (RCM) 6,006

Siège 3:
 * Raymond Collins, pâtissier (PC) 4,225
 Markus Martin, médecin (DM) 1,500
 * Phidyme Tremblay, directeur (RCM) 5,595

SAINTE-MICHEL
 (42,222 électeurs)

Siège 1:
 Diego Bronzati, technicien (RCM) 6,313
 * Rocco Alexander Luccisiano, analyste (PC) 6,811

Siège 2:
 * Thérèse Daviau-Bergeron, secrétaire administrative (RCM) 7,086
 * Aimé Sauvè, courtier en immeubles (PC) 6,316

Siège 3:
 Luigi Grasso, courtier d'assurances (RCM) 6,335
 * Ernest Roussille, industriel (PC) 7,030

Siège 4:
 * Raymond Bourget, assistant-contremaître (RCM) 6,730
 Raymond Rail, garagiste (PC) 5,654

SARAGUAY
 (413 électeurs)

Siège 1:
 Richard Huot, administrateur (RCM) 122
 * Léonard Leblanc, directeur (PC) 179

SNOWDON
 (38,640 électeurs)

Siège 1:
 Denis Bouliane, évaluateur (DM) 2,205
 * Gerry Snyder, administrateur (PC) 6,679
 Lawrence Vatch, professeur (RCM) 4,252

Siège 2:
 * Nat Aronoff, vendeur (DM) 4,654
 * Lucien-H. Gagné, marchand (PC) 4,383
 Samuel Setton, retraité (RCM) 4,139

Siège 3:
 * Abraham Cohen, avocat (PC) 6,320
 Molly Moldovan, agent d'immeubles (RCM) 4,268
 Morgan Morganstein, restaurateur (DM) 2,527

VILLERAY
 (49,930 électeurs)

Siège 1:
 Blanche Gélinas, animatrice sociale (RCM) 7,195
 Angelo Komatsoulis, professeur (Ind) 2,275
 * Jean La Roche, chiropraticien (PC) 8,629

Siège 2:
 * André Berthelet, professeur (RCM) 7,903
 Léonidas Daras, homme d'affaire (Ind) 2,553
 * Charles Martel, pharmacien (PC) 7,745

Siège 3:
 * Arthur Gagnon, marchand (PC) 9,233
 Marcel Ragot, économiste (RCM) 8,227

Les femmes noires du Canada demandent le retrait des mesures de déportation

par Lise Bissonnette

De la part de quelque 500 femmes noires du Canada, réunies à Montréal en fin de semaine, parviendront au ministre Andras, à M. Trudeau et à Mme Trudeau, à Ottawa, ainsi qu'au ministre Bienvenu et à M. Bourassa, à Québec, des télégrammes réclamant l'arrêt des mesures de déportation prises à l'encontre des immigrants haïtiens, ainsi que des amendements aux lois de l'immigration.

Ces femmes écriront aussi au président Duvalier, en Haïti, pour demander la libération des détenus politiques de même que celle des personnes déportées qui auraient déjà été arrêtées dès leur entrée au pays.

Ce deuxième congrès national des femmes noires, rassemblées à partir de groupes communautaires, religieux ou so-

ciaux, était placé sous le thème de la famille, mais il a fait une place fort importante aux problèmes du travail et de l'immigration, tant à cause de la conjoncture actuelle que parce que ces femmes, dont plusieurs sont des militantes de groupes populaires, ont voulu au cours de ces trois jours mieux reconnaître et définir "les racines économiques de leur exploitation."

Le Canada, disent-elles, est loin d'être cette terre promise non-raciste et presque paradisiaque par rapport à son voisin du sud. Au contraire, ce pays attrape progressivement des comportements discriminatoires de plus en plus évidents, comme en témoigne cette opération de déportation dirigée contre les plus démunis parmi les noirs, ou encore la constante "prolétarianisation" des immigrants que

l'on considère comme une main d'oeuvre à bon marché, saisonnière, pouvant être renvoyée à merci.

Et tandis que le Canada se demande s'il peut "devenir une société multiraciale", les Canadiens sont si pleins de préjugés qu'ils oublient que le pays a été fondé grâce à l'immigration et que certaines familles noires ont une généalogie canadienne de longue date aussi. Au Nouveau-Brunswick, on nous dit que la minorité, ce sont les Acadiens; or nos ancêtres étaient là au moment du grand dérangement. Nous sommes donc une sous-minorité!", s'exclame l'une d'entre elles.

Venues des Maritimes, de Toronto, de certaines villes de l'Ouest aussi bien que de Montréal, ces femmes noires veulent désormais se donner des structures permanentes de ralliement, pour mieux lut-

ter contre la "triple répression" qui s'exerce contre elles: elles sont noires, elles sont femmes, et elles sont, pour la vaste majorité, de classe sociale inférieure. C'était là la thèse d'un de leurs principaux ateliers de travail durant les derniers jours, qui rejaillissait sur leurs autres préoccupations: santé, bien-être, jeunesse, éducation.

Elles font une analyse fort intéressante de la philosophie qui préside à l'accueil réservé aux enfants noirs dans le système scolaire. Elles réclament que l'on soit attentif aux différences culturelles qui influent sur le mode d'apprentissage de leurs enfants. "Nous voulons pour eux une véritable intégration et non une assimilation toute bête", explique l'une en déplorant toutefois que les enseignants en soient encore à ne voir que folklore dans la présence d'élèves de couleur. "Ma fille voudrait réciter des poèmes, on lui demande de danser selon le rite vaudou..."

Ce deuxième congrès fut une première dans la mesure où il permit, selon les participantes, un échange égalitaire entre francophones et anglophones. Selon un groupe de Québécoises d'origine haïtienne, il y a en effet une quatrième dimension à la répression, "celle d'être francophone". La très forte majorité des participantes étaient anglophones mais elles ont accepté de bonne grâce, dans tous les ateliers, les lenteurs de la traduction.

Hier après-midi, à la clôture du congrès, les délégués réunies en plénière ont résolu de se donner un comité permanent destiné à coordonner les notions de cette nouvelle "communauté". On lui a confié de très nombreux mandats, allant des échanges culturels aux échanges économiques, jusqu'à la préparation du prochain congrès qui pourrait avoir lieu dans une des provinces maritimes.

On s'est entendu pour démocratiser le plus possible ces assises puisque "les femmes qui en ont le besoin le plus pressant n'y sont pas, faute de pouvoir se payer le voyage ou l'inscription". Les plus militantes voudraient en effet voir cet embryon d'organisation se mettre surtout au service des travailleurs. "Nous nous sentons souvent plus d'affinités avec les groupes populaires "blancs" qu'avec une certaine élite noire qui nous renie", commentait, un peu désabusée, l'une d'entre elles qui regagnait son quartier d'Hocheville-Maisonnette.

La femme noire ne doit plus se sentir confinée à ce rôle de "housewife and housewife" que lui a donné, plus que toute autre, la société nord-américaine. La conférencière de samedi soir, Mme Juanita Chambers, directrice du département de psychologie à l'Université d'Edmonton (Alberta), a donné un véritable cours de "famille comparée", à partir de constatations faites en Afrique et en Chine, qui a prouvé, selon ses auditrices, la possibilité d'une alternative.



Le ministre canadien de la défense, M. James Richardson, a quitté, hier, Israël au terme d'une visite de trois jours au cours de laquelle il a inspecté le contingent canadien des Forces des Nations unies pour l'observation du désengagement sur le Golan. On le voit ici dans un poste d'observation entre la Syrie et l'Etat d'Israël. M. Richardson s'est dit satisfait du respect de la trêve de la part des deux pays relativement aux engagements militaires sur le Golan. (Téléphoto PC)

Les installations olympiques

La CSN et la FTQ disent tout ignorer d'un pacte de non-grève

Des porte-parole de la FTQ, de la CSN et de l'Association de la construction de Montréal ont dit hier ne pas être au courant du projet de la Ville de conclure avec les syndicats du bâtiment un "pacte de non-grève" sur le site des installations olympiques.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a déclaré, vendredi soir, que la Ville aimerait conclure une entente avec les syndicats de la construction, entente en vertu de laquelle ceux-ci s'engage-

raient à ne pas immobiliser par la grève les chantiers des Jeux de 1976.

Cette entente, a dit le maire à un journaliste, serait similaire à celle qui a été conclue avec les syndicats de la construction à l'occasion de l'Exposition internationale de 1967.

La CSN-Construction, par la voix de son président, M. Michel Bourdon, a été la première à réagir à la déclaration du maire.

Dans un communiqué, M. Bourdon af-

firme que la CSN-Construction, qui compte 300 membres sur les chantiers olympiques, "n'a jamais, ni directement, ni indirectement, participé à de telles tractations avec l'administration municipale de Montréal".

Pour sa part, le directeur de l'information du Conseil provincial des métiers de la construction de la FTQ, M. Jean-Claude Lebrun, a dit que cet organisme n'avait jamais eu connaissance de ces "intentions" du maire Drapeau.

Quant à M. Robert Nuth, président de l'Association de la construction de Montréal, principale association d'entrepreneurs impliquée sur le site des installations olympiques, il s'est étonné de ce que les patrons n'aient jamais été mis au courant du projet de M. Drapeau.

Le présent décret de la construction expire le 30 avril 1976, avant les Jeux olympiques.

M. Bourdon poursuit: "Si ces tractations de la CSN-Construction ignorent tout de cette affaire, affirme que "s'il y a eu des tractations, elles se font avec la FTQ-Construction qui jouit d'un favoritisme éhonté dans l'embauche de ses membres sur les chantiers des Jeux olympiques".

M. Bourdon poursuit: "Si ces tractations ont lieu secrètement avec la FTQ-Construction, cela expliquerait que les membres de la CSN-Construction peuvent très difficilement se faire embaucher aux Jeux olympiques et que ceux qui y travaillent sont victimes de harcèlement, de menaces, de violence et d'intimidation".

M. Bourdon souligne en outre que si ce monopole fait partie des tractations secrètes entre le maire Drapeau et la FTQ-Construction, cela contrevient aux dispositions de la loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction.

Mais, du côté de la FTQ, on plaide aussi l'ignorance du projet de M. Drapeau. Si des "approches" avaient été faites auprès de certains corps de métier, a dit M. Lebrun, le Conseil provincial, qui est l'organisme coordonnateur, en aurait eu vent, "il y aurait eu des fuites quelque part".

La FTQ-Construction compte quelque 900 membres sur les chantiers de construction des Jeux olympiques.

Quant à M. Muth, il a dit que sa "curiosité a été éveillée" par cette déclaration du maire et "qu'il est intéressé à en savoir davantage".

Le président de l'Association de la construction de Montréal aimerait savoir, s'il y a effectivement des négociations, "ce que les syndicats demandent en retour".

Lors de l'Expo 1967, dit-il, il y avait eu une entente de non-grève et les syndicats avaient exigé de la corporation de l'Expo que tous les employés de la construction travaillant sur les sites de l'exposition soient syndiqués, ce qui n'était pas le cas alors.

Les 7,000 du CQTC

Une désaffiliation qui n'inquiète pas la FTQ

La désaffiliation de 7,000 syndiqués de la FTQ dans le secteur de l'alimentation est favorablement interprétée par divers représentants d'autres travailleurs de l'alimentation également affiliés à la FTQ.

Il s'agit de la rupture de ban des 7,000 membres du Conseil québécois des travailleurs canadiens de l'alimentation, qui, devant les révélations à la Commission d'enquête Cliche et diverses déclarations du président Laberge, estiment qu'il convient de se retirer d'une centrale, dont plusieurs syndicats demeurent muets sur les activités douteuses qui font l'objet de l'enquête.

Hier, néanmoins, le président du Conseil provincial de l'Union des employés de commerce, M. Richard Mercier, qui représente des milliers de travailleurs de l'alimentation, a déclaré au DEVOIR que la désaffiliation des membres du CQTC était le fruit d'une conspiration de l'exécutif mais que de toute manière il valait mieux que ces gens-là se désaffilient une fois pour toutes, s'ils se mettaient à penser au ménage à l'intérieur de la centrale. "Qu'ils se désaffilient, une fois pour tou-

tes, de dire M. Mercier, c'est tout de suite un bon geste de ménage".

Les 7,000 syndiqués travaillent notamment chez Canad Packers, Swift, les chaînes A & P. Les employés de cette dernière entreprise avaient du reste adhéré au Conseil québécois des travailleurs canadiens de l'alimentation en décembre dernier plutôt qu'au local 500 qui fait partie du Conseil provincial que préside M. Mercier.

Ce dernier a reconnu que la désaffiliation pourrait causer du tort aux autres travailleurs de l'alimentation devant des employeurs qui exploiteront la division au sein des travailleurs de l'alimentation; division qui s'inscrit dans un grand malaise au sein de la FTQ où la représentativité syndicale plutôt que l'unité est mise en péril.

Ce n'est pas la première fois que les membres du CQTC retirent leur affiliation à la FTQ pour ne maintenir leurs liens avec la CTC et l'Union internationale, comme ce sera désormais le cas à la suite du vote de désaffiliation.

Un terrain de camping dans les îles de Sorel

Le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Claude Simard, a annoncé, samedi, l'aménagement prochain d'un terrain de camping dans les îles de Sorel et d'une marina à Sorel près de l'embouchure du Richelieu.

Le terrain de camping de 150 emplacements sera situé à Sainte-Anne-de-Sorel,

le long du chenal du Moine, et les visiteurs auront par conséquent accès directement aux îles pittoresques de Sorel.

Le ministre a précisé que ce projet serait réalisé dans les plus brefs délais au coût de \$1,175,000. Il y aura 50 emplacements de roulettes, 50 emplacements de tentes roulettes avec eau, électricité et égout ainsi que 50 emplacements pour tentes.

Le terrain sera doté aussi d'une piscine, d'un emplacement de pique-nique et d'un terrain de stationnement pour 160 autos. Quant à la marina, elle sera aménagée à Sorel même, près de l'embouchure du Richelieu et elle pourra recevoir quelque 200 bateaux de plaisance. La plupart des postes d'amarrage seront équipés des services usuels. Les travaux d'aménagement nécessitent le dragage de deux bassins, la construction de quais et la mise en place d'une jetée.

La marina représente un investissement de \$1,120,000.

aujourd'hui

L'Union des familles d'Achutisic tient une soirée-causerie ce soir à 20h au sous-sol de l'église Saint-André Apôtre. Le conférencier est M. Jacques Dery qui parlera de la ville de Montréal: ce qu'il y a d'intéressant à y voir. L'église est située à l'angle des rues Prieur et Waverly.

Ce matin à 10h45, cérémonie du Jour du Souvenir célébrée par les Forces Armées canadiennes au cénatrophe de la Place du Canada.

Exposition et vente d'oeuvres canadiennes dans le hall du Pavillon Lachapelle de l'hôpital Notre-Dame à compter d'aujourd'hui à 10h. Il s'agit d'une initiative de l'Association des dames auxiliaires.

Cueillette de sang de la Croix-Rouge de 14h à 17h et de 18h30 à 21h30 aux polyvalentes Cavalier de LaSalle (salle D-105) 9199 rue Centrale, Ville LaSalle et Pierre-Dupuy, 2000 rue Parthenais, A Sherbrooke, il y a cueillette de sang à l'université de 13h30 à 20h30.



La Chambre de commerce de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire MARDI, LE 12 NOVEMBRE



M. JEAN DRAPEAU

Hôtel Sheraton Mont-Royal 12h30

Le public est admis Billets à l'entrée: \$6.

Pour les membres des livrets d'abonnement sont disponibles à prix réduit.

Renseignements: 866-2861

faits divers

Famille éprouvée

Mme Marcel Corbin, 29 ans, et son fils Sylvain, 10 ans, ont été tués dans un accident de la circulation samedi soir à 22h, sur le pont Jacques-Cartier, tandis que les trois autres enfants de la famille Corbin ont subi des blessures sérieuses.

C'est une voiture qui circulait du sud au nord qui a soudainement quitté sa voie à la hauteur de la rue Craig, dans la courbe du pont, pour aller percuter de plein fouet la petite voiture que conduisait la jeune femme en direction sud sur la première travée.

Hier, la jeune Line Corbin, 9 ans, n'avait pas repris conscience tandis que René, 7 ans, et Danielle, 11 ans, reposaient dans un état grave à l'hôpital.

Trois autres automobiles ont été frappées également par la première voiture et l'un des occupants, M. Stanley Perrier, a été blessé aux jambes.

Mme Corbin et ses quatre enfants regagnaient leur domicile du 3864 rue Mont-Royal, à Saint-Hubert, lorsque la tragédie s'est produite.

Les policiers du Conseil des ports nationaux ont révélé que la circulation avait été interrompue et perturbée durant quelques heures après ce funeste carambolage.

Valleyfield : les professeurs veulent reprendre les cours

Les professeurs du cégep de Valleyfield ont résolu d'utiliser "tous les recours reconnus par la loi pour permettre une reprise des cours" qui ont cessé dans cet établissement à la suite de l'expulsion, mercredi par les forces policières, des étudiants qui occupaient les locaux administratifs depuis le 21 octobre.

Dans un communiqué émis vendredi, le syndicat des enseignants fait état du rôle du médiateur qu'il a toujours tenté de jouer dans ce conflit qui opposait les autorités du collège aux étudiants autour de questions touchant principalement aux activités étudiantes et aux prérogatives de l'Association générale des étudiants du collège de Valleyfield (AGECV).

"Les professeurs, considérant que leur priorité est pédagogique, ont continué de dispenser normalement leurs cours, notwithstanding les conditions de plus en plus difficiles de cette occupation", rappelle le syndicat dont les membres se considèrent

désormais "lésés dans leurs droits" par la fermeture du collège.

Aucun avis officiel — si l'on excepte un message radiodiffusé le 6 novembre — n'est parvenu au syndicat ou aux étudiants à propos de cette fermeture, et même les employés de soutien se heurtent à des portes closes. Il est impossible de rejoindre la direction et de savoir quand reprendront les cours.

Le syndicat des enseignants soutient toujours que "seul un règlement négocié peut apporter une solution durable au conflit qui oppose l'AGECV et le collège" et il déplore, dans cet esprit, le recours à l'intervention policière.

La CROIX-ROUGE C'EST VOUS C'EST MOI C'EST NOUS TOUS



J'ai souvenance.

HENRY BIRKS & SONS LTD.

éditorial

Une pilule dure à avaler

L'Office des professions du Québec a commencé ses audiences publiques dans le débat qui oppose l'Ordre des pharmaciens aux tenants de la pharmacie traditionnelle devenue la super-pharmacie commerciale. Ce débat ne pourra cependant être concluant car la réforme générale que le législateur québécois voulait introduire de ce secteur fait déjà partie du code des professions et de la loi sur la pharmacie adoptés sous le ministère de M. Claude Castonguay. L'enjeu est réduit à deux règlements, l'un sur la publicité des pharmaciens, l'autre sur la tenue des pharmacies, que l'Ordre soumet au gouvernement et qui, avant d'être tranchés par les ministres, doivent recevoir la sanction de l'Office. Avant de donner son avis au cabinet, l'Office a voulu entendre les intéressés. Le moins qu'on puisse dire, c'est que si la réforme Castonguay est tenue pour légitime et est mise en application, elle va considérablement bouleverser les intérêts et les habitudes dans ce secteur professionnel et... commercial.

Même si les lois maîtresses sont en vigueur depuis le 6 juillet 1973, les deux règlements concernant la publicité et la tenue des pharmacies ne le sont pas encore. Il faut que l'Office et le gouvernement s'assurent qu'ils sont à la fois valables, opportuns, et efficaces. On a souligné dans le passé que le législateur avait trop tendance à rester vague dans ses lois et à agir arbitrairement dans ses règlements. Heureusement, la procédure fixée dans le cas des grandes professions régies par le code est de nature à favoriser non seulement l'établissement de principes et d'objectifs valables, mais aussi et surtout d'aviser à des moyens qui soient à la hauteur de la situation et de la réforme visée.

A cet égard, le débat sur les pharmacies est un test pour l'Office des professions. Même si l'Ordre des pharmaciens ne représente maintenant que des intérêts professionnels, il n'en a pas toujours été ainsi, et il est bien évident que de ses choix vont découler pour ses membres et les diverses catégories de pharmacies des conséquences sociales et économiques non négligeables. Pour le grand public, la réputation de l'Ordre n'est pas encore complètement rétablie, si l'on peut dire. Dans ce contexte, les recommandations de l'Office au gouvernement seront doublement importantes. Il y va de l'autorité même de l'Office qu'il tire publiquement ses conclusions et que le public ainsi que les corporations professionnelles sachent ce qui, dans la décision finale, lui appartient, et quelle est la part propre au gouvernement lui-même.

On imagine aisément en effet que si les principaux intéressés ont tout le loisir de venir faire valoir leur thèse et défendre leurs droits publiquement devant l'Office, il est non moins loisible à quiconque détient des intérêts importants de trouver d'autres canaux par où faire pression sur les membres du cabinet. L'industrie du médicament notamment est une des plus puissantes et des plus actives en Amérique du nord. Par son volume d'affaires, ses retombées sur l'économie et sur l'emploi, elle jouit d'un statut qu'aucun gouvernement ne peut ignorer. Cette industrie jouit de capacités de recherche qui ont contribué à sa réputation; elle a par contre abusé de la publicité au point qu'elle est maintenant en butte à bien des attaques. L'Office doit clairement prendre position sur les aspects à la fois professionnels et économiques des règlements soumis par l'Ordre.

Les règlements en cause n'ayant pas encore subi l'épreuve de la réalité, bien malin qui prédira aujourd'hui avec vraisemblance sinon avec exactitude leurs retombées sur le monde de la pharmacie et sur la qualité de la santé publique. Mais, à relire les débats à l'Assemblée nationale, il ne fait guère de doute que le législateur n'était pas satisfait de la situation actuelle, qu'il voulait manifestement en réprimer les abus et que la commercialisation et la publicité entraînaient dans les zones de tir favorites des députés, tant de l'Opposition que du gouvernement. Aux experts de dire si les projets de règlements sont valables ou ultra vires ou encore bien ou mal taillés pour répondre aux buts de la loi. Mais, avant même que le débat ait lieu, nul ne saurait plus s'en tenir au statu quo ou aux droits acquis.

On peut trouver que les lois Castonguay ont été dans ce domaine trop idéalistes ou munies de dents trop pointues, mais elles sont là et les pouvoirs qu'elles donnent à l'Ordre des pharmaciens n'ont rien d'aléatoires. A vrai dire, on pouvait alors trouver que l'ancien ministre des Affaires sociales, en prenant le parti de ramener la pharmacie dans le champ des professions alors qu'elle connaissait partout un spectaculaire poussée commerciale, donnait in extremis à une corporation en voie de disparition une illusoire respiration artificielle. Sans qu'on puisse tirer de conclusions péremptoires à ce chapitre, force est de voir que le climat est en train de changer dans ce domaine comme dans bien d'autres et pas seulement au Québec, et que M. Castonguay préparait peut-être autant l'avenir qu'il amenait le passé.

Ainsi, entre les grands manufacturiers de médicaments et les pharmaciens, la profes-

sion médicale détenait et détient un rôle capital, et autant que la publicité des grandes firmes ou l'appétit commercial des modestes pharmaciens, la pratique sinon la politique suivie par les médecins a largement contribué à façonner la consommation actuelle des médicaments de toutes catégories. Or les directeurs de l'importante Association médicale des Etats-Unis viennent de recommander à leurs membres de supprimer désormais la publicité dans les journaux, magazines et bulletins de l'Association, soit une coupure de \$9 millions provenant à 90% des compagnies de produits pharmaceutiques. Les médecins ne veulent plus paraître rattachés à cette industrie. "Nos journaux scientifiques seront meilleurs et la crédibilité de l'Association sera relevée grâce à cette décision, déclarait le vice-président de l'AMA, même si nous refusons d'admettre que cette publicité nous a influencés dans le passé dans nos prises de position fondamentales.

Dans le cas présent, la responsabilité délicate mais inéluctable de l'Office que préside Me René Dussault consiste à choisir non pas d'abord entre des orientations qui ont déjà été tranchées par le législateur, mais entre des aménagements pratiques qui soient judicieux. Ce n'est pas en criant "A bas les commerçants" qu'on assure un service professionnel dans une officine. Ce n'est pas non plus en brandissant des chartes des droits du drogué qu'on va contrôler davantage que par le passé l'effet des médicaments efficaces. Il y a des médecins qui jouent de la castonguette comme des castagnettes et dont les patients ont conservé le droit d'être malades même après l'adoption du code des professions! Le choix de l'Office, espérons-le, ne doit pas se réduire à trancher entre l'apothicaire arriéré et le vendeur de librimis à gage.

Dans cette action gouvernementale pour assainir les habitudes des consommateurs et des pharmaciens et médecins, il ne faut pas tout attendre cependant des seuls professionnels, commerçants ou pas, ni des deux règlements qui sont soumis au cabinet par l'Ordre des pharmaciens. On aura beau régulariser les réseaux de distribution et de consultation, la pression des consommateurs va continuer de pousser vers plus de dépenses et de services si aucun frein n'est mis à la publicité de masse, ou du moins à la publicité qui se moque de l'information scientifique et de l'éducation médicale, et joue au contraire sur l'ignorance du public dans un domaine où il n'est guère armé pour se défendre.

Jean-Claude LECLERC

"Les jeux sont faits, rien ne va plus"

Québec-Presses : les leçons d'une expérience

par CLAUDE RYAN

"Nous sommes enfermés dans un cercle vicieux sans fin: sans moyens financiers, nous ne pouvons assurer la survie du journal et entrevoir sa rentabilité à moyen terme. C'est pourquoi, après analyse complète de la situation, le conseil d'administration de la coopérative a décidé de suspendre définitivement la publication de Québec-Presses." En ces termes non équivoques, l'hébdomadaire Québec-Presses, après cinq années de parution, a fait hier ses adieux à son public.

La nouvelle déçoit, même si on s'y attendait. Après la pause de l'été dernier, le journal avait en effet opté pour une formule plus logique. Après avoir longtemps vacillé entre la formule du "quotidien du dimanche" et celle de l'hébdomadaire proprement dit, il avait enfin choisi la seconde. Dans cette veine, il avait commencé à exploiter des filons prometteurs.

Mais il était trop tard. Les dettes accumulées au cours des cinq premières années étaient très lourdes. Rien, dans l'évolution des dernières semaines, ne laissait entrevoir un redressement rapide. Les centrales syndicales ne pouvaient plus soutenir le journal, il ne lui restait qu'à fermer ses portes. Ce qu'il a fait avec tristesse mais aussi avec une grande dignité.

Dans son article d'adieu intitulé "Cinq ans de liberté", l'équipe de rédaction de Québec-Presses souligne que Québec-Presses répondait à deux aspirations largement répandues chez les professionnels de l'information, à savoir:

1) le désir de travailler dans une entreprise de presse "où les politiciens ne pourraient pas téléphoner au "boss" pour lui dire: écoute, baquais, si cette nouvelle-là sur Paragon Business Forms paraît, finis les contrats publicitaires du gouvernement, des amis du gouvernement et de la Régie des Alcools";

2) le rêve d'œuvrer dans un journal où il n'y aurait plus de "boss" au sens classique du terme, mais où les journalistes eux-mêmes auraient la responsabilité du journal sous des formes collégiales inédites.

Québec-Presses naissait aussi, soulignent les rédacteurs du journal, à une époque "où les journaux se mouraient d'asphyxie, où la liberté était devenue un vain mot". On voulait créer, "dans ce désert de l'information", une oasis de liberté. Voilà donc posés par les responsables mêmes de la publication qui vient de mourir les critères auxquels on peut mesurer la valeur de leur effort. Le bilan ne saurait évidemment être entièrement négatif. On verra cependant qu'il comporte de sérieuses déficiences. Il faudra plus qu'un chant du cygne lyrique pour les faire oublier.

Un certain goût de la liberté

Typique en cela d'un esprit très répandu dans les milieux de gauche, Québec-Presses se voua dès le début à un culte pratiquement illimité de la li-

berté. Si l'on excepte les "establishments" syndicaux, qui y furent traités avec une déférence beaucoup plus grande que les autres, à peu près tout ce que le Québec compte de notables, de bourgeois en place, d'institutions établies, tomba un jour ou l'autre sous le coup de la critique et des "révélation" de Québec-Presses.

On constata vite, hélas, que ce goût de la liberté ne s'accompagnait pas toujours d'un sens aussi prononcé de la responsabilité. Trop souvent, les "nouvelles", les "enquêtes", les "dénonciations" de Québec-Presses furent systématiquement unilatérales. On finit par se rendre à l'évidence: on ne pouvait guère se fier à ce qui paraissait dans ce journal. Ce réflexe devint si répandu que, même devant une prière authentique et importante, une réaction spontanée s'emparait de vous: vous éprouviez le besoin, avant de marcher, de vérifier auprès de sources différentes.

Les rédacteurs de Québec-Presses ne surent pas résister, dans l'examen de la réalité sociale, à un manichéisme facile qui incline commodément à diviser les gens en bons et en mauvais, en membres de l'establishment et en exploités, en oppresseurs et en opprimés. S'ils mirent au jour un certain nombre de dossiers originaux, ils embrouillèrent, par contre, un nombre encore plus élevé de questions, faute de les avoir abordées avec l'objectivité nécessaire.

Québec-Presses croyait souvent faire montre d'audace en s'emparant de dossiers que d'autres publications avaient refusés ou reportés parce qu'elles les jugeaient incomplets ou biaisés. C'était faire montre d'une conception de la responsabilité fort discutable qui n'était pas de nature à lui attirer ce respect fondamental, à lui gagner cette "crédibilité" dans laquelle aucune publication ne peut espérer survivre. Les chapelles de gauche applaudissaient volontiers aux excès de Québec-Presses. Le lecteur moyen demeurerait plus réservé: c'est pourtant lui qu'il aurait fallu attirer.

Des liens ambigus avec le mouvement syndical

L'appui du mouvement syndical eût normalement dû être une source de force pour Québec-Presses. S'il n'eût point ce résultat, serait-ce dû au fait qu'il fut, dès le départ, acquis dans des conditions équivoques dont les promoteurs du journal ne furent pas assez conscients?

Dès que vous acceptez de financer une entreprise en vous appuyant sur une source d'aide précise, vous ne pouvez prétendre agir envers cette source comme si vous ne lui deviez rien. Ou vous nourrirez l'illusion d'être complètement indépendant, et alors un grand nombre de personnes refuseront avec raison de vous croire, en attendant le jour où vos sources d'appui se chargeront elles-mêmes de vous rappeler que vous ne vivez pas

dans un univers angélique. Ou vous accepterez lucidement et humblement votre servitude, et alors vous cesserez vite de proclamer pharisaïquement que vous êtes plus libre que tous les autres ensemble. Québec-Presses refusa toujours de faire face franchement à ce dilemme. Aussi fut-il le seul à croire qu'il jouissait d'une liberté totale envers les "establishments" syndicaux de qui il tenait une bonne partie de son existence. J'aurais mieux aimé, quant à moi, un journal qui eût avoué carrément son biais syndical et reconnu, en conséquence, certains intérêts auxquels il ne pouvait s'en prendre avec la même désinvolture qu'il pouvait mettre à attaquer les gouvernements.

L'ambiguïté des appuis syndicaux sur lesquels reposait Québec-Presses vint aussi du fait que ces appuis vinrent beaucoup plus d'en haut que d'en bas. Si Québec-Presses avait répondu à des attentes profondément ressenties de la base, comment expliquer qu'il ait terminé sa carrière avec un tirage sensiblement inférieur à 20,000 exemplaires? Les travailleurs syndicaux sont, au Québec, plus d'un demi-million, en comptant les quelque 75,000 enseignants regroupés dans la CEQ. Comment se fait-il qu'ils n'aient pas été plus nombreux à lire Québec-Presses et que les lecteurs de celui-ci se soient surtout recrutés, en définitive, dans cette classe moyenne dont les rédacteurs du journal n'ont jamais semblé connaître l'existence?

La formule collégiale

L'expérience de Québec-Presses devait surtout contribuer à instaurer de nouvelles structures tant dans la propriété que dans la direction concrète des journaux. L'équipe de Québec-Presses, dans son chant du cygne, conclut à ce propos, sur un ton triomphaliste dont il semble que, même dans l'échec, elle ne réussira jamais à se départir dans certains milieux: "La principale réussite de Québec-Presses, c'est peut-être d'avoir donné ce goût (de la liberté) aux journalistes des autres médias."

Avant d'aller plus loin, on voudrait néanmoins tenter un bilan de l'expérience faite à Québec-Presses. Qu'il s'agisse des structures de propriété ou des structures de direction, ce bilan suggère des conclusions très réservées.

D'abord, on ne saurait affirmer que la formule coopérative ait été un succès mirobolant en matière de propriété de l'entreprise. Il y a un charme certain à proclamer que 2,000 sociétaires sont propriétaires d'une entreprise. Ce charme se fonde de plus sur une réalité solide quand chaque sociétaire, comme dans une caisse populaire, contribue, par ses épargnes régulières, au développement de l'institution. Mais dans une entreprise de presse, que peut faire le sociétaire ordinaire, en plus d'acquiescer quelques parts sociales et d'être abonné? Dans

le cas de Québec-Presses, on a vu, en tout cas, qu'il comptait pour assez peu quand il s'agissait d'assurer le financement de l'entreprise. N'eût-il pas été plus réaliste et plus vrai de donner carrément le pouvoir à ceux qui assuraient ce financement, c'est-à-dire aux représentants des centrales syndicales, quitte à définir ensuite des arrangements garantissant une liberté relative (je dis bien "relative", car l'autre, dès que vous devez compter avec un pouvoir extérieur, est impensable...)? On pourra, surtout dans des milieux qui ne connaissent souvent pas grand-chose à la formule coopérative, continuer à se gargariser de mots. Cela ne change rien à la réalité.

On ne saurait davantage idéaliser la formule de direction collégiale qui était sensée présider à la marche concrète de Québec-Presses. Dès le début, cette formule donna lieu à des accrochages qui entraînaient des départs remarqués. Par la suite, elle engendra un inconvenient grave: on ne fut jamais vraiment qui était responsable, en dernière analyse, des choses qui paraissaient dans le journal.

Il en va un peu d'un journal comme d'un gouvernement. Le public aime bien savoir qui est responsable, en définitive, de ce qui s'y fait. Il suffit d'avoir cherché à clarifier une situation avec un organisme comme Radio-Canada pour savoir à quoi aboutit, dans les organes de diffusion, un collégialisme excessif: au bout d'un certain temps, l'organisme peut faire les pires gaffes, vous renoncez tout simplement à tenter d'obtenir des éclaircissements ou le redressement d'un erreur, car le temps et l'énergie que vous dépenseriez pour obtenir ce résultat seraient tout à fait disproportionnés par rapport au résultat recherché.

Il fallait sans doute que l'expérience de Québec-Presses soit faite. Pendant sa brève existence, ce journal, malgré ses faiblesses, aura fouetté utilement les milieux politiques et ses confrères d'une presse mieux assise mais souvent plus complaisante. Le demi-million qu'on y a englouti aura, par contre, fait la preuve que le domaine des journaux, en raison des contraintes très lourdes qui y règnent, n'est peut-être pas celui qui se prête le plus aisément à des formules généreuses mais non éprouvées.

propos d'actualité

"L'insécurité se répand de plus en plus. Son expression la plus frappante est l'inflation qui tend à devenir galopante et, à des degrés divers, affecte tous les pays avec le cortège de ses maux. Tous les éléments d'une crise mondiale paraissent d'ores et déjà réunis."

M. Sauvagnargues, Ministre français des Affaires étrangères, Assemblée générale des Nations Unies, Le 23 septembre 1974.

A Chicago

Un code d'éthique pour les journaux du groupe Field

Les quotidiens Chicago Sun-Times et Chicago Daily News, sous deux propriétés du groupe Field, ont publié le 1er octobre dernier un texte résumant les normes d'éthique professionnelle auxquelles entendent s'astreindre ces deux journaux. Reconnaissant que les organes de diffusion font face "à un problème de crédibilité", M. Marshall Field écrit que les deux journaux dont il est le propriétaire ont décidé de faire face à cette difficulté plutôt que de jouer les vierges offensées.

Les deux journaux publieront désormais chaque jour un avis quotidien invitant les lecteurs à signaler aux responsables les erreurs qu'ils auront notées dans leur journal. Les personnes impliquées dans diverses controverses seront invitées à exposer leurs vues dans les deux journaux. Des procédures d'appréciation interne de la qualité professionnelle de la matière publiée sont aussi instituées. Enfin, les journaux s'engagent à procéder à une vérification rapide des erreurs qu'on voudra porter à leur attention.

Quant au code d'éthique professionnelle publié par les deux journaux, en voici le texte intégral. La version française a été établie par Le Devoir.

L'intégrité du Chicago Sun-Times et du Chicago Daily News repose sur la réputation d'équité et d'exactitude de ces journaux. Elle a pour fondement la présentation de la nouvelle en dehors de tout préjugé ou biais attribuable à nos opinions. Être professionnel, c'est être précis et juste.

Les directives qui suivent ont été préparées en vue d'éclairer le personnel des deux journaux et le public quant aux politiques qui sous-tendent nos normes professionnelles. Aucune directive ne saurait prévoir toutes les situations. Aucune directive ne saurait servir de substitut à cette réputation d'intégrité qui ne peut être le fruit que de décisions prises au jour le jour par un personnel de rédaction voué à la recherche de la vérité et à sa divulgation libre de craintes ou de faveurs.

L'exactitude

L'exactitude dans la présentation de la nouvelle est la marque distinctive d'un professionnel. Elle est une norme d'excellence que nous nous appliquerons toujours à atteindre.

1) Nous n'épargnerons aucun effort en vue d'éviter les erreurs ou les imprécisions. Aucune excuse ne saurait justifier une négligence ou une omission dans la vérification d'un fait ou d'un allégué.

2) Les manchettes et les illustrations publiées dans nos journaux doivent être un reflet fidèle des articles qu'elles introduisent ou accompagnent.

3) Les erreurs doivent être corrigées rapidement et franchement. S'il est impossible d'éviter toutes les erreurs, il est facile de corriger celles que l'on fait. En procédant à une correction, nous ne devons pas craindre de reconnaître que nous avons erré.

Nous devons en tout temps manifester du respect envers les personnes avec lesquelles nous entrons en contact dans notre travail de

cueillette et de présentation de l'information. Dans cette perspective, voici quelques lignes de conduite:

1) Toute personne ou organisation dont la réputation est attaquée a droit à une réplique simultanée.

2) Aucun effort ne doit être épargné en vue de présenter tous les côtés des questions controversées.

3) Surtout dans les articles d'information traitant de sujets controversés, il faut éviter le recours aux citations non-accréditées d'une identification de la source d'où émane la citation, sauf dans les cas où les raisons qui justifient le maintien de l'anonymat sont parfaitement claires aux yeux du lecteur.

4) Nos journaux s'engagent à sauvegarder et à défendre contre toute divulgation l'identité de sources confidentielles d'information d'où ils peuvent tirer des renseignements jugés dignes de publication.

5) Les articles d'opinion et d'analyse doivent être identifiés comme tels d'une manière appropriée. Ils doivent être présentés d'une manière qui permette de les distinguer des articles d'information proprement dite.

L'éthique professionnelle

La direction et le personnel de nos journaux doivent rester libres de toute obligation envers des intérêts particuliers et n'avoir d'autre engagement qu'envers le droit du public à l'information.

1) Les emplois secondaires, l'engagement politique actif, l'exercice de charges publiques, la participation aux organisations communautaires, doivent être évités s'ils présentent un danger de conflit d'intérêts et risquent de compromettre l'intégrité des journaux. L'acceptation de cadeaux ou de services ayant une certaine valeur doit aussi être évitée.

2) En principe, nous continuerons d'assumer les frais de tout voyage fait par des membres de notre personnel. S'il faut faire exception à cette règle, la décision sera prise au mérite dans chaque cas; il sera entendu toutefois que, dans le cas d'un voyage fait gratuitement, les conditions dans lesquelles il aura été fait seront pleinement expliquées au public à l'occasion de tout reportage qui suivra.

L'ouverture au public

Nous reconnaissons et respectons le droit du public à exprimer son opinion sur les sujets d'intérêt public et sur la matière publiée dans nos pages. Dans chaque journal, nous suivrons la politique suivante: sujet seulement à certaines contraintes d'espace et à des règles minimales de pertinence, nous réserverons une section spéciale dans nos journaux pour les opinions en provenance du public et pour les corrections qu'il voudra proposer.

Nous voulons un dialogue avec nos lecteurs. Car chaque journal est leur journal autant que le nôtre. Les responsables de la rédaction et leurs collaborateurs seront chargés de susciter une participation maximale du public, de manière que tous les points de vue soient présentés à nos lecteurs.

Nous reconnaissons enfin que notre intégrité est notre bien le plus précieux. Vouant préserver cette intégrité, nous promettons de déployer nos meilleurs efforts et nos ressources entières afin de respecter les engagements pris envers ceux à qui nous devons répondre en dernière analyse de notre travail, c'est-à-dire envers nos lecteurs.

lettres au DEVOIR

Québec et les Haïtiens

Au Format 60 du 22 octobre dernier, Pierre Nadeau concluait ainsi le reportage sur les compatriotes haïtiens menacés d'expulsion: "La question, au fond, est de savoir si la société québécoise est disposée à accepter de se transformer en une société multiraciale". Effectivement, c'est là le noeud du problème et non seulement de savoir si les éventuels expulsés seront, en Haïti, menacés dans leur liberté voire leur vie.

M. Robert Andras a répondu (pour la société québécoise?) à la question de Pierre Nadeau. L'éditorial de Claude Ryan dans l'édition du mercredi 30 octobre démontre de façon on ne peut plus claire la contradiction entre les déclarations faussement humanitaires du ministre fédéral à la Chambre des Communes le 22 octobre et son attitude face au cas précis des haïtiens. La réponse du ministre fédéral de l'immigration est négative. Le ministre québécois de l'immigration, lui, répond par l'affirmative, mais bien timidement et en son nom personnel.

En effet, dans sa déclaration à l'Assemblée nationale sur ce problème, le 22 octobre dernier, reprenant l'interrogation de Pierre Nadeau, il commentait: "La question reste posée et elle ne concerne pas seulement les gouvernements et les fonctionnaires. Elle concerne tous les habitants de ce pays. C'est le message de fraternité et d'accueil que je m'efforce d'exprimer et de faire passer depuis bientôt trois ans où l'on m'a nommé ministre de l'Immigration". (Le Devoir, p.6, 30 oct. 74) Admettons que M. Jean Bienvenue, personnellement, accueille fraternellement les gens de toutes les races. Quelle est la réponse du gouvernement dans lequel il exerce ses fonctions de ministre?

La question concerne tous les habitants de ce pays (nous soulignons pour rappeler qu'il parlait du Québec) et non seulement le gouvernement, explique M. Bienvenue. C'est exact! Mais se pourrait-il que ce gouvernement reporté au pouvoir par une écrasante majorité ne se sente pas autorisé à parler au nom du peuple québécois? Si c'était le cas, ne pourrait-il tenir un référendum? Encore une fois, que répond le gouvernement du pays du Québec?

Qu'il ne s'abrite pas sous le manteau de la compétence fédérale. Nous insistons pour le savoir: la société québécoise est-elle disposée à

se transformer en une société multiraciale? Rapandant une dépêche de La Presse Canadienne, Le Devoir écrivait le 29 octobre en page 10 sous le titre: Ottawa s'inquiète des tendances de l'immigration: "Le livre vert sonnerait notamment l'alarme sur le déclin du nombre d'immigrants en provenance de l'Europe et sur son corollaire, la montée spectaculaire d'immigrants en provenance de l'Asie, de l'Afrique, des Antilles et de l'Amérique dite latine". Est-ce que le gouvernement québécois trouve alarmant le nombre croissant d'Haïtiens au Québec? Le même article continue: "On justifierait cette inquiétude par la nécessité qu'il y aurait de maintenir la proportion présente entre les anglophones et les francophones au Canada". Le gouvernement québécois, lui, s'inquiète-t-il d'augmenter ou de maintenir la proportion francophone au pays du Québec?

Ainsi que le révèle les chiffres de son bulletin l'Immigration au Québec, le gouvernement québécois sait pertinemment que seulement trois sur dix immigrants admis au Québec en 1973 parlent ou sont capables de parler français. Devant ces statistiques, le ministre de l'Immigration du Québec peut-il accepter encore que l'émission des visas d'immigration soit exclusivement de juridiction fédérale? L'immigration est bien plus vitale pour la société québécoise que les télécommunications. A ce dernier sujet, le gouvernement québécois a su, à juste titre, adopter une attitude ferme vis-à-vis d'Ottawa. Pourquoi est-il pusillanime en matière d'immigration? Le gouvernement du Québec sait aussi qu'Haïti est devenu la source la plus abondante d'immigration francophone pour le Québec. Devant ce fait, en plus de s'interroger sur le sort qui attend les Haïtiens déportés dans leur pays d'origine, la société québécoise ne devrait-elle pas se demander s'il est ou non de son intérêt de puiser abondamment à cette source? Pour ce faire, il lui faut évidemment ré-

pondre à la question de savoir si elle est disposée à accepter de se transformer en une société multiraciale. D'aucuns tenteront d'éluider la question en avançant que le Québec est plein d'Italiens, de Français, de Grecs et d'autres. Cet argument ne tient pas: c'est de race qu'il s'agit.

Au fait, avant que Pierre Nadeau ne pose la brûlante question à la société québécoise, Michel Chartrand avait très bien circonscrit le problème quand il disait à propos des haïtiens (je cite de mémoire): "Ils parlent français, ils sont noirs, ils sont militants". La société québécoise veut sans doute des francophones (le contraire sera incompréhensible) mais acceptera-t-elle que ces francophones soient d'une autre race, que ces francophones soient noirs... et militants? Si le gouvernement québécois peut parler au nom de ceux qui l'ont élu, qu'il réponde sans détour! Si ce gouvernement croit profitable pour son pays d'avoir de tels francophones, qu'il agisse en gouvernement responsable!

En l'occurrence, cela signifie prendre le contrôle de son immigration, de façon encore plus déterminée que ces francophones soient d'autres communications. Pour parler au plus pressé, dans le cas des haïtiens menacés de déportation cela signifie: d'une part, exiger et obtenir du ministre fédéral de l'Immigration qu'il utilise ses pouvoirs discrectionnaires pour arrêter le processus d'expulsion, sans quoi l'Assemblée nationale munitrait son ministre de l'Immigration de pouvoirs semblables pour tous les cas concernant des francophones; d'autre part réclamer un non-lieu dans l'affaire des deux Haïtiens que le ministre public fédéral accuse d'avoir aidé un compatriote à demeurer "illégalement" au Canada. Ainsi répondre aura été donnée à la question fondamentale posée à FORMAT 60.

Emmanuel MICHEL, instituteur à la Polyvalente St-Joseph à Mont-Laurier, Mont-Laurier, le 3 novembre 1974.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean-François

Trempier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les bureaux sont situés à 9130, rue Bonin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$40 par année, six mois \$22. Édition du samedi: \$10 par année. Édition quotidienne, livre à domicile par courriel: \$1.20 par semaine. Tout de l'abonnement sera payé par mandat postal sur demande. Bibliothèque nationale du Québec, dépôt légal 0838. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 644-3361 (lignes groupées)

des idées

des événements

des hommes

Allan J. MacEachen à la Conférence de Rome:

“Le Canada s’engage à verser plus que sa part de l’objectif fixé pour l’aide alimentaire”

Le problème de la faim doit aujourd’hui être abordé à tous les niveaux: celui de la famille, du village, de la province, du pays et de la région, comme celui de la planète, car la responsabilité première qui incombe à toute société quelle qu’elle soit, est celle de nourrir ses membres. La communauté mondiale dont nous faisons partie assiste chaque jour au spectacle angoissant de la famine partout où elle sévit; c’est pourquoi nous devons faire appel autant à nos sentiments de compassion qu’à notre intelligence pour trouver les moyens de produire suffisamment de denrées alimentaires pour subvenir aux besoins de tous les hommes. Les méthodes actuelles peuvent certes être améliorées, mais nous ne devons pas oublier pour autant, quelle que soit la quantité de nourriture produite à l’échelle internationale, que la plupart des hommes continueront sans doute à dépendre des ressources alimentaires provenant des marchés voisins.

C’est la raison pour laquelle le Canada insiste sur la nécessité d’accroître la capacité de production alimentaire des pays en voie de développement, car c’est sur cet aspect du problème que doit être axée la lutte contre la faim. Notre gouvernement est décidé à accorder, dans le cadre de ses programmes d’aide, la plus grande priorité aux régions qui disposent des ressources pouvant leur permettre d’atteindre un niveau suffisant de production alimentaire. Le Canada a toujours répondu aux demandes d’aide qui lui ont été présentées à cette fin. Nous analysons présentement avec soin les ressources humaines et matérielles que nous possédons afin de trouver par quels moyens elles pourraient être mises à la disposition des pays en voie de développement qui désirent perfectionner leurs techniques de production agricole et de pêche. Nous avons donc l’intention de répondre adéquatement aux demandes d’aide des pays qui sont fermement décidés à affecter

toutes leurs ressources nationales à la production alimentaire et pour lesquels cette production constitue un objectif prioritaire. Nous estimons que les pays qui sont disposés à faire des sacrifices de cet ordre sont en droit de s’attendre à recevoir une aide internationale proportionnelle de la part des membres de la communauté internationale qui sont en mesure de le faire, et c’est pourquoi nous nous efforçons de participer à la création d’organismes conçus dans cette optique.

L’expérience nous enseigne qu’il n’est pas facile d’accroître la production alimentaire sans prendre de risques. Cet objectif suppose en effet une certaine adaptation des richesses naturelles, de la technologie de la recherche, des ressources financières, des installations d’entreposage et des modes de transport, des agences de mise en marché, des services de planification et des services publics, qui peut entraîner des modifications de modes de vie traditionnels. Il s’agit également de tenir compte de l’obstacle que constitue l’épuisement des réserves de certains produits de base, notamment les engrais azotés. Cet obstacle ne disparaîtra pas du jour au lendemain comme par enchantement, et chaque pays doit trouver, par lui-même, les moyens de le surmonter. Dans les secteurs où le Canada est en mesure d’alléger ces problèmes, il le fera, et il s’efforcera parallèlement d’assurer sur une base équitable et non discriminatoire l’approvisionnement en produits de base à l’échelle internationale.

La situation des “groupes les plus vulnérables” dans les régions où règne la famine constitue un reproche adressé à la communauté internationale dans son ensemble. Le spectacle que nous offrent deux cent millions d’enfants sous-alimentés et de mères nourricières tourne en dérision les idéaux professés par toutes les sociétés. Il faut trouver les moyens de permettre aux enfants sous-alimentés d’aujourd’hui, de contribuer à la prospérité de demain. La Conférence de Rome doit se fixer comme objectif d’augmenter le volume des denrées alimentaires destinées à ces groupes, et d’accorder la priorité à ces derniers parmi les bénéficiaires des programmes internationaux d’aide alimentaire. L’UNICEF et le Programme alimentaire mondial, sans oublier les organismes bénévoles qui font véritablement oeuvre de pionniers dans ce domaine, doivent être dotés des ressources nécessaires à la mise en oeuvre de programmes pratiques et efficaces. Le Canada entend assumer la part qui lui revient dans cette entreprise.

Nous ne pouvons ignorer le fait que dans un avenir très rapproché, nous devons faire face à un accroissement sensible des demandes d’importation de denrées alimentaires de la part de pays qui ne sont pas en mesure de payer. Or, les programmes d’aide alimentaire d’un grand nombre de pays donateurs étaient jusqu’à présent facilités par l’existence de stocks excédentaires qui sont maintenant épuisés. L’aide alimentaire fléchit donc au moment même où le besoin s’en fait le plus durement sentir. Et pourtant, les bénéficiaires des “stocks excédentaires” ne peuvent être considérés comme étant de trop, et leurs besoins laissés pour compte. Le Canada a envisagé sa participation aux programmes d’aide comme un témoignage de solidarité internationale et d’humanité. Ce n’est pas aujourd’hui que nous allons abandonner. Les pays donateurs, voire toutes les nations riches, ont le devoir de maintenir le volume de leur contribution au même niveau aussi longtemps que persistent les conditions d’urgence, et ils devraient même délier leur bourse encore plus s’ils sont en mesure de le faire. Parallèlement, les pays bénéficiaires, ceux d’hier comme ceux de demain, se doivent de prendre toutes les mesures qui s’imposent pour augmenter leur production nationale de denrées alimentaires de manière à ne pas priver les populations sous-alimentées au profit d’autres qui peuvent s’en sortir.

Le Canada accepte dans ses grandes lignes la politique d’aide alimentaire à longue échéance qui nous a été recommandée. J’aimerais toutefois préciser l’attitude du gouvernement canadien à l’égard de chacune des recommandations formulées. Tout d’abord, le gouvernement canadien souscrit au principe de la planification et il a décidé de faire connaître ses engagements pour les trois années à venir. En second lieu, le Canada reconnaît également qu’il devrait, pour pallier l’érosion du niveau de l’aide alimentaire provoquée par les hausses soudaines de prix, exprimer ses engagements en termes matériels plutôt que monétaires, c’est-à-dire s’engager à fournir de la nourriture plutôt que des sommes d’argent, troisièmement, le Canada appuie l’établissement d’un objectif minimal de dix millions de tonnes de céréales vivrières annuellement au chapitre de l’aide alimentaire. Quatrièmement, nous nous engageons, conformément aux principes auxquels nous venons de souscrire, à fournir en moyenne au cours de chacune des trois prochaines années un million de tonnes de céréales vivrières. Si nous nous sommes engagés à verser plus que notre objectif minimum d’une part, et que, d’autre part, la communauté internationale est aux prises avec une situation d’une gravité exceptionnelle, nous espérons que les pays donateurs,

aussi bien ceux de longue date que les nouveaux venus, s’engageront comme nous à surpasser cet objectif. Cinquièmement, le Canada est disposé à accroître considérablement sa contribution de produits autres que les céréales vivrières, devant servir à l’aide alimentaire. Sixièmement, nous reconnaissons l’effet bénéfique des programmes multilatéraux d’aide alimentaire ainsi que la nécessité d’en assurer l’efficacité future par des ressources adéquates. Nous sommes donc prêts à achever environ 20 pour cent de notre aide alimentaire par la voie de ces programmes multilatéraux. A cet fin, le Canada versera une contribution supplémentaire au programme alimentaire mondial.

Voilà pour l’essentiel la réaction du Canada face à la crise aiguë que nous affrontons à l’heure actuelle.

Les nouvelles voies de la collaboration

Nous continuerons à achever notre aide alimentaire par des voies multilatérales. Si l’on envisage le problème à plus long terme, le besoin se fait clairement sentir de définir plus précisément les circonstances se prêtant à l’octroi d’une aide alimentaire, et d’éviter de décourager la production alimentaire nationale dans les pays bénéficiaires. Il y a lieu de retenir les suggestions selon lesquelles il faudrait établir des réserves de céréales destinées aux secours d’urgence sur une base internationale solide, et créer des mécanismes assurant leur distribution rapide en cas de besoin; nous avons l’intention de participer à l’étude de cette question.

Le Canada propose depuis longtemps la signature d’ententes sur les céréales ainsi que d’autres mesures destinées à renforcer la sécurité alimentaire mondiale. L’an dernier, lors de la Conférence de la FAO, le Canada a appuyé le principe d’un engagement volontaire sur la sécurité alimentaire mondiale, et il a depuis participé activement à l’étude de différents projets de textes. La formule d’engagement volontaire soumise à la Conférence renferme une série d’objectifs dont la réalisation constituerait un progrès important sur le plan mondial. Le Canada appuie la proposition d’engagement et est disposé à y adhérer dès que les limites et les modalités d’application auront été établies. Il ne faut cependant pas nous illusionner, car il reste beaucoup de travail à faire, en particulier auprès des pays les plus directement concernés, pour concrétiser les objectifs de sécurité alimentaire. Le Canada entend participer pleinement à cette tâche difficile.

La sécurité alimentaire mondiale prise dans son sens le plus large ne peut se concrétiser que si les réserves alimentaires sont administrées avec prudence à tous les niveaux, que si les gouvernements, les producteurs et les exportateurs dans chaque pays font preuve de jugement et de clairvoyance en évaluant les besoins et les approvisionnements. Par le passé, le Canada a joué un rôle de premier plan en matière de sécurité alimentaire mondiale grâce à la gestion des approvisionnements et à la constitution de réserves. C’est là une tâche à laquelle nous serions heureux de contribuer plus largement. L’information peut jouer un rôle important, et c’est pourquoi nous espérons que tous les pays participant à la Conférence contribueront largement et utilement au système d’information proposé. Les pays importateurs de denrées

alimentaires ont de toute évidence avantage à augmenter leur capacité de stockage et à contribuer ainsi à la sécurité mondiale. A plus long terme, il est fort probable que la sécurité dépendra de la mesure dans laquelle les producteurs et les exportateurs seront assurés de revenus stables correspondant à la valeur de leurs produits, valeur que tous s’entendent aujourd’hui à reconnaître.

Nous ne devons pas laisser les questions d’ordre pratique nous détourner du but premier de la Conférence, qui doit être, selon nous, de faire prendre conscience à tous les hommes de l’humiliation que constitue la faim pour l’humanité, quel que soit l’endroit où elle sévit, et de la nécessité pour tous les gouvernements de se fixer comme objectif primordial l’élimination de la faim. Le Canada estime cependant qu’il y aurait lieu de créer de nouveaux organismes de coopération internationale en matière de politique alimentaire, qui seraient chargés de déterminer les secteurs de développement prioritaires; nous sommes disposés à appuyer à cette fin la création d’une organisation appropriée.

Une contribution spéciale de \$50 millions

Deux champs connexes de l’activité internationale sont intimement liés aux problèmes de l’alimentation. Ce sont le commerce international et la protection de l’environnement. Le Canada favorise depuis longtemps une libéralisation générale du commerce des denrées alimentaires, afin d’encourager les bons producteurs et d’assurer ainsi un approvisionnement alimentaire plus abondant, à des prix raisonnables. Il s’agit là de l’un des principaux objectifs que nous poursuivons dans le cadre des négociations commerciales à Genève. Nous reconnaissons que certains pays importateurs de denrées alimentaires ont énormément de difficultés à respecter leurs engagements financiers à court et à moyen terme, et que le dilemme qui en résulte découle, sous certains rapports, de facteurs sur lesquels les principaux intéressés n’exercent aucun contrôle. Ce problème de paiement a cependant des répercussions dans tous les secteurs de l’économie des pays en cause, et c’est principalement par le biais de mesures financières générales, dont celles prises par le FMI et la BIRD, que le Canada s’attend à ce que le problème soit abordé. Nous avons bon espoir que les conclusions des né-



■ Prenant la parole le 6 novembre devant les participants à la Conférence mondiale de l’alimentation qui poursuit ses travaux à Rome, M. Allan J. MacEachen, ministre canadien des Affaires extérieures, a défini la position de notre pays devant les problèmes que pose la crise alimentaire internationale. Il a surtout pris au nom du Canada l’engagement d’une participation accrue aux programmes d’aide que veut mettre au point la Conférence. Le Canada s’est notamment engagé à verser une contribution spéciale de \$50 millions pour la mise en oeuvre de programmes d’urgence et à verser chaque année au cours des trois prochaines années un minimum de un million de tonnes de céréales vivrières. Voici de larges extraits de l’exposé de M. MacEachen.

l’ampleur de la crise actuelle.

Le but premier de la Conférence doit être, selon nous, de faire prendre conscience à tous les hommes de l’humiliation que constitue la faim pour l’humanité, quel que soit l’endroit où elle sévit, et de la nécessité pour tous les gouvernements de se fixer comme objectif primordial l’élimination de la faim. Si cette conférence, on ne peut en laisser la réalisation au hasard. Nous devons faire de notre mieux pour mettre sur pied les mécanismes nécessaires de contrôle et d’évaluation permanente des progrès accomplis afin de pouvoir rajuster notre tir et assurer que les ressources existantes et futures seront utilisées de façon à promouvoir un développement cohérent et efficace de l’agriculture. A notre avis, ce processus essentiel doit faire appel à l’expérience et aux compétences reconnues des organisations qui ont une contribution à faire à la recherche d’une solution au problème mondial de l’alimentation, je suis heureux d’annoncer que le gouvernement canadien a décidé d’affecter des fonds de \$50 millions de dollars à des projets d’aide au développement visant à réduire

QUAND ON FAIT UN LIVRE, ON VEUT PARTAJOUR AVEC LES AMIS. POUR LE FÊTING, AUBRE (QUI EST SI TANT CONTENTE) VOUS INVITATIONNE CONCORDIALEMENT À LA TRÈS FINALE DERNIÈRE REPRÉSENTATION DU PÔVRE PETIT SOL: ESSTRADINAIREMENT VAUTRE P.S. MÊME L’ENTRÉE SERA LIBRE, VOUS AUSSI JE L’EXPÈRE!

Au Gésu
1200 rue Bleury
le mercredi
13 novembre
à neuf heures
(C’est gratuit!)

Nous avons choisi pour vous... de jolies montres importées de Suisse exclusivement

EDGAR CHARBONNEAU

A- \$175.00 B- \$175.00

Place Bonaventure, 861-2214
Place Ville-Marie, 861-8169
1487 est, Ste-Catherine, 528-4933
Montréal

lettres au DEVOIR

Cette dame a-t-elle lieu de se plaindre?

J’ai lu avec la plus grande sympathie la “lettre ouverte” d’un groupe de femmes de la Petite Bourgogne parue dans Le Devoir du 28 octobre. Il y a cependant un cas sur lequel je n’ai pas pu verser toutes les larmes de mon corps: L’une d’elles se plaint d’avoir à entretenir un logis de HUIT pièces dans lequel elle habite avec HUIT enfants dont les âges s’échelonnent de sept à vingt-et-un ans, alors que quatre d’entre eux travaillent en usine. Avec la loi du salaire minimum, ceux-ci doivent rapporter au moins \$75, par semaine chacun, soit \$300, auxquels il faut ajouter, si j’ai bien compris, un certain montant du bien-être social, plus les allocations familiales. Donc, au bas mot, des revenus, hebdomadaires de \$400, ou \$20.000, par année. Avec d’aussi maigres revenus, j’espère que cette famille pauvre ne possède qu’une ou deux voitures!

La Ville de Montréal peut difficilement faire plus qu’elle ne fait actuellement pour ses défavorisés, compte tenu du peu de ressources que lui laissent les gouvernements supérieurs. Il lui faut donc songer à de nouveaux “projets de grandeur” afin de drainer ici l’argent qui, autrement, ne viendrait pas. Et ce ne sont pas des rêves ennuagés dans les p’tites patries qui réussiront à améliorer quoi que ce soit, non plus que “l’exemple” que donne la ville de Bologne, en Italie (Le Devoir des 25 et 26 octobre), qui s’il se trouvait suivi par d’autres villes, conduirait ce pays à la banqueroute et forcerait encore plus d’Italiens à s’expatrier!

Roger BOURGAULT
Montréal, le 30 octobre 1974

C’est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES (HO-DO) Galvanisées, cuivre aluminium Estimation gratuite

Montréal 322-4160
Québec 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

CHEZ DÉJEUNERS D’AFFAIRES \$500 LE COUVERT

DU LUNDI AU VENDREDI DE 12:00 H. À 15:00 H.

591 E. HENRI-BOURASSA

bardet FACE AU MÉTRO • 381-1777

En guise d’avant-goût aux Olympiques, venez assister à notre spectacle athlétique, tous les jours à 16h30. L’entrée est libre. Vous pourrez alors y admirer les différentes présentations de la monnaie olympique. Un tirage quotidien vous fera peut-être gagner un ensemble de la Série II en “coffret soigné”. Sans oublier le grand prix: un cabinet officiel des 28 pièces comprenant les Séries I et II, gracieuseté de Fred Samuels.

Supportons 76. A la Place Bonaventure, rez-de-chaussée central, du 7 au 16 novembre 1974.

SUPPORTONS '76

Monnaie olympique 1976
Olympic Coins 1976
Canada

UNE VIE PLUS RICHE GRÂCE À L’AMOUR ET À L’AMITIÉ

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

vous permettra probablement de nouer le genre de relations que vous souhaitez. Notre organisation dont les activités sont organisées à Montréal depuis 1966 a mis sur pied, avec un succès sans précédent, un programme unique à l’intention des adultes de tous âges. Obtenez plus de renseignements sur ce service confidentiel. Retournez dès aujourd’hui le coupon ci-dessous.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine, suite 108
Montréal H3B 1H9

Veuillez me faire parvenir tous les renseignements gratuits, sous enveloppe discrète, sans aucune obligation de ma part.

M. Mme Mlle Âge

Nom

Adresse

Ville

Téléphone

Paul VI fait le procès de la société de consommation

Suite de la première page

Le souverain pontife a souligné également le paradoxe qui veut que "la société humaine semble, jusqu'à maintenant, incapable d'affronter la faim dans le monde, alors qu'un progrès technique sans précédent a été atteint dans tous les domaines de la production".

"L'intelligence humaine pourrait soustraire à leur sort tant de grands malades, mais se déroberait à la tâche d'assurer une alimentation adéquate aux populations les plus vulnérables de l'humanité", a interrogé Paul VI.

La longue allocution du pape était rédigée en français, comme le bref discours de courtoisie du président de la conférence, le sénateur Giuseppe Medici.

Le saint-père constate que la crise alimentaire est encore plus alarmante qu'on le craignait, mais invite les délégués à éviter aussi bien la "panique" que la "pusillanimité" et à ne se "satisfaire, en aucun cas, de délais ou de demi-mesures". Puis il analyse les contradictions de la société actuelle.

La famine n'est pas "une fatalité inéluctable", remarque-t-il. La moitié des terres cultivables ne sont pas encore mises en valeur et le pape dénonce le "scandale d'énormes excédents alimentaires que certains pays déversent périodiquement, faute d'une sage économie qui en aurait assuré une consommation utile".

Il se demande d'autre part si la hausse des prix des matières alimentaires n'est pas "en étroite relation avec les fluctua-

tions d'une production réglée davantage selon les perspectives de bénéfices à réaliser que par les besoins de l'humanité (...). On diminue les stocks alimentaires pour des raisons, au moins partiellement, commerciales. "On enregistre une crise alimentaire générale et on en prévoit l'aggravation, alors que, dans certaines régions particulièrement bien placées pour assurer des excédents et des réserves d'urgence, on a réduit de façon impressionnante les surfaces arables. Nous voilà devant des contradictions qui dénotent cette crise aiguë de civilisation".

Cette crise tient au fait qu'on considère "seulement le modèle de société qui aboutit à une civilisation industrialisée, c'est-à-dire en mettant une confiance excessive dans l'automatisme des solutions purement techniques et oubliant les valeurs humaines fondamentales".

Le pape passe alors aux solutions possibles: "augmentation de l'assistance unilatérale et bilatérale au secteur agricole, dont le montant est trop modeste "au regard des budgets nationaux des pays nantis et disposant des liquidités internationales". Paul VI évoque alors le récent accroissement des prix du pétrole: "une crise récente a modifié la répartition de ces liquidités et n'a pas diminué leur volume", dit-il.

— création d'un fonds en faveur "des parties les moins favorisées de l'humani-

té" et réduction des dépenses pour les armements.

"Les hommes s'aveugleront-ils obstinément sur leur propre sort et se chercheront-ils des alibis, par exemple une action irraisonnée et unilatérale contre la croissance démographique, faute d'aller à l'essentiel?", interroge le chef de l'Eglise en évoquant les campagnes internationales pour le contrôle des naissances. Il est inadmissible que ceux qui ont le contrôle des biens et des ressources de l'humanité cherchent à résoudre le problème de la faim en interdisant aux pauvres de naître ou en laissant mourir de faim les enfants, dont les parents n'entrent pas dans le cadre de plans théoriques fondés sur de pures hypothèses concernant l'avenir de l'humanité".

"N'est-ce pas une nouvelle forme de guerre que d'imposer une politique démographique limitative à des nations, afin qu'elles ne réclament pas leur juste part des biens de la terre?" demande le pape.

Paul VI demande enfin que les agriculteurs soient associés étroitement à la lutte contre la faim et qu'on cesse de sous-évaluer l'importance de l'agriculture. Il relève "le recul du nombre des agriculteurs et parfois aussi des terres cultivées dans les pays industrialisés et le fait que dans les pays en voie de développement, bien que la grande majorité des habitants travaillent la terre, l'agriculture constitue le plus sous-développé des sec-

teurs du sous-développement.

Quelle que soit la valeur des moyens techniques mis en oeuvre, rien ne sera atteint sans la véritable réforme que représente la réhabilitation de l'agriculture et le retournement des mentalités à son endroit. C'est la dignité des agriculteurs (...) qu'il faut proclamer et promouvoir sans relâche (...). Il s'agit d'en finir avec la pression des secteurs économiques plus forts, qui vident la campagne de ces énergies humaines qui seraient en mesure d'assurer une agriculture de haute productivité.

Il faut instaurer une politique qui garantisse aux jeunes du monde rural le droit fondamental de la personne à un choix délibéré d'une profession valable, à égalité de termes et d'avantages avec celle que, seul, l'exode vers la ville et l'industrie semble pouvoir lui garantir aujourd'hui (...). En un mot, il faut transformer la masse paysanne en artisans responsables de leur production et de leur progrès".

Ainsi durant la fin de semaine, la conférence de l'alimentation a marqué le pas après cinq jours de débats, et les délégués commencent à montrer des signes de pessimisme.

Jusqu'à présent, les débats ont porté sur la question du financement de l'aide au développement mais il apparaît que chacun cherche à en faire peser la responsabilité sur les autres.

A cet égard, l'intervention du secré-

taire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, est révélatrice. Après avoir promis une augmentation de la contribution américaine à l'effort d'aide alimentaire, M. Kissinger a ajouté que "des moyens doivent être trouvés pour mobiliser les revenus excédentaires tirés du pétrole pour des prêts à long terme ou des dons aux pays les plus pauvres".

Cet appel, souvent répété à la tribune du palais des Congrès par Cuba notamment, a provoqué une immédiate réaction chez les pays exportateurs de pétrole qui, tout en reconnaissant qu'ils ont un rôle important à jouer, ont, comme dans le cas de l'Irak, exigé qu'avant toute chose, les "anciens pays riches" réparent les maux qu'ils ont infligés et "qu'ils continuent d'infliger" aux pays du tiers monde.

Dans le climat de polémiques sans fin, les pays communistes sont restés relativement prudents. Les Soviétiques ont vanté leur modèle, les Chinois le leur. Le représentant soviétique, MM. Nikolai Rodionov a insisté sur la "complexité" du problème de la faim mais n'a pas proposé de solutions concrètes tandis que celui de la Chine, M. Hao Chung-Shih, dont l'intervention a soulevé plus de curiosité que d'intérêt, a insisté sur la nécessité pour les pays en voie de développement de se "suffire à eux-mêmes".

La seule volonté d'aboutir à des résultats concrets est apparue dans le groupe des "77" qui, en dépit de l'indifférence

affiche par les pays industrialisés, répètent depuis le début de la conférence que d'une solution de la question du commerce international des matières alimentaires et agricoles dépend la solution du problème de la faim. La troisième commission qui est saisie de ce sujet examinera aujourd'hui un projet de résolution élaboré samedi par les "77" qui exigent que les négociations du GATT reprennent rapidement. L'intervention du président mexicain, M. Luis Echeverria, viendra sans doute renforcer cette position.

Les pays européens, quant à eux, ont apporté quelques projets pour l'accroissement de la production agricole et la mise sur pied d'un système cohérent de sécurité alimentaire pour une meilleure coordination de l'information, mais leurs positions sur la question du commerce des denrées alimentaires demeurent inchangeantes, ce qui leur a valu de nombreux reproches de la part des pays du tiers monde.

Dans les couloirs de la conférence, on ne croit plus au "miracle", tout au plus pense-t-on que la réunion de Rome permettra à l'opinion publique de s'apercevoir que la faim n'est plus un phénomène conjoncturel mais un phénomène structurel.

Il reste à espérer que, comme l'a dit l'un des délégués, la conférence, au cours de ses travaux de la semaine, ira au-delà de "ce qui est nécessaire pour éviter un scandale".



LES TRAINS

CP. Ils se réunissent hier soir, au Centre Paul-Sauvé de Montréal, pour faire le point de la situation.

Dans un communiqué émis hier après-midi, le président du comité conjoint de négociations des syndicats, M. R.C. Smith, affirme que les compagnies de chemin de fer "ont repris leurs services à Montréal" et invite instamment les syndicats à retourner au travail.

Un porte-parole du CN, M. René Chap-paz, a dit que cette société avait pris les dispositions nécessaires pour faciliter le retour au travail des syndicats, promettant notamment qu'aucune représaille ne serait exercée. Mais, a-t-il ajouté, les services aux voyageurs du CN sont restés immobilisés.

Dans son appel aux employés, M. Smith considère que l'entente conclue jeudi est "excellente" et qu'au total, elle représente une augmentation "sans précédent" de 21,8% au niveau des salaires et des avantages sociaux pour un contrat d'une seule année.

Le contrat, ajoute-t-il, n'entrera pas en vigueur avant d'avoir été ratifié en bonne et due forme par les 18 syndicats. Les assemblées de ratification auront lieu après que le nouveau contrat aura été approuvé par un comité des 18 syndicats qui se réunira plus tard cette semaine.

Faisant allusion à l'assemblée hier soir au Centre Paul-Sauvé, M. Smith précise qu'elle n'a pas été organisée par les négociateurs du front commun.

"Il est malheureux, ajoute-t-il, qu'une petite minorité d'individus mal informés ne puissent accepter cette sorte de démocratie. Ils veulent prendre le contrôle de la situation au moyen de grèves illégales."

"Nous savons qu'ils ont tort et nous ne nous laisserons pas intimider par leurs actions. Nous leur demandons de retourner au travail avec tous les autres et de laisser le processus de ratification suivre son cours normal et démocratique."

On estime à environ 5,000 le nombre d'employés de la région de Montréal qui

ne sont pas d'accord avec l'entente conclue par leurs négociateurs. Au total, le CN seul compte environ 17,000 employés à Montréal.

L'une des principales causes du mécontentement a trait à un bonus de vie chère de \$350 qui a été accordé aux syndicats qui demandaient que cette somme soit de \$750.

En plus de cette somme de \$350, les employés recevront une augmentation de salaire de 15% en 1975, hausse qui viendra grossir un ajustement à l'augmentation du coût de la vie, si celui-ci dépasse 10%.

En 1975, le revenu minimum moyen des employés du CN sera de \$13,101, une augmentation de \$2,049.

Les syndicats dissidents estiment, quant à eux, qu'ils sont en droit de recevoir un montant forfaitaire de \$750 pour compenser les effets de l'inflation, somme qu'on reçut récemment les pompiers de Montréal.

UN PC PROVINCIAL

entretien avec LE DEVOIR que la "formule idéale" serait la fusion de toutes les forces politiques de l'opposition non-péquistes. C'est évidemment l'objectif ultime de M. Bellemare, a-t-il dit, mais sur ce terrain, trop peu d'éléments sont disposés à le suivre, convaincus que l'appareil rattachement de l'Union nationale est avant tout attribuable à la victoire d'un seul homme dans la circonscription de Johnson en août, et non à la prétendue régénérescence de son Parti.

Cette formule idéale reste inaccessible dans les conditions actuelles, estime M. Dupras qui signale qu'aucun des partis et des groupes en présence, ni les conservateurs, ni l'Union nationale, ni les créditistes, ne consentiraient à sacrifier son nom et son programme, son prestige et son orgueil pour faciliter la naissance d'une nouvelle formation.

Même au sein du Conseil provincial du PC, la très grande majorité des membres, sur la foi de consultations et de sondages, ont acquis la certitude, clairement exprimée samedi, que l'UN n'est pas la solution recherchée et que la réponse se trouve dans la formation d'un parti distinct.

En conséquence, l'hypothèse la plus séduisante aujourd'hui aux yeux du Conseil provincial serait plutôt la création d'un "front commun" ou d'un "front populaire" regroupant sur la base d'un large dénominateur commun les divers partis de l'opposition non péquiste. Dans cette perspective, il ne s'agirait plus d'une fusion, ni même d'un regroupement, mais plutôt d'une alliance tactique à des fins électorales, chaque parti conservant son identité.

Dans la pratique, note M. Dupras, cette hypothèse, si elle était retenue et se révé-

lait plausible, conduirait l'alliance ou le front populaire à désigner dans chacune des régions du Québec les candidats du Parti le mieux en mesure de remporter la victoire dans cette région; par exemple, les créditistes en Abitibi, l'Union nationale dans les Cantons de l'Est, le Parti conservateur dans les circonscriptions anglophones de Montréal, etc. Afin de mieux structurer cette alliance des forces de l'opposition non péquistes, des lignes directrices seraient définies et un président serait élu. Si l'expérience devait se révéler fructueuse lors du prochain scrutin, peut-être alors pourrait-on envisager la création d'une nouvelle formation politique. Mais il faut encore franchir plusieurs étapes, conclut M. Dupras.

De son côté, M. Heward Graffey, député conservateur de Brome-Missisquoi aux Communes et l'un des principaux promoteurs du projet de création d'un Parti conservateur québécois, a déclaré au DEVOIR hier soir qu'il favorise toujours, quant à lui, la fondation d'une formation provinciale du PC. Mais il ne faudrait pas, a-t-il dit, que les démarches entreprises à cette fin provoquent un "affrontement avec l'UN" ou que le nouveau parti soit "imposé" par les instances supérieures du Conseil provincial de l'Association du PC ou par le Parti conservateur fédéral. Selon lui, M. Bellemare est bien disposé et ne ferme pas sa porte à ceux qui veulent discuter du projet avec lui. Lui-même associé au "groupe des 65", M. Graffey pense qu'il est tout à fait possible de créer un Parti conservateur québécois au printemps.

LES CRÉDITISTES

lient créditiste en 1970, les délégués le préférant à M. Yvon Dupuis, "poulain" de M. Real Caouette. En avril 1970, M. Samson se faisait élire avec onze autres députés créditistes. Deux ans plus tard, il démissionnait avec fracas, prétextant que son autorité était minée de l'intérieur et qu'il lui fallait un nouveau mandat clair et net. En février 1973, M. Dupuis était élu chef, battant MM. Samson, Roy et Armand Bois, alors député de Saint-Sauveur. En surface, tous se rallieront à l'ex-ministre libéral. En octobre 1973, ce fut la débandade, seuls MM. Samson et Roy survivant à la débâcle. M. Dupuis exclut les deux députés de son groupe, et tandis que M. Dupuis fonde le Parti présidentiel, qu'il vient d'ailleurs de quitter, les deux députés retournent aux sources.

Les militants orthodoxes décident alors de mettre l'accent sur l'organisation et de laisser le leadership entre parenthèses pour deux ans, de crainte de susciter de nouvelles querelles.

Fort habilement, les amis de M. Samson remirent cette décision en cause en fin de semaine, faisant valoir en gros les

motifs suivants: le Ralliement ne doit pas tarder pour se donner un chef parce qu'il peut y avoir des élections générales anticipées en 1976; il est beau de faire de l'organisation et du recrutement, mais il faut un chef pour motiver les troupes; il faut prendre garde que M. Maurice Bellemare, chef intérimaire de l'Union nationale, n'infilte les rangs créditistes et ne les divise encore plus; enfin, avec l'intermède Dupuis, il y a pres de trois ans déjà que les "vrais" créditistes québécois n'ont pas de chef bien à eux et il est temps qu'ils s'en donnent un avant qu'il ne leur impose un autre Dupuis.

Le groupe de M. Roy a insisté en vain sur le fait qu'il fallait d'abord compléter l'organisation, qui va bon train, dans tous les comtés, que la députation est réduite à son strict minimum et qu'une lutte à la "chefferie" risque de raviver des plaies encore vives.

Le député de Beauce-Sud s'est rallié à la décision faiblement majoritaire, mais des partisans ont exprimé leur mécontentement et leur dépit. Ainsi, M. Jean-Marcel Barbeau, secrétaire de M. Roy et mis en lice pour un poste à l'exécutif, s'est désisté en déclarant: "Lorsqu'on mène les gens à l'abattoir, je suis obligé de me rallier, mais je ne suis pas obligé de me suicider".

M. Samson, dont la soif du pouvoir est bien connue, avait de bonnes raisons de jubiler: la date choisie lui convient parce qu'il est le plus connu des deux députés, et les trois principaux postes de l'exécutif sont détenus par des hommes avec lesquels il s'entend bien, soit MM. Laurent Legault, de Rouyn-Noranda, André Bergeron et J.-A. Lévesque, de Montréal. En plus, le secrétaire général du Ralliement, M. Jean-Noël Gravel, est également de Rouyn-Noranda.

Ces congrès de transition a connu un bon succès, l'assistance variant de 150 personnes au départ à 300 environ hier. Les participants étaient de "vrais" créditistes, en ce sens que la plupart militent depuis nombres d'années, d'où le très grand nombre de têtes grises et la rareté des jeunes.

Ces partisans se retrouvent dans le vocabulaire coloré du nouveau président, M. Legault, dont l'éloquence ressemble à s'y méprendre à celle de M. Caouette. Tous deux ont d'ailleurs fait nombre de batailles communes en Abitibi et un peu partout au Québec. Créditiste actif depuis 1940, M. Legault fut candidat dans la Beauce en 1944. En 1966, il participa, avec MM. Gilles Grégoire, Samson et d'autres, à l'aventure du Ralliement national, parti à demi-créditiste et à demi-indépendantiste. En 1968, il fut de la première équipe du Parti québécois. En 1970, il revenait au créditisme, qu'il n'a d'ailleurs jamais quitté sur la scène fédérale.

C'est donc ce routier de la première

heure qui devra faire en sorte que les créditistes ne se relancent dans de nouvelles luttes fratricides. M. Roy semble avoir confiance en lui, puisqu'il l'a pressé de se porter candidat, mais M. Legault est avant tout "un gars de l'Abitibi", comme MM. Caouette et Samson.

Il n'y avait aucun député fédéral présent, mais seulement un ex-député, M. Roland Godin, de Portneuf. Et des anciens députés à Québec défaits l'un derrière l'autre, il n'y avait plus que M. Aurèle Audet, d'Abitibi-ouest, un fidèle inconditionnel de M. Samson. Et l'organisation de M. Audet est la plus importante du Ralliement, comptant plus de 1,000 membres. Les autres ex-députés ont abandonné ou sont dans le camp "présidentiel", tel M. Yvon Brochu, de Richmond.

Si M. Samson aime par-dessus tout les envolées à l'emporte-pièce, M. Roy est plus pondéré. Ainsi, samedi, dans un discours écrit, il faisait état d'un obstacle "qui risque de réduire notre mouvement à un club politique social restreint et fermé".

"Il faut nous enlever de l'esprit que tout ce qui vient de l'extérieur est mauvais. Un parti politique est un outil, un moyen pour atteindre des objectifs et ne doit pas devenir l'objectif en soi... Il est excessivement malheureux de constater que nous attachons plus d'importance aux structures des partis politiques qu'à leur programme".

M. Roy a des accents qui le font passer pour "dévotionniste" parmi les siens, alors qu'il est probablement celui qui est le plus attaché à la doctrine créditiste. "Si ceux, dit-il encore, qui parlent de regroupement n'ont pour objectif premier que de regrouper la population à l'intérieur d'une structure qui ne serait qu'une alternative au Parti libéral, je dis que nous perdrons notre temps et encore une fois la population se sera fait rouler royalement".

M. Samson, lui, joue plus par oreille. Depuis quelques jours, il fait bataille en faveur des Haïtiens menacés d'exportation. Et, chose un peu surprenante chez les créditistes, il s'est fait applaudir à tout rompre quand il a lancé: "Ottawa veut nous imposer toutes sortes de monde, sauf des parlants français. La déportation des Haïtiens, c'est la répétition de la déportation des Acadiens. Il est temps que le Québec prenne ses responsabilités et leur accorde sa protection et son hospitalité".

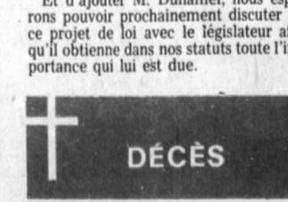
MM. Samson et Roy se rejoignent pour se réclamer de la doctrine monétaire de

La charte, un pas dans la bonne direction (la CdC)

C'est en qualifiant de pas dans la bonne direction le projet de Charte des droits de l'homme que M. Claude Duhamel, Président de la Chambre de Commerce du Québec, a inscrit la première réaction de son organisme. Le ministre de la Justice, Me Choquette, poursuit depuis quelques années une série de réformes importantes pour redonner à l'individu la reconnaissance d'une personnalité juridique réelle: accès à la justice par la cour des petites créances, le code du loyer et enfin ce projet de charte québécoise des droits de l'homme. Il mérite toutes nos félicitations car la Chambre est essentiellement vouée à la promotion des droits de l'individu.

Il est louable que l'on s'attarde aux droits de l'individu alors que depuis longtemps déjà la vogue est à accorder des droits à certains groupes de collectivités qu'on a toujours peine à définir eu égard au manque de définition des droits de la personne.

Et d'ajouter M. Duhamel, nous espérons pouvoir prochainement discuter de ce projet de loi avec le législateur afin qu'il obtienne dans nos statuts toute l'importance qui lui est due.



DION, A. Ste-Agathe-des-Monts, le 10 novembre 1974 à l'âge de 86 ans, est décédé, le révérend père Jean-Louis Dion des missionnaires Oblats de Marie-Immaculée de Ste-Agathe-des-Monts. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Ltée. On 1385 rue Ontario est, pour se rendre à l'église St-Pierre Apôtre où le service sera célébré à 9:30 heures. Et de là au cimetière de la communauté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Douglas, tout en ajoutant un programme à haute teneur autonomiste, allant du droit à l'autodétermination du Québec, à la condamnation de la loi 22 sur la langue officielle.

Tous deux se réjouissent que soit enfin levée "l'hypothèque Dupuis". Mais tandis que M. Samson voit enfin sonner l'heure de sa reprise en main du Ralliement, M. Roy est surtout préoccupé d'organisation à la base, craignant par-dessus tout un retour aux chicanes des derniers années.

Est-ce que ces tiraillements ne donnent pas beau jeu à M. Bourassa? lui demande un reporter. "Oui, hélas", répond le député de Beauce-Sud, un peu dépité de la tournure des événements, pendant que M. Samson dissimule à peine sa jubilation.

Sous la direction de M. Roy, depuis un an, le ralliement créditiste a formé 51 comités de comtés, dont 17 comptent plus de 100 membres. Il y aurait au total quelque 6,000 membres.

M. Legault promet qu'au-delà de la lutte au leadership, le Ralliement mettra l'accent sur le recrutement, les cercles d'études et la diffusion de la doctrine. Il a lui-même mis au point des capsules de "cours de formation créditiste". De plus des "députés populaires" seront nommés dans quelques comtés, constituant ainsi une expérience pilote chère à M. Roy: la mise en place d'agents de liaison entre les deux députés à Québec et les régions.

Quant au programme créditiste, il a été confié à un comité dirigé par M. Gravel, secrétaire de M. Samson. L'autre comité, celui de la constitution, était dirigé par M. Roger Bureau, également de Rouyn-Noranda.

C'est donc dire que tout est en place pour M. Samson, dont la stratégie réussit à merveille. Et certains se demandent déjà si M. Roy, à nouveau déchiré par des tensions internes, ne tirera pas sa révérence, à plus ou moins long terme.

la météo

Le temps nuageux et brumeux se poursuivra dans le sud-ouest du Québec. Ce temps sera ponctué de quelques averses dans le nord-ouest de la province. Les conditions présentes se maintiendront dans le Bas-du-Fleuve où l'on jouira d'un peu de soleil aujourd'hui. Mardi une perturbation approchant de l'ouest répandra quelques averses sur l'ouest de la province et les conditions météorologiques deviendront plutôt nuageuses dans le Bas-du-Fleuve. Peu de changement dans les températures est prévu.

Régions de Chibougamau, de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec quelques averses. Maximum 45. Aperçu pour mardi: Peu de changement.

Régions de la Haute-Mauricie, de l'Outaouais, de Montréal, des Laurentides, de Québec, Trois-Rivières, des Cantons de l'Est: nuageux et brumeux. Maximum 45. Aperçu pour mardi: nuageux avec averses.

Régions du Lac St-Jean, de Baie-Comeau, de Rimouski, de Sept-Îles, de la Gaspésie: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 40 à 45. Aperçu pour mardi: nuageux.

DECES DU P. JEAN-LOUIS DION, O.M.I.

Un ancien aumônier national d'Action catholique, le P. Jean-Louis Dion, Oblat de Marie Immaculée, est décédé dimanche, le 10 novembre 1974, à Sainte-Agathe-des-Monts, à l'âge de 86 ans.

Né à Rimouski, le P. Dion était entré chez les Oblats en 1930, puis avait été ordonné prêtre en 1935. Il fut d'abord professeur durant une dizaine d'années au Scolasticat oblat de Sainte-Agathe.

A l'été 1944, il se rendait au Cap-de-la-Madeleine, où on requerrait ses services pour mettre sur pied la L.O.C. dans le diocèse de Trois-Rivières. Trois ans plus tard, on le retrouve aumônier national de la L.O.C., à Montréal, de 1947 à 1954. Il occupa ensuite le poste de supérieur d'une maison oblate à Montréal (Notre-Dame-des-Ouvriers), avant de se rendre à Maniwaki comme supérieur-cure.

En 1960, à la demande des évêques, il revenait à l'Action catholique, de nouveau à titre d'aumônier national de la L.O.C. Au moment où il prenait une semi-retraite, en 1967, le mouvement changea justement de nom pour s'appeler le M.T.C. (Mouvement des Travailleurs Chrétiens).

Depuis 1967, le P. Dion avait accepté la charge d'aumônier du Syndicat des Agents de la Paix de la Fonction publique de la Province de Québec.

La dépouille mortelle est exposée au salon Bourgie, 1385, rue Ontario est, à Montréal. La cérémonie des funérailles aura lieu mercredi, le 13 novembre, à 9h30, sous la présidence de Mgr Albert Scharagrin (évêque de Saint-Hyacinthe), en l'église Saint-Pierre-Apôtre, 1201, rue de la Visitation, à Montréal (métro Beaudry). Parents et amis sont priés d'y assister.

Les Communications devant la Cour suprême

Suite de la première page

L'échange de lettres débute le 30 juillet. Écrivant au nom des ministres des dix provinces, M. Robert M. Strachan, de la Colombie-Britannique, déplore que trop peu de progrès ont été réalisés. "Il semble, dit-il, que cette situation soit attribuable au fait que le gouvernement fédéral a négligé d'étudier le rôle et les responsabilités précises des provinces dans le domaine des communications, et qu'il n'a pas voulu en discuter sérieusement."

"Il est malheureux, ajoute-t-il, que toutes les provinces aient trouvé à la fois décevantes et généralement inacceptables les réponses que vous avez données individuellement à chaque ministre le printemps dernier".

Rappelant que de multiples rencontres ont permis d'établir une philosophie et une politique de collaboration et de consultation entre les provinces, M. Strachan ajoute: "Il semble à propos, maintenant, d'étendre cette philosophie et cette politique au palier fédéral-provincial".

Les provinces demandent que les efforts de tous portent sur la réalisation des objectifs proposés par les provinces plutôt que de s'attarder aux propositions fédérales, que les provinces jugent "inacceptables", notamment en ce qui a trait à la cablodistribution.

Sur ce sujet cher au Québec, et qui vient d'entrer dans une phase judiciaire, le ministre provincial écrit:

"Les ministres provinciaux ont unanimement rejeté la prétention du gouvernement fédéral d'exercer seul la mainmise sur les entreprises de cablodistribution; dans un désir sincère d'éviter toute confrontation, ils demandent au gouvernement fédéral de discuter sérieusement de

nouveaux arrangements et de procéder à un nouveau partage des responsabilités, compte tenu des réalités imposées par l'évolution de la technologie de la cablodistribution. Ces discussions devront tenir compte du droit qu'ont les provinces de légiférer en la matière et d'exercer un certain contrôle sur la cablodistribution selon leurs besoins et leurs politiques respectives."

Dans sa réponse, le ministre fédéral reprend ses propositions antérieures, demande aux provinces de reconsidérer les leurs et réaffirme que le gouvernement fédéral ne projette "aucun transfert de sa compétence législative ni du pouvoir de réglementation qu'il exerce sur les exploitants des communications, y compris ceux des exploitants de systèmes de télévision à antenne collective (CATV)".

M. Pelletier se dit "disposé à étudier toutes les mesures administratives qui pourraient se révéler propres à améliorer la participation des provinces à la réglementation des exploitants de systèmes de télévision à antenne collective (CATV), tant que ces mesures ne mettent pas en danger l'intégrité du système canadien de radio-télédiffusion".

"La tournure prise par les événements me laisse songeur quant à la volonté des provinces d'étudier nos propres propositions", ajoute le ministre fédéral, qui exprime des doutes sérieux quant à l'utilité d'une deuxième Conférence fédérale-provinciale.

"Malgré notre préférence pour une solution négociée, conclut M. Pelletier, il se peut que le recours aux tribunaux se révèle inévitable si nous n'arrivons pas à écarter le différend qui nous oppose sur

la question de la compétence."

Par la suite, au nom des provinces, M. Rhodes, ministre ontarien, répond que la consultation, telle que proposée par Ottawa, "à elle seule est insuffisante pour permettre aux provinces d'assumer leurs responsabilités."

Les ministres provinciaux réaffirment leur volonté commune de rencontrer le gouvernement fédéral le plus tôt possible, soit d'ici le 15 janvier prochain.

La dernière missive est de M. Pelletier: il continue de demander aux provinces "une réponse significative" à ses propositions en quatre points, et il répète que la discussion des compétences respectives des gouvernements, de l'autorité juridictionnelle, ne relève pas des ministres fédéral et provinciaux des Communications.

Il n'est pas question qu'Ottawa convoque une Conférence tant que les ministres ne se seront pas mis d'accord sur les problèmes qui doivent être soulevés à la réunion.

Les choses en sont là pour l'instant, c'est-à-dire au point mort, au niveau des négociations politiques elles-mêmes. L'impasse risque de s'éterniser. En effet, le Québec continue de mettre en oeuvre sa propre politique. C'est ainsi qu'au cours des dernières semaines, la Régie des services publics a émis une série d'ordonnances qui viennent en contradiction directe avec des décisions antérieures du CRTC, concernant la télévision par câble (cablodistribution).

Ainsi, la Régie québécoise a partagé entre deux requérants le territoire du Bas-Saint-Laurent qui avait été accordé en exclusivité à un seul par l'organisme fédéral

(CRTC).

De même, la Régie québécoise a prohibé la vente d'actions détenues par une entreprise montréalaise, Starlaw, dans Laurentian Cablevision, de Hull, à Bushnell Communication, même si le CRTC avait déjà approuvé la transaction et même si Bushnell a déjà le contrôle de Laurentian.

La décision de la Régie concernant le Bas-Saint-Laurent est déjà devant les tribunaux: le détenteur du permis du CRTC, avec l'appui du gouvernement fédéral, s'est adressé à la Cour d'Appel. Il semble bien que ce "test" de la loi et des ordonnances québécoises se rendra jusqu'en Cour suprême, plaçant ainsi le problème constitutionnel sur justice pour plusieurs mois, au moins un an. Y aurait-il encore place, entre-temps, pour des discussions politiques sur le câble?

Pour l'instant, le gouvernement du Québec s'oppose à l'intervention du gouvernement fédéral dans la cause intentée par le télédiffuseur qui conteste la décision de la régie québécoise.

De son côté, le gouvernement central demande que la Cour d'appel déclare ultra vires l'ordonnance de la régie, de même que toutes les mesures législatives et initiatives du Québec concernant la cablodistribution. Tout comme M. Pelletier dans ses missives, Ottawa invoque à cet égard l'intégrité du système canadien de radio-télédiffusion.

La bataille et les enjeux sont de taille: s'agit-il de juger d'une ordonnance isolée selon les lois en vigueur, ou conteste-t-on la loi québécoise elle-même, lançant ainsi un débat constitutionnel? La cause a été prise en délibéré.

Un journaliste de Time torturé au Brésil

NEW YORK (AFP) — Fred B. Morris, pigiste pour l'hebdomadaire américain Time et pour l'agence Associated Press et ancien missionnaire méthodiste au Brésil, accuse les autorités militaires brésiliennes de l'avoir torturé pendant les 17 jours qu'il passa en détention à Recife.

Dans un compte rendu que publie Time dans sa dernière livraison, M. Morris affirme qu'il fut constamment torturé durant les trois premiers jours de sa détention, soit battu, soit soumis à des chocs électriques appliqués sur les parties les plus sensibles de son corps. "Le voltage était augmenté insensiblement, écrit-il, et la douleur était telle que je tombais à terre. Après 20 minutes, ils déplaçaient les électrodes de la poitrine à l'oreille droite. Je voyais des éclairs bleus et blancs dans ma tête. Les spasmes me faisaient ouvrir la bouche toute grande et la refermer sur ma langue. Mon agonie semblait réjouir mes inquisiteurs qui remplissaient la pièce de leurs rires".

Quand il n'était pas soumis à ce genre de torture, Morris devait se tenir debout devant la porte de sa cellule, les poignets attachés. S'il tendait à s'endormir, le poids de son corps lui brisait les poignets et le réveillait brusquement.

Après avoir été détenu pendant 17 jours, Morris fut expulsé du Brésil le 16 octobre dernier, sur un ordre signé du président Geisel. Time rappelle à ce propos que les autorités brésiliennes ont violé l'accord international voulant que tout étranger en état d'arrestation ait le droit de voir un représentant diplomatique de son pays. M. Richard Brown, consul des Etats-Unis à Recife, ne put le voir en effet qu'après trois jours.

Le missionnaire-journaliste fut particulièrement pressé de répondre à un flot de questions concernant ses relations avec Mgr Helder Camara, archevêque de Recife, avec lequel il entretenait des rapports très étroits. Ses tortionnaires voulaient en particulier qu'il reconnaisse qu'il était communiste, de même que tous les amis de Mgr Camara. Fred Morris, originaire de l'Illinois, était missionnaire au Brésil depuis 1963. Il servait de correspondant à Time et à l'Associated Press depuis 1970.

Mesures d'austérité en Israël

La livre dévaluée de 42%

JERUSALEM (d'après l'AFP) — Le gouvernement israélien, à l'issue d'une réunion extraordinaire de six heures, a pris hier une série de décisions visant à arrêter l'hémorragie des réserves de devises, à réduire le déficit de la balance des paiements et à mettre l'économie nationale plus en harmonie avec les conditions d'un pays en guerre. La livre a ainsi été dévaluée de 42,2%, et le dollar vaudra désormais six livres israéliennes au lieu de 4,20 livres.

Le premier ministre, M. Yitzhak Rabin, a justifié en soirée à la télévision israélienne les mesures d'austérité prises dans la matinée par son gouvernement. M. Rabin, qui a souligné qu'il parlait avec "une totale franchise en exposant les problèmes et les moyens de les résoudre", a qualifié les mesures d'austérité de "pénibles et douloureuses".

Le premier ministre israélien a estimé que ces mesures étaient une des conséquences de la guerre l'année dernière. "La guerre du Kippour, a-t-il ajouté, la plus difficile et la plus inachevée de nos guerres, au lendemain du cessez-le-feu,

voyait un réarmement massif des états arabes auquel nous devons faire face pour ne plus être pris de court".

M. Rabin a souligné que le budget de la Défense, qui s'élevait avant la guerre à 17 pour cent du produit national brut, devra atteindre désormais 33 pour cent du PNB. "Ce gouvernement ne veut pas assumer la responsabilité de ne pas avoir préparé le pays au pire", a-t-il ajouté. Le chef du gouvernement israélien a encore évoqué la "crise mondiale" et la hausse des prix "due notamment au fait que les Arabes ont quadruplé le prix du pétrole", soulignant que le coût des importations en Israël des produits alimentaires de base a augmenté d'un milliard de dollars.

Ces mesures ont été accueillies assez favorablement par la presse israélienne, mais beaucoup moins par la population. Celle-ci semble en effet moins concernée par les conséquences à long terme de cette opération et par l'amélioration générale de l'économie israélienne qui doit en découler, que par ses implications immédiates sur le niveau de vie et la hausse

Hussein retarde la "jordanisation" de son royaume

Une nouvelle guerre au M-O: "je peux la voir, je peux la toucher", déclare Arafat à ABC

WASHINGTON (AFP) — M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, a condamné hier le terrorisme contre les civils et a souligné que les fedayines ne "sont pas les ennemis des Juifs". Dans une interview d'une portée sans précédent aux Etats-Unis, diffusé par la chaîne de télévision American Broadcasting Company, et recueillie la semaine passée "quelque part du Liban", le chef de l'OLP a également jugé très probable une nouvelle guerre au Moyen-Orient: "Je peux la voir, je peux la toucher", a-t-il dit.

M. Arafat, à qui l'on demandait s'il était en faveur de la destruction d'Israël, a évité de répondre clairement et directement, mais il a souligné: "Ce que nous voulons démanteler, c'est l'attitude agressive de l'Etat d'Israël".

"La vraie question, a-t-il dit, est de savoir si Israël reconnaît que le peuple palestinien a le droit d'avoir un pays, le droit de rentrer chez lui". L'OLP est prête à négocier avec tout Israélien qui reconnaîtrait ce droit à l'existence du peuple palestinien, a-t-il ajouté.

"Nous ne sommes pas des ennemis des Juifs, ne l'oubliez

pas: nous et les Juifs sommes sémites", a assuré le dirigeant palestinien qui a rappelé que, dans le passé, Arabes et Juifs coexistaient pacifiquement sur la terre palestinienne. "En tant que chef de l'OLP, je n'accepte aucune action terroriste. Je suis catégorique, il faut que je le dise", a poursuivi M. Arafat, "le terrorisme est contraire à nos principes humanitaires. Il ne nous est pas possible d'adopter

le terrorisme, en particulier contre les civils".

Mais, rappelant la guerre d'indépendance américaine, la résistance anti-nazie en Europe, la violence utilisée par les fondateurs d'Israël, M. Arafat a souligné que "la violence est une méthode utilisée par tous les peuples opprimés". Il a demandé de comprendre les conditions de "désespoir qui poussent les fedayines à tuer des ci-

viis".

Jugeant inévitable une nouvelle guerre au Moyen-Orient, M. Arafat a déclaré que le meilleur moyen de l'éviter est d'interrompre l'assistance financière et militaire des Etats-Unis à Israël. "Si nous coopérons tous ensemble, nous espérons pouvoir dépasser cette phase critique, nous l'espérons", a conclu le président de l'OLP qui doit s'adresser après demain

aux Nations unies.

Par ailleurs, l'assemblée nationale jordanienne, convoquée samedi en session extraordinaire, a adopté deux amendements à la constitution permettant au roi de dissoudre le Sénat par décret — comme il dispose déjà du droit de le faire pour la Chambre des députés — et de prolonger jusqu'à un an au lieu de quatre mois précédemment le délai dans lequel doivent être tenues les élections législatives en cas de dissolution.

Mais contrairement à ce que l'on prévoyait, ces amendements ne constituent pas les "changements constitutionnels" qui, dans l'intention du roi Hussein, devaient être destinés à "jordaniser" son royaume.

Le souverain hachémite, rappelle-t-on, avait déclaré récemment qu'il avait l'intention de procéder à des changements constitutionnels à la suite de la reconnaissance par le sommet arabe de Rabat de l'OLP comme seul représentant de la Cisjordanie (occupée par Israël depuis juin 1967). "Il faudra donc, avait-il indiqué, amender la constitution et élire un nouveau parlement d'où seront

exclus tous les Palestiniens qui n'opèreraient pas pour la nationalité jordanienne".

Or, les modifications de la constitution qui ont été adoptées par les deux Chambres ne changent en rien le caractère représentatif du Parlement et du Sénat jordanien des deux rives du Jourdain (la rive orientale: Transjordanie, et la rive occidentale: Cisjordanie).

Or on s'attendait à d'autres modifications consacrant d'une part, l'amputation de la Cisjordanie du royaume et limitant d'autre part, en cas de dissolution du parlement, aux seuls détenteurs de la nationalité jordanienne, le droit de participer aux prochaines élections législatives.

On estime que le roi a voulu se donner un délai de réflexion avant de prendre des décisions allant dans le sens des modifications attendues et qui seraient lourdes de conséquences dans les circonstances actuelles.

Le souverain, pense-t-on, ne pouvait, du jour au lendemain, accueillir les Palestiniens, qui forment la majorité dans son royaume, à opter rapidement pour la nationalité jordanienne ou à garder leur identité palestinienne.

OEA: un compromis pour mettre fin aux sanctions contre Cuba?

QUITO (AFP) — A l'issue de la seconde journée du sommet de l'OEA à Quito, la majorité des deux tiers — 14 voix sur 21 — nécessaire à l'adoption de la résolution de levée des sanctions contre Cuba semble acquise, bien que les négociations se poursuivent toujours dans les coulisses de la conférence.

Les pays promoteurs de la conférence, le Venezuela, la Colombie et le Costa Rica procèdent actuellement à l'élaboration avec un groupe de pays neutralistes d'un nouveau texte de résolution susceptible de recueillir une large majorité.

La journée de samedi a vu les ministres des affaires étrangères des trois pays les plus hostiles à la levée des sanctions contre Cuba, le Chili, le Paraguay et l'Uruguay, défendre leur point de vue à la tribune. Tous trois se sont accordés pour affirmer que Cuba continuait à s'ingérer dans les affaires intérieures de leurs pays respectifs.

En outre, une bombe a fait explosion samedi soir à Washington dans l'immeuble de l'Organisation des Etats améri-

cains (OEA). Il n'y a eu aucune victime.

Un porte-parole de la police a indiqué que l'engin était placé au premier étage du bâtiment, dans une cabine téléphonique proche au bureau de M. Galo Placa, secrétaire général de l'OEA. La déflagration, a-t-il précisé, a soufflé des vitres et fait un trou dans le plancher. Les dégâts sont estimés à plusieurs milliers de dollars.

1) — que chaque pays décide en toute souveraineté de la reprise des relations avec le régime castriste;

2) — l'admission que les sanctions approuvées en 1964 n'ont pas eu le résultat espéré et que le peuple, et non le gouvernement de Cuba, en a subi le préjudice;

3) — que chaque pays adhère strictement au principe de la solidarité inter-américaine en cas d'agression d'un Etat contre un autre.

La journée de samedi a vu les ministres des affaires étrangères des trois pays les plus hostiles à la levée des sanctions contre Cuba, le Chili, le Paraguay et l'Uruguay, défendre leur point de vue à la tribune. Tous trois se sont accordés pour affirmer que Cuba continuait à s'ingérer dans les affaires intérieures de leurs pays respectifs. En outre, une bombe a fait explosion samedi soir à Washington dans l'immeuble de l'Organisation des Etats améri-

ciens (OEA). Il n'y a eu aucune victime.

Un porte-parole de la police a indiqué que l'engin était placé au premier étage du bâtiment, dans une cabine téléphonique proche au bureau de M. Galo Placa, secrétaire général de l'OEA. La déflagration, a-t-il précisé, a soufflé des vitres et fait un trou dans le plancher. Les dégâts sont estimés à plusieurs milliers de dollars.

**MAIS NOUS AUTRES NOUS OFFRONS
JUSQU'À \$600.00 D'ESCOMPTE SUR
DES MODÈLES 1974
OÙ SOMMES-NOUS ?**

Au Grand Salon Renault
2230, Viau (coin Rouen)
Montréal
Tél.: 254-9974

Le fils du général Stehlin victime d'un bizarre accident

PARIS (AFP) — Un accident survenu, sur l'autoroute de Normandie, à la voiture du général Paul Stehlin, quatre jours après l'envoi à diverses personnalités de sa note en faveur des avions de combat américains (YF-16 et YF-17) pose une énigme.

Banal accident de la route ou machination. Les enquêteurs s'efforcent actuellement de rassembler tous les éléments leur permettant de faire avancer l'enquête, le procureur de la République de Versailles ayant été saisi de l'affaire.

Le 28 septembre dernier, a-t-on appris (la note où l'ancien chef d'état-major de l'armée de l'air condamne l'appareil français Mirage F.1 et plaide en faveur de ses concurrents commerciaux américains datée du 17 septembre a été envoyée le 24), le fils du général, Marc Stehlin, 20 ans, rentrait de Deauville à Paris en compagnie de sa mère. En l'absence de son père, il avait pris le volant. "Il était environ 16 heures, a expliqué Mme Stehlin, quand subitement, à six kilomètres de l'aire de stationnement de Morin-Le-Villiers, le pare-brise de la voiture s'est désintégré. Blessé au visage et notamment à l'œil, mon fils a lâché le volant, j'ai réussi à reprendre celui-ci et à

garer la voiture. Mon fils saignait beaucoup. J'ai demandé du secours".

Un rapide examen du véhicule devait révéler, en dehors du pare-brise éclaté, la présence d'un petit trou entre deux portières. D'autre part, à cet endroit, la peinture était éraflée sans qu'on puisse en déterminer la cause.

"Les fonctionnaires de police du poste auto-routier, précise-t-on au ministère de l'Intérieur,

s'ils ont constaté la présence d'une trace de choc sur le haut du volant, n'ont trouvé à l'intérieur du véhicule aucun objet pouvant expliquer l'éclatement du pare-brise". Le véhicule — une Peugeot 204 — roulait à environ 120km/h en direction de Paris lorsque l'accident s'est produit, indique-t-on encore. M. Marc Stehlin sérieusement blessé au visage a été aussitôt transporté à l'hôpital de Poissy puis à l'Hôtel-Dieu à Paris.

Interdiction des partis en Bolivie

LA PAZ (D'après l'AFP) — Après avoir maté une tentative de coup d'Etat à Santa Cruz et avoir démis de leur fonctions deux ministres impliqués dans l'affaire, le général Hugo Banzer, président de la Bolivie, a accepté samedi la démission du gouvernement qu'il a aussitôt remplacé par un cabinet formé exclusivement de militaires.

Super rabais sur modèles 74

Venez les voir à
Renault Crémazie Ltée
350 est, boul. Crémazie
(En face du métro Crémazie) 387-3781

Pendant qu'il nous en reste encore !

Concordia Auto Ltée

Vous propose des modèles '74 à votre prix

R12 - R15 - R17

4440, boul. Lévesque, Laval
Tél: 661-0660 ou 326-1640

Prix imbattables - Echanges acceptés - Financement facile.

LES MODÈLES 1975 SONT LÀ !

Venez les voir à
Renault Centre-Ville
1824 Ste-Catherine ouest
Près métro Guy 937-9551

Gros rabais sur modèles 1974



La gamme des nouvelles Renault 1975 est arrivée! Des voitures ayant une robustesse que vous apprécierez durant tous les prochains hivers (et bien des étés aussi).

En plus de leurs qualités de base propres à Renault — traction avant, confort total, économie de consommation, les nouvelles Renault 1975 offrent des améliorations et des nouveautés qui en font des voitures solides, fiables et économiques à l'entretien.

Certaines améliorations sont visibles, comme les nouvelles teintes harmonisées avec les nouveaux intérieurs en similicuir ayant l'apparence et le grain du véritable cuir.

D'autres ne sont pas visibles: Ce sont toutes les améliorations techniques que nous avons apportées à nos Renault 12 et nos coupés 15 et 17, qui en rendent le fonctionnement plus sûr et plus durable dans toutes conditions, au point que l'inspection périodique n'est plus nécessaire que tous les 9.000 milles. Ce sont aussi les améliorations apportées pour protéger la

carrosserie contre les attaques de la rouille. La Renault conserve sa réputation de sécurité et de confort en 75! Non seulement par ses sièges baquets enveloppants et inclinables mais aussi par sa traction avant qui vous assure une tenue de route et une sécurité parfaites en tout temps (surtout en hiver pour surmonter facilement les difficultés que peuvent causer la pluie, la neige ou la boue). Et cette année encore Renault vous offre en équipement standard ce que la plupart des autres marques vous vendent en option. Par exemple, 4 vitesses synchronisées, 4 portes, les pneus Michelin* à carcasse métallique, vitres arrière latérales descendantes, dégivreur de vitre arrière, chauffage à grande capacité, suspension à grand débattement pour vous assurer un confort maximum.

Les preuves sont faites! La Renault est non seulement la voiture la plus vendue en France mais est devenue en 1974 la plus populaire des importées dans les principaux pays producteurs

d'automobile en Europe, comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie.

Venez voir les nouveaux modèles Renault 1975 chez l'un des concessionnaires Renault sans tarder. Votre seul problème sera de choisir entre la Renault 12, sedan ou station wagon, les coupés 15, les coupés sport 17, les Gordini dont le coupé 2+2 convertible à ouverture électrique équipée en plus d'un second toit rigide amovible.

La Renault 1975. Une voiture dont vous serez encore fier en 1978.



Faites l'essai des nouvelles Renault 1975. Maintenant.

*Uniroyal sur Renault 12 de base et 12L

Un mémoire accusant les généraux grecs de trahison dans l'invasion de Chypre est interdit par Athènes

ATHÈNES (AFP) — Le procureur d'Athènes, M. Constantin Fafoutis, a interdit la publication par la presse grecque de toute information concernant un mémoire de l'avocat athénien, Me Georges Alfantakis, qui accuse de "trahison" les chefs de forces armées grecques.

Selon le mémoire, au sujet duquel le procureur a ordonné une enquête préliminaire, le haut commandement grec avait été averti à plusieurs reprises des projets de l'invasion turque de Chypre, le 20 juillet dernier mais à la suite de démarches du sous-secrétaire d'Etat américain Joseph Sisco, il avait annulé tout le dispositif de riposte mis en place.

Me Alfantakis avait demandé dans un mémoire remis vendredi au procureur général d'Athènes que soient poursuivis pour "trahison" les chefs des forces armées. L'avocat déclarait que le commandant en chef de l'armée grecque, le général Grigorios Bonanos, relève depuis de ses fonctions, avait été averti à plusieurs reprises entre le 15 et le 19 juillet, par l'attaché militaire-adjoint grec à Londres, le commandant Athanasios Perdiki. Le général de brigade M. Sotiariadis, détaché auprès du commandement de l'OTAN à Izmir (Turquie) aurait également informé des préparatifs turcs. Ce dernier serait venu spécialement à Athènes le 18 juillet pour prévenir les autorités grecques.

Le 19 juillet, selon l'avocat, les chefs du commandement naval à Chypre et l'état-major de la Garde nationale chypriote avaient aussi informé le général Bonanos des mouvements de la flotte turque en direction du port chypriote de Kyrenia.

Loin de renforcer le potentiel de la garde nationale chypriote, le commandement, aurait toujours selon l'avocat, procédé à la relève de 700 hommes du contingent grec stationné dans l'île les remplaçant par "des éléments inexpérimentés".

Après avoir décidé une "mobilisation partielle", le général Bonanos "pour d'autres raisons" que la mise en oeuvre d'une contre-attaque, selon l'avocat athénien, a ordonné le 20 juillet la mobilisation générale. Le lendemain, toujours selon Me Alfantakis, le conseil de la sécurité nationale, réuni sous la présidence du général Phedon Ghizikis, président de la république, a entendu un rapport de l'amiral Petros Arapakis, chef d'état-major des forces navales, selon lequel deux sous-marins de poche grecs, indétectables pour des raisons techniques par la marine turque, étaient en plongée au large de Kyrenia.

Armes de 14 torpilles chacun, ils peuvent couler les péniches de débarquement turques qu'ils ont actuellement dans leurs viseurs" déclarait notamment le rapport.

De son côté, le général Papanicolaou, chef d'état-major des forces aériennes, affirmait que "des phantoms grecs basés en Crète peuvent opérer également sur Kyrenia". Enfin le chef d'état-major des forces terrestres déclarait que les Turcs ne pouvaient franchir la frontière nord du pays.

Ordre aurait été alors donné tant aux forces navales aériennes que terrestres d'agir, l'armée de terre recevant mission d'opérer une attaque de diversion sur le front de Levros (frontière nord du pays).

Les opérations envisagées et qui devaient être effectuées sous le commandement du général Bonanos furent cependant annulées. Les sous-marins reçurent l'ordre de rentrer en Grèce, les avions de ne pas quitter leur base de Crète, les troupes à la frontière gréco-turque de ne pas ouvrir le feu.

Le 21 juillet en effet, toujours selon le mémoire de l'avocat athénien, le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Joseph Sisco, aurait affirmé, au cours d'une visite au haut commandement grec: "Je vous donne ma parole que je contraindrai les Turcs à regagner leur territoire".

Six millions de Grecs retourneront aux urnes dimanche après sept ans de dictature militaire

ATHÈNES (AFP) — Dans un déferlement de slogans électoraux, hurlés par des haut-parleurs sur les principales places d'Athènes, de l'aube à onze heures du soir — en respectant toutefois les deux heures de la sacro-sainte sieste — la Grèce entre dans l'ultime semaine de la campagne électorale.

Le 17 novembre prochain, jour anniversaire des émeutes de l'Ecole polytechnique qui marquèrent le "commencement de la fin" de sept ans de régime militaire, plus de six millions d'électeurs iront aux urnes afin de désigner 300 députés par un scrutin qui est un chef-d'oeuvre de complexité, mariant la proportionnelle, dite renforcée à la proportionnelle intégrale.

La semaine qui s'ouvre verra les ultimes réunions en plein air: les quatre grands partis à partir d'aujourd'hui tiendront chaque jour, à huit heures du soir, des réunions publiques ou sur la place de la Concorde (Omonia).

M. Caramanlis, premier ministre et chef de file du parti de la démocratie nouvelle clôturera la campagne en parlant sur la place de la Constitution le 15 novembre.

Puis les électeurs auront 48 heures pour réfléchir et fixer leur choix 1.426 candidats représentant 39 partis ou groupements briguent les suffrages: certains relèvent de la fantaisie, d'autres du fief électoral campagnard de tradition, enfin certains se présentent comme indépendants.

On ne note que 34 femmes candidates, dont 17 pour les deux partis communistes. L'actrice Melina Mercouri s'est lancée dans la lutte électorale faisant du porte à porte comme candidate du Pasok (mouvement socialiste panhellénique) au Pirée dont elle chante "les enfants". M. Caramanlis pour sa part présente la candidature d'Anna Synodinou, une tragédienne classique.

En nombre, l'électorat féminin dépasse de quelque dix pour cent l'électorat masculin. Celui-ci est en effet appauvri par l'émigration.

Un autre phénomène est l'urbanisation qui fait que compte tenu du recensement de 1971, plus du tiers des sièges sont attribués aux grandes villes de Grèce.

Enfin, environ 500.000 jeunes iront aux urnes pour la première fois, l'âge électoral étant fixé à 21 ans. Ce demi-million

de nouveaux venus dans la vie publique pose aux dirigeants de tous les partis un point d'interrogation.

La partie se jouera entre cinq grands partis ou coalitions à l'extrême-droite, M. Petros Garoufalas, riche homme d'affaires est à la tête de l'Union démocratique nationale que ses adversaires taxent de fasciste, de nostalgique du pouvoir militaire et de prononarchiste.

M. Constantin Caramanlis, rappelle au pouvoir le 24 juillet dernier par la junte militaire aux abois et artisan du retour de la Grèce à l'ordre démocratique, dirige les destinées du parti de la "démocratie nouvelle". Ses adversaires en font le porte-parole du conservatisme social.

A sa gauche, M. Georges Mavros qui fut son ministre des Affaires étrangères, dirige l'Union du centre — Nouvelles forces qui se réclame de la social-démocratie.

200,000 tonnes de blé US pour l'Égypte en 1975

LE CAIRE (AFP) — Un accord a été conclu hier après-midi au Caire entre l'Égypte et les Etats-Unis prévoyant la vente à l'Égypte de 200.000 tonnes de blé américain pour un montant de 40 millions de dollars.

L'accord stipule en outre que cette quantité de blé sera prélevée sur les surplus américains de la récolte 1974-75. Aux termes du même accord, les Etats-Unis se sont engagés à vendre à l'Égypte du tabac pour un montant de 10 millions de dollars.

C'est la seconde transaction portant sur du blé conclue entre les deux pays depuis septembre dernier. A cette date, en effet, le gouvernement égyptien avait passé commande aux Etats-Unis de 100.000 tonnes de blé d'un montant de près de 20 millions de dollars.

M. Earl Butz, secrétaire américain à l'Agriculture, qui a conclu l'accord au nom de son pays, a déclaré peu après la cérémonie de signature que les Etats-Unis désiraient renforcer leurs relations avec l'Égypte et que cet accord sera suivi de plusieurs autres de même nature. D'autre part M. Earl Butz,

populaire qui se déroulera dans les 45 jours suivant les élections doit fixer la nature du régime et jusqu'à cette date M. Caramanlis entend demeurer sur la réserve, ce qui soulève les critiques de ses adversaires qui comme M. Mavros vont jusqu'à l'accuser de tendre "un piège au peuple", bien que M. Mavros lui-même en tant que ministre de M. Caramanlis ait admis le référendum post-électoral.

Une autre inconnue caractérise les programmes: le problème économique. Certes M. Papandreou s'affirme socialiste et donc favorable aux nationalisations voire à l'autogestion et M. Caramanlis se fait l'avocat de la "libre entreprise". Mais nul n'a mis en avant un programme précis de redressement de l'économie grecque, dévorée par l'inflation et pliant sous le poids d'un endettement extérieur de quelque quatre milliards de dollars.

Que sortira-t-il des urnes? A droite on dit, bien que M. Caramanlis lui-même s'en défende, "c'est Caramanlis ou les tanks dans la rue". Au centre comme à gauche, on estime cette idée dépassée par la réalité née de quatre mois de liberté démocratique et on fait confiance aussi bien au peuple qu'à une armée animée d'un esprit nouveau la tenant éloignée des sentiers de la politique qu'elle a empruntés pourtant depuis 1900 à neuf reprises, débouchant sur quatre

renversements de trône et cinq dictatures militaires. Jusqu'à maintenant la campagne électorale bien que vive n'a provoqué aucun incident. Sept ans de dictature militaire semblent avoir mûri le peuple grec et en avoir atténué l'individualisme traditionnel. Demeurent les inconnues mathématiques du scrutin. Le système électoral est tel, selon les spécialistes, que M. Caramanlis pour obtenir la majorité absolue des sièges au Parlement doit dépasser la barre de 43 pour cent des suffrages, s'il trouve en face de lui à la répartition des restes un seul parti ou une seule coalition. Si en revanche, deux partis ou coalitions participent à côté de la "démocratie nouvelle" à la répartition des restes une majorité pour l'actuel premier ministre ne pourra être atteinte au sein du parlement que si le parti de M. Caramanlis dépasse 46 pour cent des suffrages exprimés.

De toutes manières que ce soit le mouvement socialiste de M. Papandreou ou l'union du centre de M. Mavros qui vienne en second rang, le futur parlement constituera une opposition sérieuse à l'actuel premier ministre. Les communistes par suite de la loi qui veut qu'une coalition ne puisse participer à la répartition des restes que si elle obtient 30 pour cent des suffrages exprimés, mettent leur espoir dans l'élection de

secrétaire américain à l'Agriculture s'est entretenu hier au Caire avec son collègue égyptien, M. Osman Badrane.

Au cours de cette entrevue, indique-t-on de source égyptienne, M. Badrane a fait un exposé détaillé sur le fonctionnement du secteur agricole en Égypte ainsi que sur l'incidence du haut-barrage d'Assouan, sur l'agriculture égyptienne.

M. Butz était arrivé samedi soir au Caire pour une visite officielle de trois jours.

L'ascenseur est en panne, tant mieux!

PARTICIPATION

En forme... la seule vraie façon de vivre.

secrétaire américain à l'Agriculture s'est entretenu hier au Caire avec son collègue égyptien, M. Osman Badrane.

Au cours de cette entrevue, indique-t-on de source égyptienne, M. Badrane a fait un exposé détaillé sur le fonctionnement du secteur agricole en Égypte ainsi que sur l'incidence du haut-barrage d'Assouan, sur l'agriculture égyptienne.

M. Butz était arrivé samedi soir au Caire pour une visite officielle de trois jours.

secrétaire américain à l'Agriculture s'est entretenu hier au Caire avec son collègue égyptien, M. Osman Badrane.

Au cours de cette entrevue, indique-t-on de source égyptienne, M. Badrane a fait un exposé détaillé sur le fonctionnement du secteur agricole en Égypte ainsi que sur l'incidence du haut-barrage d'Assouan, sur l'agriculture égyptienne.

M. Butz était arrivé samedi soir au Caire pour une visite officielle de trois jours.

secrétaire américain à l'Agriculture s'est entretenu hier au Caire avec son collègue égyptien, M. Osman Badrane.

Au cours de cette entrevue, indique-t-on de source égyptienne, M. Badrane a fait un exposé détaillé sur le fonctionnement du secteur agricole en Égypte ainsi que sur l'incidence du haut-barrage d'Assouan, sur l'agriculture égyptienne.

M. Butz était arrivé samedi soir au Caire pour une visite officielle de trois jours.



PEUGEOT Diesel

maintenant chez

ROGER

AUTOMOBILES LTÉE

4269 STE-CATHERINE O. MONTREAL TEL. 932-2925

DESIGNER D'INTERIEURS

YVON VALLEE
Consultant en décoration
Designer d'intérieurs
336-5877
Spécialiste du design de meuble résidentiel et commercial

DECORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBE
DECORATEUR ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD ST-LEONARD Mtl. 38
324-2580

VIAU, MORISSET, ARBOUR & ASSOCIÉS
décorateurs-ensembliers
designers d'intérieur
Jacques Viau, s.d.e.
Bernard Morisset, s.d.e.
Madeleine Arbour, s.d.e.
266 est, rue St-Paul,
Vieux-Montréal 127,
Tél.: 878-3846

ARCHITECTES

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTREAL - 866-9854

ROLAND DUMAIS
ARCHITECTE
3995 est, Sherbrooke
MONTREAL (H1X 2A7)
Tél.: 255-4033

Les architectes
LONGPRÉ MARCHAND GOUDREAU DOBUSH STEWART
842-1401
Montréal Ottawa

La 504GL et son double

Le luxe, l'élégance, la robustesse, la tenue de route de la Peugeot 504 Grand Luxe à essence lui ont mérité une renommée justement acquise. Si l'on ajoute à cela sécurité et économie, il faut bien reconnaître que la Peugeot 504GL est une voiture en tous points remarquable.

Mais il ne fallait pas s'arrêter en si bonne route. Aussi la firme Peugeot, qui exporte vers 163 pays et qui construit des moteurs diesel depuis 1923, en a-t-elle conçu un qui s'intègre parfaitement au modèle 504GL. Et, pour la première fois au Canada, la Peugeot 504GL Diesel est maintenant disponible.

La 504GL Diesel allie aux qualités exceptionnelles de la 504GL les avantages de tous temps reconnus au moteur diesel, c'est-à-dire sa faible

consommation de carburant, sa longévité légendaire et son coût réduit d'entretien — trois qualités non négligeables en ces temps de vie chère.

Seule Peugeot offre pour un même modèle et à des prix aussi avantageux l'alternative essence ou diesel. A vous de jouer maintenant. La 504GL ou son double?

LES ATOUTS DE LA 504GL

Les 504GL et 504GL Diesel diffèrent essentiellement par leur moteur. La première est mue par un moteur classique à essence, avec 4 cylindres à soupapes "en tête", doté de 2 carburateurs Solex. La seconde est munie d'un moteur diesel XD 90 à 4 cylindres. Autrement,

ces modèles de série comportent tous deux les atouts suivants:

CONFORT

- Habitacle très spacieux, intérieur capitonné en teppaline, sièges AV de forme baquet, totalement inclinables.
- Banquette arrière avec accoudoir central escamotable.*
- Système d'aération à trois circuits.
- Toit ouvrant*, vitres teintées et dégivreur de vitre arrière.

COMPORTEMENT ROUTIER

- Suspension à 4 roues indépendantes.*
- Freins à disques aux 4 roues*, assistés, et compensateur de freinage.
- Barres anti-roulis AV et AR.

- Direction à crémaillère.
- Pneus radiaux Michelin grande vitesse.*
- Phares à iode.
- ROBUSTESSE
- Carrosserie mono-coque tout acier.
- Pare-chocs de haute résistance.
- Peinture par électrophorèse.
- Traitement antirouille "Canada".
- CONSUMMATION
- La 504GL: de 22 à 28 milles au gallon.
- La 504GL Diesel: de 28 à 40 milles au gallon.

Peugeot 504GL-essence ou diesel, sedan ou station-wagon.

*sedan seulement.

504GL Diesel — l'idée fait son chemin.



- | | | | | | | | | | |
|--|---|--|--|---|---|--|---|---|---|
| Amos
Trudel Service Station
(819) 732-4700 | Granby
Piedmont Automobile Ltée
(514) 378-2212 | Laval
Bertrand Automobile Ltée
(514) 867-0303 | Longueuil
Verchères Auto Inc.
(514) 679-4710 | Gérard Godin Inc.
(514) 637-9681 | Tricolor Motors
(514) 695-5821 | Carette Automobile
(418) 681-7371 | St-François-du-Lac
Lucien Crevier & Fils Ltée
(514) 569-2130 | St-Jean
Garage Z. Lessard
(514) 348-4908 | Sherbrooke
Gilles Lemire Inc.
(819) 569-7528 |
| Charlebourg
M. Lessard Ltée
(418) 623-5471 | Hull
A.F.L. Automobiles Ltée
(819) 770-8000 | Lavigneur Automobile Inc.
(514) 331-6554 | Montréal
Barriz Automobiles Ltée
(514) 323-1900 | Roger Automobiles Ltée
(514) 932-2925 | Bellemeur Automobile
(819) 777-5208 | Rivière-du-Loup
Garage Windsor
(418) 862-3586 | St-Hyacinthe
Courchesne Auto Enrg
(514) 773-6287 | St-Patrice
Blais Auto Parts
(418) 596-2322 | Trois-Rivières
Garage Charest & Frères Inc.
(819) 376-3754 |
| Drummondville
Vaios & Frères Auto Inc.
(819) 478-3456 | Jonquière
Bouchard & Frères
(418) 847-9087 | Lévis
Lachance Auto Enrg.
(418) 837-8897 | Les Grands Garages du Québec Ltée
(514) 273-9105 | Sipi Motors Ltd.
(514) 861-1222 | Québec
Garage Bolduc Inc.
(418) 686-9114 | St-Agathe
Marcel Cloutier Station BP
(819) 326-3151 | St-Hubert
Automobile Grande Allée
(514) 678-3320 | Shawinigan
Le Masson du Camion Inc.
(819) 536-5621 | |

Monde du travail

D'ici août prochain, une ronde de négociations particulièrement dure

par Clayton Sinclair

Comme il fallait s'y attendre, maintenant que l'économie semble reprendre son souffle, les syndicats ouvriers sont priés de modérer leurs demandes salariales. On évoque pour ce faire une série de raisons toutes plus rationnelles les unes que les autres: les profits des firmes se resserrent; les inventaires s'accroissent, etc. Bref, la conjoncture a atteint un point de retournement qui devrait faire réfléchir les leaders syndicaux.

Mais ne croyez pas que ceux-ci vont tomber dans ce piège patronal: pour eux, leur pouvoir de négociation vient d'atteindre le seuil maximum en regard de l'évolution de la courbe cyclique. A moins que la banque-route d'ici l'été prochain, les hausses salariales vont suivre un même couloir que celui des deux derniers trimestres qui avaient vu ces dernières grimper à un taux record de 14,5%.

De plus, les conventions collectives venant à échéance cumuleront près de 1.250.000 travailleurs au cours de 1975. C'est beaucoup de monde à la table de négociation! Il faut savoir que les syndicats bénéficient d'un faible pouvoir de négociation dans les creux conjoncturels... alors que l'économie dépressive entraîne un chômage élevé. La reprise de la machine industrielle relance les profits des entreprises à un rythme supérieur à celui de l'accélération des salaires. Le marché de l'offre de main-d'œuvre se resserre et le prix de cette même main-d'œuvre augmente.

Au cours de cette phase cyclique, les profits des sociétés commencent à plafonner et les patrons font face à une sous-capacité de production: on étire le mieux possible la main-d'œuvre par le jeu du temps supplémentaire. Les coûts marginaux augmentent, les ventes s'essouffent et la marge bénéficiaire prend l'eau!

L'accroissement de productivité liée, selon les syndicats, à la hausse du rythme de production entraîne des revendications salariales de la part des travailleurs. Un langage de sourd s'établit alors entre les parties patronales et syndicales: la première prétendant que la productivité baisse alors que la seconde demande un "réajustement salarial" conséquent au bond initial de cette même productivité.

C'est ainsi que l'on en est arrivé dans le secteur ferroviaire, à titre d'exemple, à accorder une hausse de traitement de l'ordre de 15% afin d'obtenir la paix sociale dans le monde du rail. Objectivement, même en regard des secteurs économiques à haute intensité de capital, cette hausse de 15% représente un "gain inusité" pour un secteur à haute intensité de main-d'œuvre comme celui du rail.

L'accord de principe obtenu en milieu de semaine dans le secteur du rail a surpris les spécialistes des relations ouvrières: on a sorti des tiroirs la liste historique des conventions collectives survenues dans ce secteur afin de voir si "une convention

s'était déjà signée aussi rapidement" dans un secteur peu reconnu pour la mollesse de ses dirigeants syndicaux.

La seule chose qui pourrait infléchir les dirigeants syndicaux dans leur détermination à s'accaparer une bonne part de cette "plus-value" de la productivité serait une phase de chômage assez sévère qui prendrait naissance au cours des premiers mois de l'hiver.

Rappelons que la Conférence Board in Canada a prédit les plus sombres pronostics à ce sujet: elle s'attend à un seuil de chômage de 7% au cours de 1975 en regard d'un maigre 5,5% cette année. La courbe pourrait même s'envoler vers un sommet de 7,8% en décembre.

Au simple plan des renouvellements de convention collective, les secteurs minier, de l'acier, des pâtes et papiers, du textile, de la construction et des services publics sont en liste

pour affronter leurs vis-à-vis patronaux au cours de 1975.

La ronde des négociations s'ouvrira avec les Métallurgistes-unis d'Amérique qui, au mois de janvier, doivent ouvrir le sillage des futures ententes patronales-syndicales dans le secteur des métaux primaires. Le résultat de la confrontation des MUA avec leurs patrons de la Côte-Nord et du Labrador donnera le poulx général qui régnera lorsque les métallurgistes de Sudbury (industrie du nickel) et ceux de Hamilton et Sault Ste-Marie (industrie de l'acier) s'associeront à une table de négociation.

Ce n'est qu'en août prochain qu'on peut espérer une détente dans le monde des relations ouvrières au Canada: d'ici là, le jeu de la souque à la corde entre le coût de la vie et les coûts de production occupera le gros des pourparlers entre les deux éternels rivaux.

(Financial Time, News Service).

Méfiez-vous de votre ordinateur!

par Gilles Provost

Il y a quelques années, un jeune homme de 19 ans nommé Jerry Schneider réussissait à modifier la programmation d'un ordinateur responsable du système d'inventaire et de commandes à la compagnie américaine Pacific Telephone and Telegraph des Etats-Unis et parvenait ainsi à frauder la compagnie pour plus de \$1 million de matériel en l'espace de 18 mois... avant de vendre lui-même la mèche.

Il y a aussi le cas de cet employé de banque qui avait modifié le programme des ordinateurs pour que l'on verse dans son compte personnel toutes les fractions de cent "négligées" lorsqu'on arrondit le montant des intérêts à \$0,01 près. Il a pu empocher des centaines de milliers de dollars avant qu'on ne détecte l'affaire.

De même cet employé d'une grande compagnie qui, "par erreur", avait programmé les ordinateurs de son employeur de telle façon qu'ils ont effacé toutes leurs mémoires magnétiques le jour où il fut mis à la porte? La compagnie a presque fait faillite!

Il y a aussi l'histoire du "réparateur" d'ordinateurs qui programmait ces appareils pour que ceux des pays chauds tombent en panne pendant l'hiver suivant: ainsi il pouvait "programmer ses vacances" un peu partout dans le monde aux dates de son choix...

Les exemples de ce genre sont innombrables et ils se multiplient très rapidement, les ordinateurs prenant chaque jour plus d'importance dans l'activité des entreprises.

De plus, la plupart des utilisateurs connaissent mal les subtilités de la programmation de leurs appareils, ce qui les rend très vulnérables au sabotage, au vol, à l'espionnage industriel, etc.

Selon M. Joe Sebastyan, directeur du marketing à CP Télécommunications, les fraudes par ordinateurs sont probablement le sujet qui inquiète le plus le monde des affaires après le taux d'inflation et la récession!

M. Sebastyan présidera d'ailleurs cette semaine à une conférence d'une journée (à l'Hôtel Bonaventure, le 12 novembre) consacrée exclusivement aux fraudes par ordinateur et aux moyens disponibles pour y faire face.

Aussi curieux que cela puisse paraître, le principal conférencier sera M. Jerry Schneider (dont on a déjà parlé au début du présent article). Après avoir prouvé sa compétence dans les fraudes par ordinateur en réussissant un vol de \$1 million qui n'a même pas été détecté, M. Schneider dirige maintenant une firme d'experts-conseils qui aide les compagnies à mettre leurs appareils à l'abri des fraudes ou du sabotage...

Selon M. Sebastyan, les seules limites du possible dans le domaine des fraudes par ordinateur sont les limites posées par l'imagination humaine. Les

systèmes modernes sont tellement complexes qu'il y a un nombre incroyable de moyens de les détourner. Il existe évidemment des mesures de sécurité mais il est impossible de tout prévoir.

Les ordinateurs, comme les systèmes de communication, sont maintenant les parties vitales des entreprises et des gouvernements modernes. Il est essentiel qu'ils soient absolument fiables et que les informations qu'on leur confie ne soient accessibles qu'à ceux qui ont droit d'y accéder.

Malheureusement, souligne M. Sebastyan, les utilisateurs des ordinateurs sont souvent inconscients de faiblesses de leur appareil et sont donc extrêmement vulnérables à la fraude. De plus, ces fraudes sont souvent difficiles à détecter et le fraudeur peut s'abriter derrière une "erreur humaine" d'autant plus facilement qu'il n'existe pas de législation contre les manipulations abusives et non autorisées d'un ordinateur.

Il semble difficile de dresser des statistiques précises sur les activités des "fraudeurs à col blanc" parce que les compagnies sévissent rarement contre eux, paraît-il. Très souvent, d'ailleurs, il semble que le responsable ne soit qu'une marionnette prise à la gorge par des prêteurs à taux usuraire ou par des menaces plus brutales. Dans ces conditions, les compagnies hésitent à sévir contre ces employés qui ont eu recours à une solution désespérée, paraît-il.

Un nouvel indice de l'activité économique

La Banque royale a présenté la semaine dernière un nouvel indice économique calculé sur la base de onze indicateurs majeurs et qui, estime-t-elle, offre l'avantage de permettre une détection rapide des fluctuations de l'économie prise dans son ensemble.

Le "Trendicator" a été décrit par M. Robert Baguley, économiste de la Banque royale, qui a souligné par la même occasion que, selon le nouvel indice, l'activité économique poursuivra son ralentissement, "probablement" jusque vers la fin de 1975.

Soixante indicateurs ont été mis à l'essai pendant les 18 derniers mois avant que ne soient

finalemeut choisis ceux qui composent l'indice, lequel est, en outre, compensé en fonction de l'inflation, a précisé M. Baguley.

L'économiste de la Banque Royale a ajouté que le "Trendicator" permet de prédire un taux de croissance de 3,5 pour cent de l'économie canadienne pour 1975, soit 2 p.c. environ de moins que la moyenne et un pour cent de moins que la valeur prévue.

C'est la troisième fois ces derniers mois que la Banque royale prédit une valeur inférieure du taux de croissance économique.

Le "Trendicator", mis au point par M. Baguley et Mme Jane Booth, également économiste de la Banque royale, sera publié quatre fois par an, en septembre, décembre, mars et juin, peu après la publication des statistiques fédérales correspondantes.

M. Earle McLaughlin, directeur général de la Banque royale, a précisé d'autre part que les estimations réalisées à partir du "Trendicator" seront mises à la disposition des gouvernements, du monde des affaires et du public.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

L'INFORMATIQUE: UNE INDUSTRIE CANADIENNE

Venez voir et écouter comment les derniers développements dans le domaine de l'informatique affectent votre entreprise.

Venez au SALON DE L'INFORMATIQUE à la Place Bonaventure, le mardi 12, le mercredi 13 et le jeudi 14 nov. Le Salon ouvre ses portes à midi chaque jour, il ferme à 18h. le mardi et le jeudi, et à 22h. le mercredi.

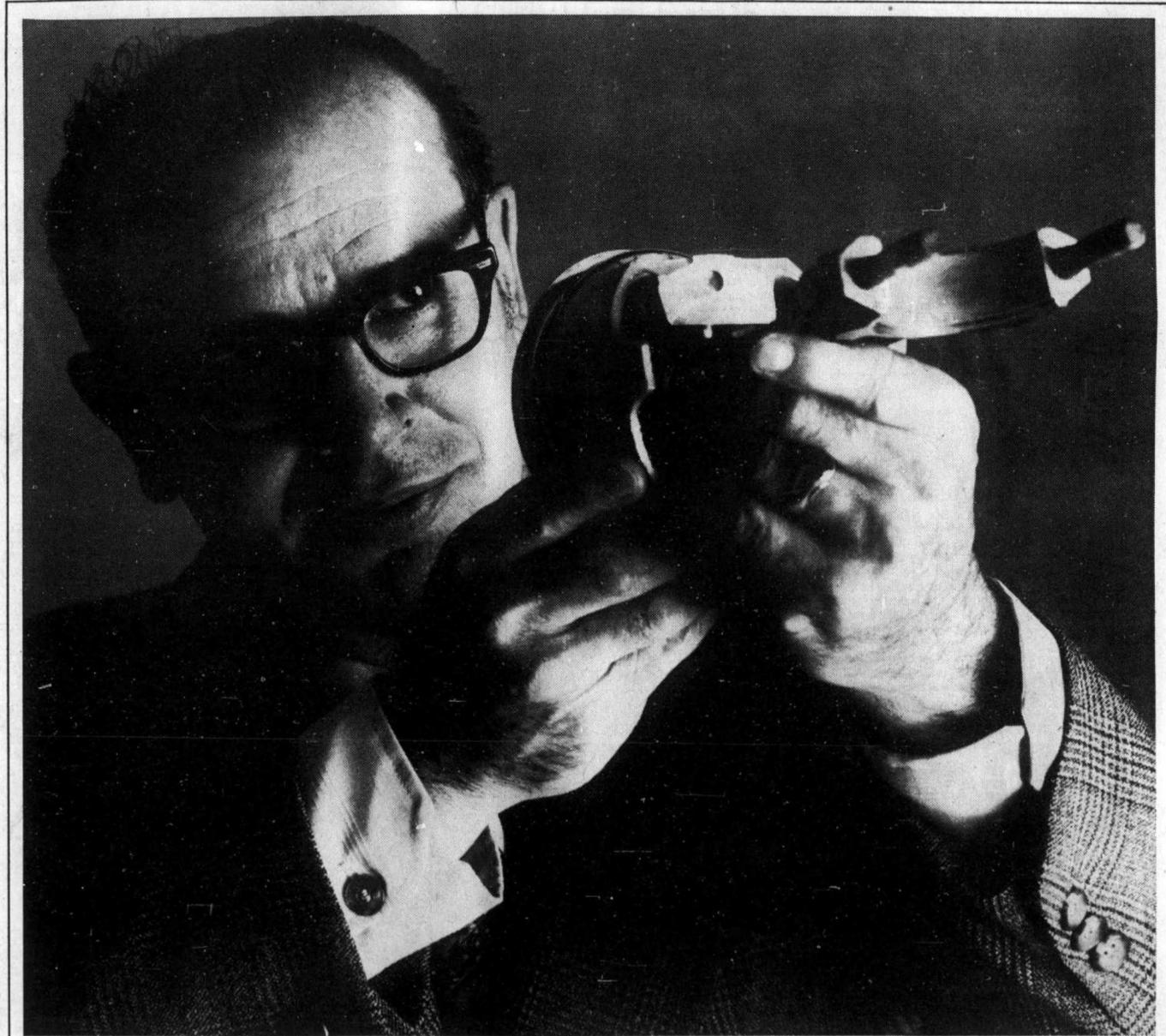
Les sessions du Congrès ont lieu de 9h.30 à midi. Elles sont conduites en anglais le mardi et le mercredi, et en français le jeudi.

Près d'une centaine de fabricants d'ordinateurs et d'équipement périphérique ou de sociétés de service participent à l'exposition.

Parmi les orateurs au Congrès, il faut citer Lyon Lightstone, International Computers Ltd.; I.P. Sharp; Eric C. Scott, Banque du Développement Industriel; George Sekely, Canadien Pacifique; Raymond Gagné; André Pitre; Larry Duff, et d'autres experts en informatique.

L'entrée au Salon coûte \$1. si l'on est muni d'une carte d'invitation. Les frais d'inscription au Congrès sont de \$60. pour les trois jours, \$45. pour deux jours et \$25. pour une journée.

Pour obtenir des cartes d'invitation et s'inscrire au Congrès s'adresser à:
Expositions Industrielles et Commerciales du Canada
625, Avenue du Président Kennedy
Au téléphone: 845-5141



L'idée de Charlie Waldrum recèle plus de possibilités qu'elle n'en laisse voir

Charlie Waldrum est le directeur général de la Division Barker-Thorne de ITT Canada, à Weston, en Ontario.

Les études et recherches de ses services techniques ont abouti à la mise au point d'une "machine à monter les ensembles pistons-bielle". Cette machine ne manquera pas de prendre sa place parmi les exportations canadiennes. Cette innovation permet aux fabricants d'automobiles d'accroître leur rendement dans la fabrication des moteurs.

Le premier du genre au Canada, l'appareil de Charlie permet d'insérer les pistons dans la masse du moteur sur la chaîne de montage. Automatiquement. Avec précision. Travail important, mais ennuyeux s'il en est, comme enfiler un fil dans une aiguille une première fois et chacune des fois.

La recherche canadienne profite aux Canadiens

Qu'est-ce que cache Barker-Thorne derrière cette idée? Deux années de recherches ardues, des efforts d'imagination, un engagement à fond de la part de Charlie Waldrum et de ses spécialistes en génie.

Qu'est-ce qui en découle? Ce nouveau concept de fabrication est appelé à jouer un rôle de premier plan dans l'économie canadienne.

Virtuellement, cela veut dire des exportations vers les Etats-Unis, l'Europe et l'Extrême-Orient. Cette innovation marque un progrès important dans une des phases cruciales de la fabrication des automobiles.

ITT Canada, une société qui fabrique des organes électriques et électroniques, de l'équipement pour les communications, des produits pour l'industrie et le public en général, compte près de 11.000 employés.

ITT Canada compte, de plus, des chercheurs en matière d'écologie, des spécialistes de l'assurance, des techniciens, des groupes de planificateurs et des Canadiens comme Charlie Waldrum dont l'intérêt pour la découverte aide la compagnie à conserver au Canada sa part de l'avenir.

ITT CANADA
Toronto-Dominion Centre, Toronto, Ontario. MSK 1H1

L'opposition Demirel-Ecevit-Erbakan pourrait mener au retour des militaires au pouvoir

La dangereuse impasse turque

ANKARA (AFP) — Près de deux mois après la démission de M. Ecevit, la Turquie approche du point de rupture et il ne s'agit déjà plus seulement d'une crise ministérielle particulièrement prolongée.

Voyant toutes ses offres de coalition rejetées par les partis de droite, le premier ministre a mis ceux-ci au pied du mur en annonçant le 7 novembre qu'il n'assurera plus l'expédition des affaires courantes du gouvernement s'ils ne constituent pas eux-mêmes une coalition "dans un délai court mais raisonnable".

"De ce fait", selon ses propres paroles, la visite à Ankara de M. Kissinger a été annulée. M. Ecevit a également décliné l'invitation de se rendre à Londres, chargeant un sénateur de l'opposition, M. Kamuran Inan, d'exposer le point de vue turc devant l'assemblée de l'Otan, tandis que les ministres du parti républicain du peuple boycottent toutes les missions officielles.

"C'est moi qui exercerais alors le pouvoir et je confierais deux portefeuilles à chacun de mes sept ministres" a déclaré samedi M. Necmettin Erbakan, vice-premier ministre de la coalition sortante, dont il a provoqué l'éclatement par ses attitudes et ses propos.

Agé de 48 ans, ce professeur de mathématiques supérieures de l'institut technique d'Istanbul a fait gagner à son "parti du salut national", 49 sièges à l'Assemblée et 7 portefeuilles au gouvernement en préchant le retour à l'Islam ottoman d'il y a deux siècles.

Populaire chez les petites gens, il est capable de prononcer dans ses discours électoraux le nom d'Allah 90 fois en une heure.

Dressant le bilan de ses 8 mois de gouvernement, il s'est déclaré fier d'avoir fait rallonger de 30 centimètres la jupe des hostesses de l'air turques. Un jour que le premier ministre lui reprochait d'avoir promis à la ville de Manissa des fabriques qui n'étaient prévues dans aucun plan, il a répondu: "Je peux bien rêver tout haut, non?" Son ministre du commerce a tout fait pour ralentir les investissements dans le commerce sous

prétexte de freiner l'afflux des étrangers impies.

Puis est venue l'affaire de Chypre. Le premier ministre, M. Ecevit, fut acclamé dans la rue comme un héros. M. Erbakan en conçut du dépit et le bruit courut qu'en conseil des ministres, c'est bien M. Erbakan, et non M. Ecevit, qui avait imposé la décision de débarquer les troupes turques dans l'île.

Au mois de septembre, alors qu'il allait partir pour la Scandinavie, M. Ecevit refusa de confier l'intérim du gouvernement à son vice-premier ministre. Bien qu'il ait montré jusque là une souplesse à toute épreuve, M. Erbakan ne put accepter l'affront et provoqua la fin de cette coalition contre nature.

Plus "normale" aurait été la coalition des partis de droite qui contrôlent la majorité contre le PRP social-démocrate de M. Ecevit, qui est en minorité à l'Assemblée. L'obstacle était à ce jour la personnalité de M. Sulayman Demirel, président du parti de la Justice, conservateur.

Agé lui aussi de 48 ans, ingénieur de l'institut de technologie d'Istanbul comme M. Erbakan, M. Demirel a dirigé le gouvernement turc de 1965 à 1971. Quand, devant le chaos régnant dans le pays et une situation économique inquiétante, les généraux l'ont prié de quitter ses fonctions pour placer au pouvoir une équipe de technocrates. Utilisant à merveille la chaire parlementaire, il a réussi cependant à grignoter le nouveau régime jusqu'à ce que les généraux écoeurés par la politique, eurent regagné leurs casernes.

Cependant aux élections d'octobre 1973, il ne put faire élire que 149 députés de son parti sur les 450 de l'Assemblée, alors que dans les deux législatures précédentes, il avait eu la majorité absolue. M. Bulent Ecevit, le vainqueur avec 185 députés, lui offrit de former avec lui le gouvernement, ce que M. Demirel refusa. Restait à constituer une coalition de droite, avec M. Erbakan, qui était d'accord, et le parti démocratique. Mais les 42 députés de ce dernier parti

s'étaient séparés en 1970 du parti de la justice par hostilité à la personne de M. Demirel et n'acceptèrent à aucun prix de retomber sous sa houlette.

Cette opposition de personnes, qui avait provoqué une crise de 4 mois il y a un an, se répète aujourd'hui. On avait espéré dans les milieux de droite que M. Demirel céderait la place de premier ministre à une personnalité de son parti acceptable par tous. "Ce sera moi ou personne d'autre" a-t-il répondu jusqu'à présent. On tenta de le renverser mais les notables de province de son parti choisis pour leur loyauté à son égard, lui assurèrent sa réélection triomphale à la tête du parti de la justice au Congrès d'octobre.

Selon les milieux politiques, ce n'est pas une crise du régime que connaît la Turquie, c'est une "crise Demirel". Sa présence bloque tout.

M. Bulent, 49 ans, essaye de débloquer la situation en plaçant ses opposants de la droite devant leurs responsabilités. Ancien journaliste et poète à ses heures, il représente l'espoir des intellectuels turcs. Ses réformes en faveur de la jeunesse, notamment l'abaissement de l'âge électoral à 18 ans, ont été rendues impossibles par son partenaire de la coalition, M. Erbakan. Pour contrer son emprise sur tous ceux qui aspi-

rent au mieux-être, son adversaire direct, le parti de la justice, vient d'inscrire "la justice sociale" à son propre programme.

"Son entourage est communiste", disent les ennemis de cet admirateur de la social-démocratie scandinave. On retient contre lui l'amnistie des gauchistes emprisonnés par les tribunaux militaires de 1971 à 1973. On veut l'accuser d'avoir ordonné le cessez-le-feu avant que les troupes turques n'aient entièrement occupé l'île de Chypre, on lui reproche sa popularité parmi les journalistes auxquels il explique patiemment la situation à la sortie de toutes les conférences importantes.

Qu'arrivera-t-il à la Turquie si M. Ecevit abandonne le pouvoir avant qu'un gouvernement ne soit formé par ses adversaires? Le général Semih Sancar, chef d'état-major depuis plus d'un an, assure que l'armée turque restera en toutes circonstances en dehors de la politique.

Mais déjà, des bagarres entre étudiants des deux extrêmes ont provoqué en fin de semaine l'intervention de la gendarmerie qui dépend de l'armée, dans les universités. Les officiers subalternes veulent des réformes. Mais autant que maintenant, après la campagne de Chypre, les soldats n'ont été aussi applaudis dans la rue.

site du président Ford du 18 au 22 novembre.

On estime en outre que la visite du président américain au Japon suspendra provisoirement les attaques des adversaires de M. Tanaka. L'autorité de ce dernier a d'ailleurs déjà été en partie restaurée par le succès de son voyage en Nouvelle-Zélande, Australie et Birmanie du 28 octobre au 8 novembre.

Enfin, on souligne que la crise que provoquerait M. Tanaka s'il quittait le pouvoir poserait davantage de problèmes que son maintien à la tête du gouvernement.

Tanaka remaniera

TOKYO (AFP) — Le premier ministre japonais, M. Kakuei Tanaka, a décidé de remanier son gouvernement, a annoncé samedi l'ensemble de la presse japonaise. Ce remaniement interviendrait selon les journaux au début de la semaine.

Le premier ministre a pris cette décision, estime-t-on, d'une part, pour distraire l'opinion publique qui ne lui est pas actuellement très favorable, d'autre part pour pouvoir affronter avec un parti moins divisé et un gouvernement plus fidèle la session extraordinaire de la diète japonaise, après la vi-

site du président Ford du 18 au 22 novembre.

On estime en outre que la visite du président américain au Japon suspendra provisoirement les attaques des adversaires de M. Tanaka. L'autorité de ce dernier a d'ailleurs déjà été en partie restaurée par le succès de son voyage en Nouvelle-Zélande, Australie et Birmanie du 28 octobre au 8 novembre.

Enfin, on souligne que la crise que provoquerait M. Tanaka s'il quittait le pouvoir poserait davantage de problèmes que son maintien à la tête du gouvernement.

site du président Ford du 18 au 22 novembre.

On estime en outre que la visite du président américain au Japon suspendra provisoirement les attaques des adversaires de M. Tanaka. L'autorité de ce dernier a d'ailleurs déjà été en partie restaurée par le succès de son voyage en Nouvelle-Zélande, Australie et Birmanie du 28 octobre au 8 novembre.

Enfin, on souligne que la crise que provoquerait M. Tanaka s'il quittait le pouvoir poserait davantage de problèmes que son maintien à la tête du gouvernement.

site du président Ford du 18 au 22 novembre.

On estime en outre que la visite du président américain au Japon suspendra provisoirement les attaques des adversaires de M. Tanaka. L'autorité de ce dernier a d'ailleurs déjà été en partie restaurée par le succès de son voyage en Nouvelle-Zélande, Australie et Birmanie du 28 octobre au 8 novembre.

Enfin, on souligne que la crise que provoquerait M. Tanaka s'il quittait le pouvoir poserait davantage de problèmes que son maintien à la tête du gouvernement.

site du président Ford du 18 au 22 novembre.

On estime en outre que la visite du président américain au Japon suspendra provisoirement les attaques des adversaires de M. Tanaka. L'autorité de ce dernier a d'ailleurs déjà été en partie restaurée par le succès de son voyage en Nouvelle-Zélande, Australie et Birmanie du 28 octobre au 8 novembre.

Enfin, on souligne que la crise que provoquerait M. Tanaka s'il quittait le pouvoir poserait davantage de problèmes que son maintien à la tête du gouvernement.

site du président Ford du 18 au 22 novembre.

On estime en outre que la visite du président américain au Japon suspendra provisoirement les attaques des adversaires de M. Tanaka. L'autorité de ce dernier a d'ailleurs déjà été en partie restaurée par le succès de son voyage en Nouvelle-Zélande, Australie et Birmanie du 28 octobre au 8 novembre.

Enfin, on souligne que la crise que provoquerait M. Tanaka s'il quittait le pouvoir poserait davantage de problèmes que son maintien à la tête du gouvernement.

site du président Ford du 18 au 22 novembre.

On estime en outre que la visite du président américain au Japon suspendra provisoirement les attaques des adversaires de M. Tanaka. L'autorité de ce dernier a d'ailleurs déjà été en partie restaurée par le succès de son voyage en Nouvelle-Zélande, Australie et Birmanie du 28 octobre au 8 novembre.

Enfin, on souligne que la crise que provoquerait M. Tanaka s'il quittait le pouvoir poserait davantage de problèmes que son maintien à la tête du gouvernement.

site du président Ford du 18 au 22 novembre.

On estime en outre que la visite du président américain au Japon suspendra provisoirement les attaques des adversaires de M. Tanaka. L'autorité de ce dernier a d'ailleurs déjà été en partie restaurée par le succès de son voyage en Nouvelle-Zélande, Australie et Birmanie du 28 octobre au 8 novembre.

Enfin, on souligne que la crise que provoquerait M. Tanaka s'il quittait le pouvoir poserait davantage de problèmes que son maintien à la tête du gouvernement.

site du président Ford du 18 au 22 novembre.

On estime en outre que la visite du président américain au Japon suspendra provisoirement les attaques des adversaires de M. Tanaka. L'autorité de ce dernier a d'ailleurs déjà été en partie restaurée par le succès de son voyage en Nouvelle-Zélande, Australie et Birmanie du 28 octobre au 8 novembre.

Enfin, on souligne que la crise que provoquerait M. Tanaka s'il quittait le pouvoir poserait davantage de problèmes que son maintien à la tête du gouvernement.

site du président Ford du 18 au 22 novembre.

On estime en outre que la visite du président américain au Japon suspendra provisoirement les attaques des adversaires de M. Tanaka. L'autorité de ce dernier a d'ailleurs déjà été en partie restaurée par le succès de son voyage en Nouvelle-Zélande, Australie et Birmanie du 28 octobre au 8 novembre.

Enfin, on souligne que la crise que provoquerait M. Tanaka s'il quittait le pouvoir poserait davantage de problèmes que son maintien à la tête du gouvernement.

site du président Ford du 18 au 22 novembre.

On estime en outre que la visite du président américain au Japon suspendra provisoirement les attaques des adversaires de M. Tanaka. L'autorité de ce dernier a d'ailleurs déjà été en partie restaurée par le succès de son voyage en Nouvelle-Zélande, Australie et Birmanie du 28 octobre au 8 novembre.

Enfin, on souligne que la crise que provoquerait M. Tanaka s'il quittait le pouvoir poserait davantage de problèmes que son maintien à la tête du gouvernement.

site du président Ford du 18 au 22 novembre.

On estime en outre que la visite du président américain au Japon suspendra provisoirement les attaques des adversaires de M. Tanaka. L'autorité de ce dernier a d'ailleurs déjà été en partie restaurée par le succès de son voyage en Nouvelle-Zélande, Australie et Birmanie du 28 octobre au 8 novembre.

Enfin, on souligne que la crise que provoquerait M. Tanaka s'il quittait le pouvoir poserait davantage de problèmes que son maintien à la tête du gouvernement.

site du président Ford du 18 au 22 novembre.

On estime en outre que la visite du président américain au Japon suspendra provisoirement les attaques des adversaires de M. Tanaka. L'autorité de ce dernier a d'ailleurs déjà été en partie restaurée par le succès de son voyage en Nouvelle-Zélande, Australie et Birmanie du 28 octobre au 8 novembre.

Enfin, on souligne que la crise que provoquerait M. Tanaka s'il quittait le pouvoir poserait davantage de problèmes que son maintien à la tête du gouvernement.

site du président Ford du 18 au 22 novembre.

On estime en outre que la visite du président américain au Japon suspendra provisoirement les attaques des adversaires de M. Tanaka. L'autorité de ce dernier a d'ailleurs déjà été en partie restaurée par le succès de son voyage en Nouvelle-Zélande, Australie et Birmanie du 28 octobre au 8 novembre.

Enfin, on souligne que la crise que provoquerait M. Tanaka s'il quittait le pouvoir poserait davantage de problèmes que son maintien à la tête du gouvernement.

site du président Ford du 18 au 22 novembre.

On estime en outre que la visite du président américain au Japon suspendra provisoirement les attaques des adversaires de M. Tanaka. L'autorité de ce dernier a d'ailleurs déjà été en partie restaurée par le succès de son voyage en Nouvelle-Zélande, Australie et Birmanie du 28 octobre au 8 novembre.

Enfin, on souligne que la crise que provoquerait M. Tanaka s'il quittait le pouvoir poserait davantage de problèmes que son maintien à la tête du gouvernement.

site du président Ford du 18 au 22 novembre.

On estime en outre que la visite du président américain au Japon suspendra provisoirement les attaques des adversaires de M. Tanaka. L'autorité de ce dernier a d'ailleurs déjà été en partie restaurée par le succès de son voyage en Nouvelle-Zélande, Australie et Birmanie du 28 octobre au 8 novembre.

Enfin, on souligne que la crise que provoquerait M. Tanaka s'il quittait le pouvoir poserait davantage de problèmes que son maintien à la tête du gouvernement.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 844-3361

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 844-3361

ACHATS

ACHETERAIS anciens meubles toutes sortes; salle à manger, chambre, salon, porcelaine, bijoux, petit piano. Tél: 374-1224. 23-11-74

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

AIDE FAMILIALE demandée à Québec, logée, nourrie. Un enfant. Intéressé accepté 418-843-8831. 12-11-74

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est. Tél: 276-9067. J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

EBENISTERIE DES CHENES ENRG: décapage et finition, spécialité en rénovation d'antiquité. Tél: 658-5194 frais virés acceptés. 22-11-74

MOBILIER DE CHAMBRE importé d'Italie, motif: roses peintes à la main, 7 morceaux. Vraie splendeur. Pour rendez-vous: 467-5810. 12-11-74

ARMOIRES PRIMITIVES: encolonne, pin de serviette; lit à fuseaux, coffres en plis; lits de cuivre. 535 Boul. Laurier, route 9, Mont St-Hilaire 12-11-74

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

ARTICLES A VENDRE

DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE Larousse, neuf, 11 volumes. Valeur: \$500. pour \$350. Tél: 661-0702. 13-11-74

BUREAUX A LOUER

DEUX BEAUX BUREAUX. Idéal pour professionnels ou commerces. Rue Fleury ouest. Appelez 387-7579 13-11-74

BUREAU D'AVOCATS à partager, situé près du Palais de Justice, ameublement, réceptionniste, téléphone et association disponibles. Loyer: \$131. Tél.: 342-4025 après 5 p.m. 12-11-74

CHALET A LOUER

ST-ELIE D'ORFORD: 2 milles du Mont Orford, 3 chambres à coucher, salon, dinette, foyer, électricité payée. Meublé. Tél: 256-8265 après 5 p.m. 11-11-74

S'E-AGATHE: Luxueux Bavaois, 5 1/2, flanc montagne, cheminée pierre, meubles Thibaut. Semaines: jusqu'au 21 décembre et après 18 janvier. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 2-12-74

COMMERCES A VENDRE

NOTRE-DAME: Occasion de partir en affaires avec petit commerce, bien situé, bon chiffre d'affaires. Si vous êtes intéressés, appelez Lise Marcl 254-6083 ou 254-3121 (Photo M.L.S.). Immeubles Westgate, courtiers 14-11-74

CHALET A VENDRE

VAL-DAVID: 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer pierre naturelle, complètement meublé, proximité centres de ski, aqueduc municipal, construit en 1973. Vue panoramique. Tél.: Val-David, 1-819-322-2213 ou Montréal 691-6125 18-11-74

ENTREPRENEURS

PLANCHERS: prix raisonnable. Vieux planchers remis à neuf, sablage-finition, plastique. Tél.: 321-1069 25-11-74

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE: Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation, fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

FEMMES DEMANDÉES

SECRETARE DE DIRECTION Bilingue \$550. et plus Ville Mont-Royal. Urbanisme et architecture. Tél: 731-1147, jour 16-11-74

SECRETAIRES Sténo-dactylos bilingues possédant expérience légale ou l'équivalent. — L'emploi: pour une étude légale ayant ses bureaux à la Place Victoria, à Montréal. S.V.P. communiquer avec: M. R. Smith, 878-4311 13-11-74

INFIRMIÈRES LICENCIÉES Travail à temps partiel de nuit de 23:30 hres à 7:30 a.m.

AUXILIAIRES LICENCIÉES Travail à temps partiel Jour: de 7:30 a.m. à 15:30 hres Soir: de 15:30 hres à 23:30 hres.

HÔPITAL BOURGET 645-1673 12-11-74

FEMMES DEMANDÉES

SECRETARE ● Expérience nécessaire ● Travail de dactylo ● Sténo non requise ● Le français doit être impeccable ● Anglais souhaitable Salaire: \$120. à \$150. Bureau d'architectes-urbanistes et géomètres de construction. 8000, St-Denis, Montréal 384-0404 a/s Mile Bergeron 12-11-74

GARDERIES

GARDIENNE pour un bébé de 4 mois. 5 jours par semaine. Bon salaire, références nécessaires. Tél.: 341-5904 12-11-74

GARDIENNE à domicile demandée, 4 à 5 jours par semaine. \$1.25 de l'heure. Enfant — 9 mois. N.D.G. Références. Tél.: 484-6058 avant-midi. 13-11-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉES

CONCIERGE DEMANDE(E) Pour immeuble de 16 appartements, à proximité du Cinéma Outremont. Appartement de 6 pièces en échange pour services. A partir du 1er janvier. 274-8102 (midi à 20 heures) 12-11-74

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉES

EMPLOI A TEMPS PARTIEL Une importante compagnie de recherche demande du personnel bilingue de préférence, pour aller recueillir de porte en porte des opinions sur divers produits et services. Rien à acheter - rien à vendre. Idéal pour toute personne qui désire employer profitablement ses loisirs, le soir ou le samedi. L'usage d'une automobile est un avantage mais non une nécessité. Pour rendez-vous appeler: 842-4167 (entre 10:00 A.M. et 4:00 P.M.) 12-11-74

HOMMES DEMANDÉS

Cie bien établie recherche les services d'un: **REPRÉSENTANT** pour territoire Rive-Sud. Salaire, commission, dépenses. S.V.P. écrire à la main à: **Exacto Ltée, 135, Van Horne, Montréal H2T 2J2** 14-11-74

VENDEUR - LIVRES Jeune homme demandé comme vendeur sur camion aux magasins à rayons, super-marchés, tabagies. Route de livres québécois, bandes dessinées, etc... Salaire, commission et bénéfices marginaux. Pour rendez-vous communiquez entre 9:30 a.m. et 11:30 a.m. avec: **M. Guy R. St-Jean, Les Messageries de Presse Benjamin-Montréal Enrg. 931-4221** 12-11-74

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a., b.péd.b.p.i.L., 65 lettres. T.: 524-3852. J.N.O.

PROPRIÉTÉS A REVENUS A VENDRE

AHUNTSC: Maison à revenus de 18 appartements, près métro Sauvé, autobus. Prix demandé: \$190,000. Ernest Serrentino, Louise Hurtubise, 334-5330. Immeubles Westgate, courtiers 12-11-74

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES A VENDRE

ST-REMI DE NAPIERVILLE: Terrain de motoneige et camping, salle de réception. Ouvert à l'année longue, 30 minutes du centre-ville. M.L.S. Tina Gentilo, 336-6243 ou 334-5330. Immeubles Westgate, courtiers 12-11-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE

OUTREMONT: Cottage semi-détaché, 5 chambres, 2 solariums - un hivernis, cuisine équipée, sous-sol fini, salle de jeux, près parcs. Tél.: 279-4920. 12-11-74

CARIGNAN: Bungalow en brique et déclin d'aluminium, 5 pièces, 3 chambres, site idéal, grand terrain boisé près de l'eau. (photo M.L.S.) Mary ou Jocelyn Gagné, 346-6831 ou 658-6881 ou 658-4014. Immeubles Westgate, courtiers 12-11-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE

LE PERROT "tout neuf" Joli bungalow Espagnol, salon, salle à dîner, tapis. Possibilité d'une 4e ou 5e chambre à coucher et salle familiale. Approximativement \$3,000 comptant requis. **Mme Trudy Reich, 695-6793 ou 697-4460 (M.L.S.)** **IMMEUBLES A. LePAGE & WESTMOUNT INC. courtiers** 12-11-74

SI VOUS PAYEZ un gros loyer, désirez une maison, vous n'avez pas assez de comptant. Appelez Villa du Parc. Ville Laval 661-8930 2-12-74

RIVE-SUD: Bungalow brique, 5 1/2 pièces, construction de 4 ans, porte-patio, terrain clôturé, comptant requis \$2,500. (photo M.L.S.) G. Montigny, 348-6831 ou 658-6681. Immeubles Westgate, courtiers 12-11-74

VILLE ST-LAURENT: Occupation immédiate, propriété impeccable de 4 chambres à coucher. Chauffage à l'électricité, garage, près de toutes commodités. Prix raisonnable dans les \$40,000. Faites votre offre. M.L.S. Lise Proulx-Chagnon 748-9736 ou 334-5330. Immeubles Westgate, courtiers 12-11-74

CARTERVILLE: Prestigieux duplex situé face au parc Ste-Odile, 8 pièces, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, 2 1/2 salles de bains, garage double, propriété impeccable. M.L.S. Lise Proulx-Chagnon, 748-9736 ou 334-5330. Immeubles Westgate, courtiers 12-11-74

RUE SHERBROOKE EST: coin St-Germain, beau triplex, 1x7 1/2, 2x4 1/2, plus 6 chambres louées à la semaine au sous-sol, 220 volts partout, grand terrain, stationnement domiciliaire. Faut voir. Photo M.L.S. Denise Rivest, 254-6083 Immeubles Westgate, courtiers 12-11-74

NOUVEAU-BORDEAUX: splendide split-level en pierre et brique. Salon et salle familiale avec foyer en pierre, salle à dîner séparée, 4 chambres à coucher. Vivoir avec porte patio sur le jardin. Cuisine équipée. Garage pour 2 autos. Lucile Brisebois, 334-5330 ou 481-1987 Immeubles Westgate, courtiers 12-11-74

LONGUEUIL: "Bellerive", bungalow pierre et brique et aluminium, 3 chambres plus sous-sol fini. Garage chauffé. Le tout sur un beau terrain. On demande: \$39,750. Exclutif. Ginette Bariteau, 679-8220 ou 670-8894. Immeubles Westgate, courtiers 12-11-74

ST-LAURENT: Duplex attaché, 2x5 pièces, construit en 1959. Propriété en très bonne condition, située près de la station de train. Environ à 20 minutes du centre-ville, garage double, possibilité de bachelors au sous-sol. Appelez Susan Reid, 336-7477 ou 334-5330. Immeubles Westgate, courtiers 12-11-74

WESTMOUNT: Cottage 5 chambres à coucher, grande cuisine, 2 salles bains, grand hall d'entrée, près parc et prochaine station métro. Petit jardin. \$55,000. Tél.: 481-0683 12-11-74

BELOEL: Belle occasion d'acheter un cottage en clapboard amiante, 5 pièces dont 3 chambres, situé sur les bords de la rivière Richelieu, faut voir pour le prix de \$27,800. M.L.S. N'hésitez pas donnez-moi un coup de téléphone. Philippe Brisebois, 467-0285 ou 467-5361. Immeubles Westgate, courtiers 12-11-74

ST-LAURENT: Superbe maison de ville, 7 pièces, 3 chambres à coucher, sous-sol très bien fini, joliment décorée. Salle de bain attenante à la chambre des maîtres. Propriété payagée avec patio et rocaille. Garage. Exclutif. Prix demandé: \$47,000. Appelez Susan Reid, 336-7477 ou 334-5330. Immeubles Westgate, courtiers 12-11-74

TERRAIN BOISE, 36 arpents. St-Ursule, cabane avec électricité, convenable pour motoneige, raquette, etc. Tél: 334-8702. 12-11-74

BELOEI: Terrain commercial de 15.5 arpents le long de la Trans-Canada, près de la sortie 64, prix: \$57,000 M.L.S. Michel Petit, 467-0285 ou 467-9872. Immeubles Westgate, courtiers 12-11-74

CENTRE-VILLE: Valeur de terrain près Fullum et Notre-Dame. Zone sans restriction, 44,359 pieds carrés avec façade sur 2 rues. Revenu actuel très intéressant. Exclutif. Lucile Brisebois, 334-5330 ou 481-1987. Immeubles Westgate, courtiers 12-11-74

CENTRE-NORD: Terrain vacant avec double façade (11,500 pi.ca.) Possibilité de construire sur 3 étages, location de choix en face du Village Olympique. Tous les services compris, \$5.00 le pied carré. Financement facile. Appelez Nicole H. Gohier, 735-3273 ou 334-5330 Immeubles Westgate, courtiers 12-11-74

ANNONCES CLASSÉES

SERVICE... IMPECABLE ATTENTION... SOUTENUE RÉSULTAT... ASSURÉ

844-3361

Compétence: **Mme Turgeon**

les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- Horizontalement**
- 1-Nombre. — Couleur du cheval.
 - 2-Qualité de ce qui ne peut être différé. — Sert à traverser un obstacle.
 - 3-Instrument pour maintenir des objets qu'on veut lier. — Couche formée par des roches sédimentaires.
 - 4-Onomatopée exprimant le bruit occasionné par mouvement réglé. — Hélim.
 - 5-Etourd. — Pronom indéfini.
 - 6-Pour se raser. — Rassemblement.
 - 7-Mois de l'année.
 - 8-Unité d'aire pour les surfaces agraires. — Chants funèbres chez les Grecs et les romains.
 - 9-Ardeur, enthousiasme. — D. barassa les étoffes des neouds.
 - 10-Ville d'Italie. — Sans qu'on le sache.
 - 11-Petit appareil en verre qui se place sur le bout du sein d'une nourrice. — Argent.
 - 12-Taille la tête d'un arbre. — Graminacée à graines toxiques, commune dans les prés et les cultures.
- Verticalement**
- 1-Rechercher. — Corps simple gazeux.
 - 2-Eruption cutanée ressemblant à des piqûres d'ortie. — Sert à lier.

Solution de samedi

année de la femme

Peu d'argent pour les projets spéciaux

par Renée Rowan

Depuis quelques semaines, on parle beaucoup à l'intérieur des groupements féminins, des projets spéciaux qui seront subventionnés par les gouvernements — tant fédéral que québécois — pour marquer l'année internationale de la femme.

Beaucoup de confusion règne encore autour du genre de projets qui ont des chances d'être acceptés. Beaucoup d'espoir aussi: le projet de chacun, c'est un peu comme "son" bébé. Il est le meilleur, celui qui doit attirer l'attention.

Il faut, dès maintenant, être réaliste et savoir qu'en fin de compte, peu d'argent est disponible pour chaque région.

Au fédéral, le secrétariat d'Etat est le ministère particulièrement responsable de fournir de l'aide au secteur bénévole. En 1975, dans le cadre de ses programmes réguliers, ce ministère a mis sur pied un programme spécial ayant pour but d'appuyer l'action des groupes de femmes et de promouvoir une meilleure compréhension de la part de tous des problèmes qu'entraîne la situation actuelle de la femme.

A ces fins, on a prévu au budget une somme de \$505,000 affectée au programme de la promotion de la femme, et \$587,600 pour les programmes spéciaux.

A l'intérieur de ce dernier montant, une tranche de \$65,000 est prévue pour les femmes autochtones, une deuxième de \$60,000 ira aux projets d'envergure nationale tandis que \$380,000 seront consacrés aux projets soumis par les associations ou groupes de femmes.

Ce montant doit être réparti entre les cinq régions du Canada, ce qui laisse finalement au Québec seulement \$75,000.

Beaucoup de rêves risquent de se briser. Dans son bulletin spécial concernant les subventions, le Secrétariat de l'année internationale de la femme le dit sans ambiguïté: "Un nombre limité de projets pourront être subventionnés", ce qui ne manquera pas d'entraîner bien des frustrations. Cela rappelle étrangement les situations engendrées par les programmes Perspective Jeunesse et Initiatives locales.

Les critères de choix

Les projets qui ont le plus de chances d'être subventionnés, nous dit-on au Secrétariat d'Etat, sont ceux qui pourront avoir un effet à long terme sur le statut de la femme, une portée bien au-delà de l'année internationale.

Ce sont, en particulier, les projets qui impliquent les femmes de la communauté, qui les intègrent dans la société en améliorant leur statut. Ces projets doivent rejoindre les femmes "doublement défavorisées", c'est-à-dire les femmes indiennes, les immigrantes, les femmes de groupes ethniques, les femmes des régions rurales, les jeunes filles, les femmes à faible revenu, les femmes âgées.

Ainsi, ce pourrait être des sessions d'orientation pour les filles du secondaire pour les sortir des carrières traditionnelles féminines; un centre pour femmes seules âgées; un centre d'accueil dans une région éloignée permettant aux nouvelles venues de mieux s'intégrer dans le milieu.

Ce ne sont là que des

exemples. Les projets "inventés" ou "fabriqués" parce qu'il y a des fonds disponibles ont peu de chance d'être retenus. Le projet doit sortir de la réalité du milieu.

Seront également considérées en priorité les projets visant à sensibiliser le public au rôle changeant de la femme, comme des projets éducatifs et culturels; les projets visant à influen-



cer les autorités en place et à améliorer la situation de la femme par le changement des structures sociales, économiques et politiques; les projets visant à développer des ressources pour les groupes de femmes, par exemple des programmes de formation, des films et des documents d'information et d'éducation; les projets-pilotes visant à essayer des méthodes nouvelles pour régler certains problèmes reliés à la situation de la femme.

Pour en savoir plus long sur le sujet et connaître les renseignements qui doivent accompagner votre demande de subvention, procurez-vous le bulletin spécial du Secrétariat de l'année internationale de la femme, novembre 1974. Vous y

trouvez tous les détails pertinents. Pour l'obtenir, on adresse sa demande au Secrétariat, 130, rue Albert, Ottawa, K1A 0A3. Il vous sera envoyé gratuitement.

Une première à Radio-Canada

La société Radio-Canada est devenue, ces jours derniers, la première société d'Etat à établir un organisme en vue de protéger le principe de la non-discrimination entre les sexes.

Le mandat du comité interne sera essentiellement d'assurer l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

Mme Catherine MacIver, qui dirige le comité, a cependant précisé que son groupe aura aussi pour fonction de veiller à l'élimination de toutes formes de discrimination fondée sur les langues et les religions.

A lire et à conserver

Forces, la revue de prestige de l'Hydro-Québec, précède les événements. A sa façon, brillante et fort bien éclairée, disons-le, Forces apporte dans son dernier numéro (27) sa contribution à l'Année des femmes en consacrant à la Québécoise toutes ses pages.

En deux ou trois générations, écrit Jean Sarrasin, l'évolution de la Québécoise est devenue l'un des éléments marquants des transformations de notre société... il était normal que nous nous y intéressions.

Outre des articles très bien documentés sur leur histoire, leurs droits, les femmes dans la vie économique et sociale du Québec, il y a des chiffres qui parlent et un sondage de Michel Larose sur la Québécoise, ses

opinions et ses attitudes. Sa conclusion: "La femme québécoise se situe encore dans une dimension traditionnelle de sacrifice et de renonciation, de responsabilité. Profondément conditionnée, elle prend un temps infini à percevoir les problèmes et à modifier sa mentalité".

Vous vous sentez piquée au vif, vous voulez en savoir davantage? Forces est en vente dans les kiosques à journaux, dans les librairies, mais on peut aussi le faire venir directement en écrivant à 75, Boul. Dorchester ouest, Montréal, H2Z 1A4.

Mieux vaut en rire... Le statut de la femme, inchangé dans le fief féodal de Sark (Îles anglo-normandes) depuis 1563, sera modifié, a-t-on annoncé cette semaine.

Les 40 propriétaires terriens et députés du peuple ont adopté trois projets de loi séparés qui permettent aux femmes d'ouvrir des comptes en banque, de souscrire des polices d'assurance, de commencer à travailler et de garder leur salaire...



L'actrice grecque Melina Mercouri a été accueillie par des applaudissements à une assemblée féministe qui avait lieu samedi à Athènes. Melina Mercouri fait partie d'un groupe de 34 femmes qui ont lancé officiellement au cours de cette réunion leur campagne électorale en vue des élections du 17 novembre en Grèce.

Les Américaines font une percée dans l'univers politique des USA

par Pierre Lesourd

NEW YORK (AFP) — "C'est l'année de la femme", avait prédit, la voix posée et le geste vif, Bella Abzug, représentante de New York. Les résultats de la consultation électorale du 5 novembre ne l'ont pas démenti. Si l'on n'a pas vu tomber des pans entiers de la société politique mâle américaine, des failles sont apparues. Une tendance s'est dessinée. Une base a été posée.

Cinq nouvelles représentantes ont été élues et une sixième à un léger avantage dans une circonscription où les bulletins sont recomptés. Ella Grasso, "spendarella", n'a pas relevé ses manches sans effet: elle est la première femme gouverneur d'un Etat qui ne succède pas dans cette haute fonction à un mari. Dans l'Etat de New York — le deuxième de l'union pour sa population Mary Anne Krupak a aisément remporté le poste de gouverneur-adjoint. Si le gouverneur démocrate élu, M. Hugh Carey, confirmait les ambitions nationales qu'on lui prête — participer par exemple à un "ticket" présidentiel avec

le sénateur Henry Jackson — Mary Anne, comme le tout New York féministe l'appelle, s'installerait alors à Albany — la capitale de l'Etat — dans le fauteuil précédemment occupé par Nelson Rockefeller, Thomas Dewey et Averell Harriman.

New York — "C'est la victoire décisive des femmes", martèle la présidente de "NOW" (National Organization for Women) en mettant au tableau d'honneur Janie Shores, première femme élue pour siéger à la Cour suprême de l'Alabama. "Pouvez-vous le croire? En plein sud". D'autres succès, qui tous constituent des précédents, ont été enregistrés dans une kyrielle d'Etats, notamment en Californie où San Jose a élu la première femme maire d'une ville de plus de cinq cent mille habitants.

"Notre guerre ne doit pas être menée dans la chambre conjugale, mais dans la Cité, dans l'arène politique" a rappelé Betty Friedman. Apparemment c'est une guerre de cent ans. Les femmes américaines ont du attendre l'année 1920 pour avoir accès aux urnes. De-

puis leur rôle politique s'est le plus souvent limité à coller les enveloppes, préparer les sandwiches, organiser les collectes et reconforter les battus (sans "E"). En cinquante-quatre ans d'égalité politique" dix femmes seulement ont siégé au Sénat qui est redevenu en 1972 un club à cent pour cent masculin, soixante-neuf ont franchi l'enceinte de la chambre. En un demi siècle, deux pour cent des membres du Congrès ont été de l'"Autre sexe" alors que les américaines sont une majorité absolue de l'électorat. Les neuf sages de la cour suprême ont de tout temps été masculins. Depuis 1920 deux femmes ont eu rang de ministre. Les trois femmes qui, avant Ella Grasso dans le Connecticut, ont dirigé le gouvernement d'un Etat avaient "hérité" du poste de leur mari.

Ce n'est pas encore cette année que l'on a tranché le débat sur "politique et féminité" mais la quête d'une nouvelle vertu dans la gestion des affaires publiques a bénéficié aux candidates.

"Pas une seule femme au banc des accusés du Watergate", soulignent un brin gouailleuse et avec un filet de ton ranchard Bella Abzug et ses consœurs. La colère — et les désillusions — nées des scandales, l'inquiétude, sinon l'anxiété, des Américains devant l'inflation et les effets de récession ont contribué à accorder une confiance renouvelée aux candidates. Celles-ci, en majorité démocrates se sont laissées porter par la vague qui a succédé au reflux du "grand old party".

La campagne n'en a pas été pour autant facile pour ces femmes "entrées en politique". La structure du système politique américain a été élaborée par des hommes. Pour eux. Le problème majeur de chaque postulante à un poste électif est le financement de la campagne. Les contributions électorales recueillies par les candidates ont été beaucoup plus faibles — quatre fois moins en moyenne

que celles amassées par leurs opposants. Aux Etats-Unis un tel handicap n'est pas brouille. Les débats télévisés sont aussi redoutables. La candidate s'y redoute assise entre... deux chaises: se distinguer de son interlocuteur, ne pas s'identifier aux méthodes classiques des politiciens, ne pas perdre, ni mettre en avant sa féminité et malgré tout s'imposer dans le débat.

"Une femme ne peut l'emporter que si elle est sexy, maternelle ou garce" affirme Doris Dorbecker, élue dans l'Indiana et qui se classe elle-même dans la dernière catégorie. Certains classements risquent d'être délicats: une lesbienne militante a été élue dans le Massachusetts, une soeur catholique dans l'Arizona tandis qu'une tenancière de maison close du Nevada, "Madam" Harell échouait de cent voix — ce qu'elle conteste — devant un garagiste.

De Montréal à Pittsburgh

sans correspondance.

Il y a chez Nordair des gens qui ont pris le temps de bien analyser vos besoins et qui ont finalement conçu à votre intention les seuls vols du matin sans correspondance de Montréal à Pittsburgh.

Pas de changement d'appareil, pas de pas perdus dans les salles d'attente des aéroports de Toronto ou de New York. Et par dessus le marché, de bonnes heures de départ et d'arrivée.

Nous n'hésitons jamais à mettre le temps qu'il faut pour vous en faire gagner.



On fait des pieds et des ailes pour vous.

NORDAIR

Pittsburgh-Windsor/Dérouil-Hamilton/Péninsule du Niagara-Ottawa-Montréal
En plus de 21 localités du Nord-ouest québécois et de l'Arctique.

MATINÉE	DÉPARTS	ARRIVÉES
Lundi au vendredi	7h	9h05
SOIRÉE		
Lundi au jeudi	16h30	19h10
Vendredi	15h30	17h35
Dimanche	18h	20h40

Rien ne sert de courir: RAPIDAIR arrive à point

Entre Montréal et Toronto, à partir du 27 octobre, Rapidair devient encore plus efficace grâce à la mise en service de Boeing 727.

L'intérieur des Boeing 727 a été pensé en fonction de l'homme d'affaires:

- un service en vol plus rapide,
- plus de confort,
- une seule classe de service, à tarif économique.

L'horaire a été conçu en fonction de l'offre et de la demande:

- départs toutes les heures de 7h à 22h,
- d'autres vols viennent s'ajouter durant certaines périodes de la journée.

Même si Rapidair désire ainsi mieux répondre aux besoins de l'homme d'affaires, il est toujours préférable de faire des réservations.

Il y a aussi les avantages du service au sol:

- barrière Rapidair avec salon à Montréal et à Toronto,
- nouveau comptoir exclusif à Rapidair, à Montréal.

RAPIDAIR

On y va? On y va!



AIR CANADA

Discrimination salariale

Bell: deux employées ont gain de cause

TORONTO (PC) — Deux employées de Bell Canada à Montréal, Patricia Harris et Elizabeth Kennedy, ont eu gain de cause devant un arbitre nommé par le ministère fédéral du Travail, et recevront chacune environ \$2,000 en arriérés de paie. L'arbitre a affirmé que la compagnie avait violé une loi fédérale qui prohibe toute discrimination salariale contre les femmes. Les deux employées

avaient fait appel au gouvernement fédéral, il y a quatre ans, révélant qu'on les payait \$110 de moins par mois que les hommes qui effectuaient un travail identique au leur.

Le professeur Earl E. Palmer, de l'Université Western Ontario, leur a donné raison à la suite d'une audience à Ottawa, mais Bell Canada a fait savoir qu'il y aurait appel devant la Cour fédérale.

BRUNET

DE CÔTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ÉCONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée 4824 Chemin Côte des Neiges Tél.: 738-8686 Fondée en 1877

RAPIDE
Confirmation instantanée

877-4032

Télex: 05-25505

St-Jean, T.-N. Hôtel Newfoundland
Halifax Hôtel Nova Scotian
Moncton Hôtel Beaujour
Montréal Le Reine Elizabeth*
Vancouver Hôtel Vancouver*

Ottawa Château Laurier
Winnipeg Hôtel Fort Garry
Edmonton Hôtel Macdonald
Jasper Le Jasper Park Lodge

*administré par Hilton Canada

hôtels CN

Au Québec

Y a-t-il place pour le cinéma indépendant?

par Pierre Vallières

Y a-t-il de la place au Québec pour le cinéma indépendant? Et quels circuits doit utiliser ce cinéma pour être au moins convenablement diffusé et pour mériter, aux yeux de la critique et de la presse en général, plus que de sympathiques et épisodiques commentaires, en marge de ceux, réguliers et abondants, réservés au cinéma commercial (à gros budgets) et à ses producteurs et réalisateurs?

Cette double question refait surface, quelques jours à peine après le quatrième Festival international du cinéma en 16mm qui s'est tenu à la Cinéma-thèque québécoise. Les organisateurs de ce Festival ont rencontré ces jours-ci les journalistes intéressés au cinéma pour leur faire part des difficultés qu'ils rencontrent, auprès des médias et des organismes privés et gouvernementaux de diffusion, pour faire valoir l'importance culturelle et sociale du cinéma indépendant.

Selon MM. Dimitri Epides et Claude Chamberland, qui sont également directeurs de la Coopérative des cinéastes indépendants, "après quatre ans d'existence, on continue de refuser au Festival international du cinéma en 16mm le droit à une plus grande place dans l'espace culturel et à lui nier toute publicité directe et indirecte". MM. Epides et Chamberland déplorent d'autant plus cette situation que le cinéma indépendant a doublé le nombre de ses spectateurs en 1974. Par ailleurs, les organisateurs du Festival reprochent à certaines instances de vouloir à tout prix que cet événement cinématographique soit exclusivement politique, comme l'ont été, par exemple, les Journées internationales pour un nouveau cinéma. Selon les directeurs du Festival international du cinéma en 16mm, le cinéma doit être absolument libre, totalement indépendant, et, en conséquence, doit man-

fester concrètement une volonté d'ouverture qui le mette à l'abri de toutes les formes possibles de censure, de sectarisme ou de parti-pris. Le cinéma poétique, selon eux, doit être diffusé au même titre que le cinéma dit politique ou que le documentaire purement factuel. Pourquoi d'ailleurs diviser au cinéma ce qui ne l'est pas dans la vie de tous les jours? Il arrive même aux idéologues de rêver, de faire l'amour et d'échapper à la platitude par le recours au fantastique ou à la fantaisie.

D'un côté donc, MM. Epides et Chamberland se plaignent du sectarisme d'une certaine critique et reprochent à la Cinéma-thèque québécoise son manque de soutien et de coopération. De l'autre, ils déplorent que les portes du ministère québécois des Affaires culturelles leur soient complètement fermées et que le Conseil des Arts les laisse à peine vivre avec une subvention qui, cette année, ne se chiffre qu'à \$10,000. Ce mince budget couvre les activités globales de la Coopérative des cinéastes indépendants dont la tâche principale consiste à diffuser à travers le pays l'ensemble de la production des cinéastes indépendants. La Coopérative compte deux permanents chichement rémunérés et deux autres permanents bénévoles.

On comprend facilement pourquoi les directeurs de la Coopérative ont décidé de rédiger un manifeste pour un cinéma libre, manifeste fondé sur l'expérience de la CC et du Festival international du cinéma en 16mm.

Par ailleurs, les organisateurs du Festival ont été durement affectés par certaines critiques parues dans un grand quotidien de la métropole et comparant le Festival à un "cauchemar annuel". Ces critiques laissaient

entendre que le Festival devrait peut-être disparaître "à cause de son manque de sérieux".

MM. Epides et Chamberland contestent vivement le bien-fondé de ces accusations et réaffirment "la qualité et l'importance artistique d'un grand nombre de films présentés" dans le cadre du Festival international du cinéma en 16mm.

Ce n'est pas la place ici d'entrer dans la controverse qui oppose la critique de cinéma de La Presse, M. Luc Perreault, aux organisateurs de ce Festival. Nous pouvons seulement souhaiter que le cinéma indépendant, sous toutes ses formes, acquiert droit de cité au Québec, en premier lieu aux yeux de la critique qui, par le nombre extrêmement réduit de ses membres, joue au Québec un rôle plus déterminant qu'ailleurs, ce qui, à mon sens, comporte pour elle l'obligation

d'être le plus largement possible ouverte et disponible à toutes les formes d'expression, sans pour autant tomber dans la complaisance et le "tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil".

Je crois, pour ma part, que le Festival international du cinéma en 16mm a sa raison d'être et qu'il doit continuer. Pour cela, il importe que ses organisateurs bénéficient d'un budget adéquat et, en même temps, d'une meilleure coopération des médias. Il est déjà assez regrettable que l'on ait trop vite décidé, à l'occasion de l'Expo '67, de saborder le Festival du film de Montréal qui, pendant quelques années, avait fait beaucoup pour faire connaître et aimer le cinéma de qualité. Ce n'est pas parce que des distributeurs et des exploi-

tants de salles en profitaient qu'il fallait pénaliser à ce point les cinéphiles...

Par ailleurs, que le Festival international du cinéma en 16mm soit l'objet de certaines critiques, il n'y a pas de quoi s'en scandaliser outre mesure. Quel organisme ne l'est pas? Cependant, il faut au moins ne pas perdre de vue qu'avec un budget insignifiant et des moyens de fortune, il est impossible au Festival de ne pas comporter certaines "ratées".

Cette année, le Festival international du cinéma en 16mm aura quand même réussi à amener à Montréal, un film aussi important que "Out one" de Jacques Rivette. Ne serait-ce que pour nous fournir des "cadeaux" comme ceux-là, ce festival doit à tout prix être maintenu et encouragé.



La Diva Sarah Ménard-Nicole Leblanc

théâtre

Sarah Ménard

Une fille 'game' et 'wide open'

par Adrien Gruslin

Un nouveau personnage théâtral vient de naître au Théâtre d'Aujourd'hui. Sarah Ménard nous fait rire (depuis "Les Tourtereaux", tous les personnages de Jean-Claude Germain nous y ont habitués) mais surtout réussit à vivre sans peurs et sans problèmes, de quoi faire le désespoir d'un psychiatre. "Les hauts et les bas dans la vie d'une diva, Sarah Ménard par eux-mêmes" se distingue nettement de ce à quoi le théâtre québécois nous a habitués depuis les temps des tragiques Bousille et Simple Soldat. Le spectacle mis en scène par l'auteur nous permet de voir presque un "one woman show". Le pianiste accompagnateur, bien qu'indispensable, ne dépasse guère le stade du faire-valoir tant dans ses personnages que dans ses textes. Nicole Leblanc, qu'on savait déjà capable de grand comique, se révèle habile chanteuse et comédienne, douée d'une excellente présence.

Evidemment, Sarah Ménard vit des hauts et des bas comme tout le monde. Elle n'est pas sans se nourrir d'un certain nombre d'illusions, quoi de plus normal! Mais, pourvu qu'on la reconnaisse dans la rue, cette prima dona jubile. Elle s'aide bien un peu par toutes sortes d'accoutrements; il faut n'y voir que la normale dose d'exhibitionnisme indispensable à tout artiste. La scène de reconnaissance des débuts sert d'exemple type. On a droit aux: "Vous seriez pas une Ménard? suivi de... pas Sarah Ménard...? et... pas la diva: "En de telles circonstances, l'artiste est aux oiseaux.

Du début à la fin, on peut suivre une fille d'en bas d'à la côte (game pis wide-open, comme elle dit) au long de ses spectacles, de sa vie. Il serait plus juste de préciser de ses vies. En effet, Nicole Leblanc incarne autant de personnages que Sarah vit des moments variés. La Lindamanequin qui doit chanter lors du cinquantenaire de Monseigneur à Ste-Marthe-sur-mer, c'est bel et bien Sarah, jeune avant la gloire, avant New-York, avant l'Italie.

La chanson de circonstance "Jubilé jubilons" fait rire le public. Cette composition du vice-caricature à merveille un tel épisode. Elle montre bien ce que l'auteur voulait dire lorsqu'il parlait de faire des chansons plausibles. Sarah Ménard ne doute pas de sa personne, mais elle n'est pas idiote pour autant. Ainsi, quand à Ste-Marthe, on nomme le centre culturel de son propre nom, sa fierté (bien légitime) éclate jusqu'à ce qu'elle découvre que le Centre culturel Sarah Ménard n'est rien d'autre qu'une piscine. Les divers moments de la pièce faisant appel à l'opéra ne manquent aucunement de crédibilité.

On sent que le spectacle leur fait une large place. La dernière, la grande scène, la mort de l'héroïne, excelle. Elle reproduit parfaitement ces tableaux où le personnage meurt tout en chantant à pleine voix même lorsqu'il agonise. Pour qui n'aime guère l'opéra (j'en suis), il peut se tordre en écoutant ce refrain ultime chanté avec toute la grandiloquence du genre: "L'opéra, l'opéra / j'ai gué / ça s'peut pas! Comme l'héroïne trépassa, elle nous répètera cette dernière phrase, son message!... La caricature est achevée, l'absurde règne. Le public y réagit fort bien.

Nicole Leblanc se montre une étonnante chanteuse, elle fait montre de variété tant de chants que de personnages. Aussi bien dans l'opéra, que le rock, la musique tzigane, le chant de perron d'église ou de salle paroissiale... elle impressionne. Certains moments me semblent moins bien réussis non par le jeu, mais par leur percussivité et la façon dont ils s'insèrent dans l'ensemble. Les morceaux tzigane et rock apparaissent un peu plaqués malgré leur dynamisme. La longue scène du téléphone va sans doute dans le même sens.

Parlant de téléphone, l'ouverture du spectacle ne manque pas d'habileté. Le pianiste Antoine-Tony Panneton, musicien amateur de courses, téléphone à un bookmaker pour faire ses mises. Les chevaux portent tous des noms musicaux appropriés à la pièce qui commence. L'effet comique est habile, ce début de Jean-Claude Germain accroche dès le départ. Si la musique de Tony-Gaston Brisson est toujours pleine d'allant, ses textes, à part certaines réparties heureuses, manquent parfois de conviction.

Une coloration maximum enrobe la production grâce aux nombreux costumes de la prima dona Sarah. Diane Paquet a conçu des habillements pour nous en mettre plein la vue. Pendant les chansons, les spots de music-hall sont projetés sur Sarah. Ils font partie du show, c'est le cas d'être. L'endroit où la diva chante chacune d'elles, se rapporte toujours au type de chanson. Ainsi, l'estrade ne sera pas toujours utilisée. Ces choix de mise en scène de Jean-Claude Germain tombent bien.

Cette dernière création nous place devant un personnage québécois doté d'une pluralité d'existences. Sarah Ménard fait rire, mais elle reste beaucoup moins anodine qu'il n'y paraît. Elle éclaire les feux de la rampe avec ses multiples facettes et nous permet de passer une excellente soirée.

Au Café Campus

Une soirée 'Beau Dommage'

Après avoir triomphé au récent spectacle de la Relève-Québec au Plateau, c'est maintenant au public du Café Campus que s'attaquera ce soir le jeune groupe Beau Dommage.

Spectacle important s'il en est un pour le groupe, puisqu'il marquera en quelque sorte sa rentrée auprès du public montréalais et qu'il s'agira du premier d'une importante série qui trouvera son point culminant dans quelques semaines au Centre sportif de l'Université de Montréal. Il s'agit donc ce soir d'un test, d'autant plus important que ce spectacle coïncide

avec la sortie du premier micro-sillon du groupe.

Beau Dommage pourrait d'ailleurs être la révélation de l'année au Québec. Ce groupe a pour lui de s'inscrire de plein pied dans le courant de la musique nord-américaine actuelle tout en reprenant à son compte et de façon originale "le son québécois", fait de chansons entraînantes et solides, bien orchestrées où les paroles et les harmonies vocales jouent un rôle important sur un fond de musique électrique.

Beau Dommage a aussi l'intérêt d'être un groupe diversifié,

ce qui le rend des plus intéressants. Michel Rivard, en plus d'un apport vocal intéressant touche aussi bien de la guitare acoustique qu'électrique. La vocaliste, Marie-Michèle Desrosiers, peut à l'occasion jouer du piano et de l'éminent, et le bassiste, de la flûte traversière. Ajoutez à cela, fait rare dans la musique québécoise, que Beau Dommage semble aussi s'amuser sur scène, et vous comprendrez pourquoi l'année qui vient pourrait bien être l'année de Beau Dommage.

Au même programme ce soir, un pianiste un peu spécial, aussi bien comédien que magicien et acrobate, Pierre Lenoir. Véritable bête de scène, Lenoir a fait rire le public du plateau durant une bonne heure, samedi dernier.

Un spectacle donc placé sous le signe de la qualité et de la bonne humeur, ce soir au Café Campus, à compter de 21h30.

La radio en 1980

La Société Radio-Canada annonce qu'elle sera l'hôte, en juin 1976 à Ottawa, d'une conférence internationale de la radiodiffusion dont le thème sera: "La radio dans les années 80".

La conférence de 1976 sera le prolongement de la conférence sur le même thème général qui vient d'avoir lieu à Belgrade (Yougoslavie), organisée sous les auspices de l'Union européenne de radiodiffusion dont Radio-Canada est membre associé.

"Un grand nombre de questions ont été soulevées et mises en relief à cette conférence", a déclaré le Président de Radio-Canada, M. Laurent Picard, l'un des présidents de la conférence de Belgrade. "Selon les membres de l'Union européenne de radiodiffusion et Radio-Canada, un grand nombre de ces questions demandaient à être approfondies et développées. Les participants ont jugé qu'il serait intéressant de capitaliser sur le dynamisme engendré à Belgrade, et que Radio-Canada devrait organiser une conférence en 1976. Dans l'intervalle de deux ans, on aura le temps de se livrer à de solides recherches sur la configuration probable que prendra notre so-

ciété dans les années 80 et sur la meilleure façon, pour la radio, de la servir. À Belgrade il a été démontré que la mise en commun des recherches internationales peut s'avérer extrêmement précieuse".

Les questions suivantes ont fait l'objet des travaux de la conférence de Belgrade: la société dans les années 80, les progrès techniques probables, particulièrement dans les domaines de récepteurs et des techniques d'enregistrement, le perfectionnement de la télévision et ses répercussions sur le rôle de la radio, la nature probable de la radio régionale, locale et communautaire.

Les radiodiffuseurs d'Europe, occidentale et orientale, et d'Asie avaient envoyé des délégations à Belgrade; la plupart de ces organismes assisteront probablement aux assises en 1976.

Radio-Canada a participé activement au groupe de travail chargé de préparer la conférence de Belgrade et l'on prévoit que les membres européens de ce groupe feront de même en ce qui a trait à la conférence d'Ottawa.

Un jour seulement

POUR TOUS

ANDRÉ DE LA VARRE présente

Londres & Paris

UNE RÉMINISCENCE NOSTALGIQUE

Un captivant voyage à bord de... votre fauteuil. Visitez deux grandes capitales européennes.

Avec GUY DE LA RIVIÈRE agissant comme hôte et guide en personne sur la scène

MATINÉE — 2 h. p.m. Enfants moins de 14 ans & Age d'Or ... \$1.00

SOIRÉE — 8 h 30 p.m.

MARDI 12 NOV. CHATEAU St. Denis & Belanger 271-4400

MERC. 13 NOV. GRANADA 4353 e. Ste Cath. 255-2428

RESNAIS 18 ANS

LA MONTAGNE SACRÉE

sous-titres français

de A. Jodorowsky

"Une oeuvre à voir, à admirer." — FRANCE SOIR

"Vigueur lumineuse des images, richesse des symboles, fermeté de la construction." — TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

SALLE EISENSTEIN

MONTREAL MAIN 14 ans

UN FILM DE FRANK VITALE

AVEC ALLAN BOZO MOYLE ET STEVE LACK

ELYSÉE 35 MILTON / 842-6053

"UNE BRILLANTE RÉUSSITE"

Les Beaux Dimanches

Marcel Dubé

Jean Duceppe Denise Filiatrault

Richard Martin

CINEMA DE PARIS 886 0. Ste Catherine 861-2998

FLUR DE LYS 858 est. Ste Catherine 288-3303

JEAN-TALON 4265, Jean Talon, 728-7000

MAISONNEUVE 3001 est. Sherbrooke 628-2174

CINEMA V 5550 Sherbrooke 0-489-5559

Flur de Lys — Cinéma de Paris: 1-30-3-30-5-30-7-30-9-30

Maisonneuve — Jean Talon — Cinéma V: sur semaine 7-30-9-30 et dimanche 1-30-3-30-5-30-7-30-9-30

Le Chef-d'œuvre de la littérature érotique devient enfin un film.

Emmanuelle

UN FILM DE JUST JAECKIN

18 ANS

Laissez-Passer et Carte d'Age d'Or non valables

SOREL VALLEYFIELD BERTHERVILLE ST-HYACINTHE BELLEFLEUR JOLIETTE

RIO PARIS ROYAL MASKA BELOEIL JOLIETTE

BERRI ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424

12.00-1.45-3.30-5.30-7.30-9.30

NE PAS PRESENTATION SUPPLEMENTAIRE à 11.30 P.M.

NICOLAI PETROV

"UN PIANISTE PRODIGIEUX..."

Un musicien d'une vélocité et d'une profondeur que plusieurs pianistes célèbres n'ont jamais atteint de toute leur carrière.

Marc Samson, Le Soleil

SCHUMANN — PROKOFIEFF — LISZT

CE SOIR 20h.30

Billets: \$7 \$6 \$5 \$4 \$3. EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke, Place des Arts, Montréal Trust PVM. Demi-tarif sur billets \$6: étudiants et Age d'Or en vente à CCA seulement.

CCA CHARGEX 932-2234

SALLE WILFRID-PELLETIER

Cinéma ODEON

LES FILMS MUTUELS — LES FILMS CLAUDE MICHAUD

de Claude Lelouch

Toute une Vie

C'est l'anatomie d'un coup de foudre

POUR TOUS

Marthe Keller Andre Dussolier Gilbert Bécud

SALLE RENOIR St-Jean La boîte à films 7.00 — 9.30

SALLE McLAREN Jean-Paul Belmondo

LE MAGNIFIQUE

POUR TOUS

le DAUPHIN DE PHILIPPE DE BROCA

BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6000 7.20 — 9.00

LE GROUPE LA LAURENTIENNE PRÉSENTE

LES GRANDS EXPLORATEURS

PSYCHO-CHIRURGIE GUÉRISSEURS DES PHILIPPINES

PAR JEAN-CLAUDE ROBOLY

qui commente personnellement son film-couleur.

Des images d'opérations saisies sur le vif.

UN CINÉ-SPECTACLE/DIALOGUE

SALLE LE PLATEAU 3710, Calixa-Lavallée

parc Lafontaine — métro Sherbrooke et autobus 24 est

14-15-16-17-21-22-23-24 à 20.30 hres

NOVEMBRE

BILLETS: \$3.00 et \$2.00 (étudiants)

BILLETS EN VENTE: EXPLO-MUNDO, 451 St-Sulpice, métro PLACE D'ARMES LA GORDIÈRE, 2159, Ste-Catherine est, métro PAPINEAU SALLE LE PLATEAU de 13.00 hres à 18.00 hres

RENSEIGNEMENTS: 284-3222/284-0151

UNE PRODUCTION EXPLO-MUNDO

NOUS SÉRIE

Venez voir les opérations psychiques des guérisseurs des Philippines effectuées sans anesthésie ni douleur, sans scalpel et ne laissant aucune cicatrice.

Représentations en anglais: les 18-19-20 NOVEMBRE à 20.30 hres

Vient de paraître

La planification québécoise demeure un mirage politique

par Clément Trudel

Comment expliquer l'échec de la planification au Québec depuis douze ans? Parce que les fonctionnaires des différents ministères postés dans une même région ont trop souvent une tendance à faire primer leur ministère plutôt que la collaboration interministérielle.

Il y a dix ans ont voulu imposer la planification selon des schémas élitistes. Telle est la thèse du professeur en sciences politiques à l'U de M, Jacques Benjamin, qui vient de rassembler en un petit volume broché quelques communications déjà faites à divers séminaires et des notes de cours qui explorent entre autres les domaines du transport en commun, du logement et du PPBS ou "rationalisation des choix budgétaires".

Benjamin rappelle les points obscurs des intentions du régime Lesage dans l'annonce d'une planification à venir; souligne le peu de conviction d'un Jean-Jacques Bertrand à souscrire à toute vraie planification et sous-tend son livre de l'idée-clé: au Québec, il n'y a pas de consensus entre les patrons, les syndicats et l'Etat sur l'orientation de l'économie et Québec peut difficilement s'engager dans une planification alors que, dans plusieurs secteurs, son économie n'est pas proprement québécoise.

Dans sa bibliographie sélective, l'auteur fait une large place aux articles, analyses ou commentaires des journaux et revues. C'est pour lui une façon de rendre la planification "abordable", est-il dit dans l'introduction.

\$2 millions pour valoriser le patrimoine québécois

QUEBEC (PC) — Prenant la parole devant les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, le ministre des Affaires culturelles a révélé que \$2 millions ont été consacrés à la mise en valeur du patrimoine québécois.

De plus en vertu des ententes Canada-Québec, un budget additionnel s'élève pour la présente année à \$2,027,000. M. Hardy a en outre révélé que son ministère avait procédé à 39 classements de biens culturels et historiques. Il s'agit d'œuvres d'art, de monuments et de sites archéologiques.

dressé un historique de la loi de 1972. Ce thème étant "la conservation et la mise en valeur du patrimoine par une action concrète dans notre milieu". M. Hardy a expliqué les implications législatives de la loi. Selon lui, l'originalité de cette dernière réside dans l'élargissement de la définition d'une "œuvre d'art, ainsi que de celle concernant la notion de bien historique.

Tatonnements répétés du pouvoir québécois, frustration créée à l'est du Québec par des espoirs vite déçus — qui aboutissent aux opérations Dignité — ambiguïté des Conseils régionaux de développement et absence d'un cadre uniforme pour délimiter les régions administratives, voilà autant de raisons qui poussent Benjamin à conclure à la présence d'une "culture politique dominante" quasi inconciliable avec la vraie planification, fut-elle indicative, non coercitive.

télévision

Table of TV programs including CBFT 2, CFTM 10, and CFCF 12.

cinéma

Table of cinema listings for various theaters and times.

CFCF 12

Table of CFCF 12 TV programs.

théâtre

Table of theater listings for various venues.

Table of theater listings (continued).

PLACE DES ARTS

Table of theater listings under Place des Arts.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Legal notices for divorce proceedings in the Superior Court of Montreal.

Public notices and tenders, including one for Metro Liquid Carriers.

City of Westmount notices regarding property assessments and public works.

Hydro-Québec notices regarding electricity services and tenders.

Carrières et Professions

Centre des services sociaux de l'Outaouais - Postes ouverts - Four (4) consultants aux programmes.

Commission scolaire Sainte-Croix - On demande - Journaliste et publicitaire.

Centre des services sociaux de l'Outaouais - Postes ouverts - Contrôleur des biens-fonds.

Centre des services sociaux de l'Outaouais - Postes ouverts - Quatre (4) analystes-consultants à l'élaboration des programmes.

Ottawa 21, Hamilton 19

Chanceux, les Rough Riders passent à la finale de l'Est

OTTAWA (Le Devoir) — Aidés par Dame Chance, qui leur accorda de larges sourires durant tout l'après-midi, les Rough Riders d'Ottawa ont vaincu les Tiger-Cats de Hamilton de justesse, par le compte de 21-19, hier, pour se qualifier pour la finale du championnat de la section Est de la Ligue canadienne de football, devant

14.786 partisans. Le club de la Capitale rencontrera les Alouettes de Montréal, dimanche prochain pour décider du représentant de l'Est dans la grande finale pour la coupe Grey contre les champions de l'Ouest. Bien qu'ils aient dominé à l'offensive en gagnant un total net de 445 verges comparative-

ment à 210 pour leurs adversaires, les Tiger-Cats ont vu leurs rivaux obtenir au moins un touché chanceux. D'autre part, Ottawa intercepta quatre passes, dont une couple de fois de façon chanceuse, du quart-arrière Don Jonas. Le botteur Ian Sunter du Hamilton rata aussi vers la fin du match deux placements de 25 et 36 verges

qui, s'ils avaient été réussis, auraient fait pencher la victoire en faveur des Tiger-Cats. Tony Gabriel a été extraordinaire à l'attaque pour Hamilton. Il compta pas moins de 15 passes qui furent bonnes pour 188 verges. Ottawa marqua un premier touché à la 6e minute du premier quart lorsque le quart-

arrière Rick Cassata, après avoir évité trois adversaires, passa à Jim Foley dans la zone des buts. Hamilton nivela le pointage à 7-7 quelques minutes après lorsque Jonas dirigea trois passes d'affilée de 20, 19 et 11 verges vers Gabriel. Au début du 2e quart, Terry Evanshen échappa une passe de

touché de Jonas dans la zone d'Ottawa alors que les poteaux des buts génaient sa vue. Peu après, Sunter enregistra un placement de 14 verges donnant une avance de 10-7 aux Tiger-Cats. Elle fut réduite à 10-8 lorsque Gerry Organ, qui devait se révéler le héros du match plus tard pour Ottawa, manqua un placement de 25 verges qui

tourna en simple. Moins de deux minutes plus tard, Ottawa prit les devants 15-10 à la suite d'une longue passe de Cassata qui, après avoir été touchée par deux Tiger-Cats, tomba dans les bras de Terry Wellesley pour un touché de 55 verges. Cette avance d'Ottawa passa à 18-10 au début du 3e quart lorsque Organ eut un placement de 17 verges à la suite d'une interception d'Al Marcellin (assez chanceuse) sur une passe de Jonas vers Bob Richardson. Hamilton, au 4e quart, exécuta une remontée pour égaler le compte à 18-18. Jonas eut d'abord un touché sur une poussée d'une verge après qu'il eut dirigé des passes de 31 et 19 verges vers Kuzik. Cinq minutes plus tard, Sunter rata un placement qui fut bon pour un simple et une égalité.

Après que John Kruspe eut intercepté une autre passe de Jonas, Ottawa monta une offensive de trois courses d'Art Greene qui lui permit de tenter un placement de 35 verges par Organ. Il fut bon et cela devait faire la différence, Hamilton ne pouvant ensuite réduire l'avance 21-18 des Rough Riders que par un point, une seconde avant la fin du match, alors que Sunter manqua un placement de 37 verges qui tourna en simple. Organ, après la partie, devait dire: "J'ai réussi mon placement et Sunter a manqué le sien, voilà toute la différence".

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include 1st, 2nd, 3rd, and 4th quarters for both Ottawa and Hamilton, plus a final score row.

Table titled 'STATISTIQUES' with columns for HAM and OTT. Rows include fers essais, gains au sol, gains sur passes, offensive nette, passes complétées, passes interceptées, bottes/moyenne, échappés/perdus, and punitions/verges.



Le demi Andy Hopkins des Tiger Cats de Hamilton est sur le point d'être plaqué par deux défenseurs des Rough Riders d'Ottawa alors que son coéquipier Garney Henley (26) tente de lui ouvrir la voie. Les Riders ont remporté le match 21-19 et affronteront les Alouettes de Montréal en finale de la section Est de la LCF. (Téléphoto CP)

LNF Houston surprend les Bills

BUFFALO, N.Y. (AP) — Le quart-arrière Dan Pastorini a lancé une passe de touché et a dirigé deux offensives menant à autant de majeurs et les Oilers de Houston ont causé une vive surprise en infligeant aux Bills de Buffalo une défaite sévère de 21-9, hier.

Les Oilers, forts de trois victoires consécutives, ont maintenant un dossier de 4-5 cependant que les Bills portaient le leur à 7-2. La défensive des Oilers fut particulièrement solide, limitant l'offensive au sol des Bills à 133 verges seulement et interceptant six passes du quart Joe Ferguson.

A la Nouvelle-Orléans, le quart Bob Griese a réussi trois passes de touché en première demie et les Dolphins de Miami ont blanchi les Saints 21-0. Cette victoire a permis aux Dolphins de rejoindre les Bills au premier rang de la section Est de la division Américaine.

A Foxboro, Greg Pruitt a retourné le botté d'envoi sur une distance de 88 verges et a préparé le touché victorieux avec un excellent retour de botté de dégagement alors que les Browns de Cleveland ont vaincu les Patriots de la Nouvelle-Angleterre 21-14. Ceux-ci ont donc glissé au troisième rang de la section Est derrière Buffalo et Miami.

A Washington, Sonny Jurgensen a dirigé une passe de touché de 30 verges à Charley Taylor et les Redskins, profitant d'un botté de dégagement bloqué, d'un échappé dans la zone des buts, d'un converti raté et d'une punition pour hors jeu, ont effectué une remontée pour finalement vaincre les Eagles de Philadelphie 27-20.

A New Haven, Joe Namath, fort d'une efficacité peu commune, a permis aux Jets de New York de battre les Giants de New York 26-20 en prolongation. Namath a atteint Emerson Boozer d'une passe de cinq verges dans la zone des buts pour assurer la victoire aux Jets.

A Baltimore, les Broncos de Denver, bien que largement dominés offensivement durant la première demie, ont marqué deux touchés, l'un à la suite d'une course de 37 verges de Otis Armstrong, l'autre grâce à un plongeon de Charley Johnson depuis la ligne d'une verge, et ont infligé aux Colts un revers de 17-6.

A Dallas, un touché de Calvin Hill sur une course de six verges au travers une défensive passablement épuisée à la fin du dernier quart a permis aux Cowboys de défaire les 49ers de San Francisco 20-14 et de conserver leurs chances de s'assurer une place dans les éliminatoires.

A Milwaukee, une course de 95 verges de la recrue Steve Odom sur un retour de botté de dégagement et deux placements de Chester Marcol ont procuré aux Packers de Green Bay une victoire de 20-3 contre les Bears de Chicago.

A Kansas City, le quart recrue Jesse Freitas a lancé une passe de touché de 71 verges à Gary Garrison pour conduire les Chargers de San Diego à un gain de 14-7 sur les Chiefs.

football

Table titled 'Ligue Canadienne' with columns for Hier, Demi-finale, and Dimanche. Rows list various teams and their scores.

Table titled 'Ligue Nationale' with columns for Hier and Ce soir. Rows list teams and their scores.

Table titled 'LIGUE NATIONALE Division Américaine' with columns for Section Est, Section Centrale, and Section Ouest. Rows list teams and their statistics.

Table titled 'Division Nationale' with columns for Section Est, Section Centrale, and Section Ouest. Rows list teams and their statistics.

Saskatchewan vainc les Lions

REGINA (PC) — Ron Lancaster a mené une offensive assez persistante que variée pendant que George Wells brillait à la défensive, hier après-midi, pour mener les Roughriders de la Saskatchewan à un triomphe de 24-14 contre les Lions de la Colombie-Britannique dans la demi-finale du championnat de la section Ouest de la Ligue canadienne de football. Par leur victoire, les Roughriders se sont qualifiés pour disputer la finale contre les Eskimos d'Edmonton.

Devant 20.465 partisans n'ayant pas craint un temps de 29 degrés et des vents de plus de 20 milles à l'heure, le vétérinaire Lancaster a fait valoir son expérience en dirigeant deux passes de touché vers Rhett Dawson et Bob Pearce au 2e quart pour effacer une avance de 7-0 prise par l'équipe de la Colombie-britannique au 1er quart. Saskatchewan porta son avantage à 21-7 au milieu du 3e quart lorsque le brillant vétérinaire George Reed marqua après une poussée d'une verge. Les Lions réduisirent le décalage à 21-14 au début du dernier quart lorsque Terry Bailey compta après avoir reçu une passe de 10 verges de Peter Liske qui, durant le match, alterna avec Ron Moorhead à la position de quart-arrière. Mais le botteur Brian Borg redonna une confortable avance aux Roughriders moins de 5 minutes plus tard en réussissant un botté de placement de 30 verges pour porter le pointage à son total final.

La défensive du Saskatchewan, en vedette depuis le début du match, sut ensuite contenir les efforts désespérés de Lions qui n'ont pas réussi à gagner sur le Taylor Field de leurs rivaux depuis 1965. La Saskatchewan, qui était favori pour vaincre les Lions, fera maintenant face aux Eskimos d'Edmonton dimanche prochain pendant que dans l'Est, Ottawa affrontera les Alouettes à Montréal, les deux vainqueurs participant à la grande finale pour la coupe Grey dimanche le 24 novembre à Vancouver.

En bref bref bref...

GERARD LARROUSE et Henri Pescalore, de France, ont défilé la pluie, samedi à la piste Lyalami de Johannesburg, Afrique du Sud, pour gagner, au volant d'une Matra Simca, le championnat du monde d'endurance de 6 heures. Deux autres Français, Jean-Pierre Beltoise et Jean-Pierre Jarier, ont terminé en 2e place, également au volant d'une Matra Simca, devant Derek Bell et David Hobbs, de la Grande-Bretagne, qui pilotaient une Gulf Mirage Ford.

ONNY PARUN, de la Nouvelle-Zélande, s'est hissé de la 11e à la 8e place au classement du Grand Prix de la FILT après sa victoire dans l'omnium indonésien de tennis la semaine dernière, position qui lui assurerait une place dans le Tournoi des maîtres, qui réunit les 8 meilleurs joueurs du monde, si ce tournoi classique de fin d'année avait lieu maintenant. Le tournoi aura lieu du 10 au 15 décembre à Melbourne, Australie. Parun est devancé par Guelermo Vilas, 653 points; Bjorn Borg, 567; Jimmy Connors, 558; Manuel Orantes, 528; Ilie Nastase 470; Stan Smith, 416; et Raul Ramirez, 394.

ERNIE HICKE, joueur d'attaque des Islanders de New York, a été suspendu pour deux matches à la suite d'un incident survenu le 2 novembre dernier à New York lors d'une rencontre entre les Islanders et les Bruins de Boston. Le président Clarence Campbell de la Ligue nationale a indiqué en fin de semaine que Hicke avait été suspendu sans solde pour deux matches. Hicke avait frappé Bobby Schmautz du Boston avec son bâton au cours d'une bataille à la 2e période d'un match que les Islanders avaient gagné au compte de 3-2. Hicke avait en outre échoué d'une punition de match, ce qui lui imposait automatiquement une amende de \$200.

Arthur Ashe vainc facilement Okker à Stockholm

STOCKHOLM (PA) — Arthur Ashe s'est servi de son puissant service et d'un excellent jeu au filet pour vaincre Tom Okker 6-2, 6-2, hmier, et remporter le tournoi omnium de tennis de Stockholm de \$100,000 pour la deuxième fois. Ashe l'avait déjà gagné en 1971. C'était la 19e fois en 27 rencontres qu'Ashe triomphait d'Okker. Il ne lui fallut que 55 minutes pour vaincre un Okker peut-être fatigué après avoir battu Bjorn Borg en demi-finale samedi. Ashe, 31 ans, a touché un premier prix de \$12,000, Okker se contentant de \$6,000. Mais Okker gagna encore \$3,000 quelque temps après lorsqu'il remporta la finale du double avec son partenaire Marty Riessen contre Bob Hewitt et Frew McMillan, les favoris, par le

compte de 2-6, 6-3, 6-4, les perdants recevant chacun \$1,500. BOB SHEARER a joué une dernière ronde de 74 mais a néanmoins réussi à gagner l'omnium de golf Chrysler de \$65,000 à Melbourne, Australie, par la confortable marge de 9 coups, hier, pendant que Lee Trevino quittait le parcours plus ou moins fâché après avoir joué 77. Shearer, qui a reçu \$13,000 pour sa victoire, a été le seul golfeur à finir avec un total sous la normale du club Royal Melbourne pour les 72 trous, soit 283, un coup seulement sous la normale. Trevino, qui avait gagné l'an dernier, a néanmoins fini 3e sur un pied d'égalité avec Ian Stanley avec un total de 293, un coup derrière Bruce Devlin, 2e.

Trevino a reproché aux directeurs du club d'avoir eu des vertes trop rapides durant le tournoi, ce qui causa des pointages élevés. D'autres pros américains ont fini loin derrière Shearer: Tom Kite 77-298; Don Iverson, 75-301; Jim Weichers, 77-302; Eddie Pearce, 76-302; Hubert Green, 83-305. MARK COX a remporté le championnat en simple du tournoi de tennis d'Edimbourg, Ecosse, samedi, en battant son compatriote britannique Richard Lewis en trois manches, 6-2, 5-7, et 6-4. Virginia Wade a par contre remporté le simple féminin en triomphant de Julie Heldman 6-3, 4-6 et 6-2.

TOM SEAVER n'a accordé que quatre coups sûrs et a retiré 11 frappeurs sur 3 prises alors que les Mets de New York ont vaincu une équipe d'as du Japon, hier. Ted Martinez et Felix Millan ont contribué à la victoire en réussissant des circuits de trois et deux points respectivement. Le triomphe des Mets leur a permis de porter à 5-5-2 leur dossier pour les 12 premières parties de leur série hors-concours de 18 matches contre les meilleurs joueurs de baseball du Japon. Samedi, les Mets, aidés par des circuits de John Milner et Ed Kranepool, avaient vaincu une équipe formée des meilleurs joueurs des Giants de Yomiuri et des Hawks de Nankai par le compte de 6-4. Sadahuru Oh, le roi japo-

nais des circuits, en a réussi un contre Jerry Koonsman à la 1e reprise alors qu'il n'y avait personne sur les buts. C'était son 3e circuit de la série entre les deux clubs. EDDY MERCKX, l'as belge du vélo, a la jambe gauche dans un plâtre depuis samedi. Les médecins lui ont dit qu'il devrait le porter durant les trois prochaines semaines. C'est lors d'une course disputée à Madrid il y a un mois que Merckx se blessa. En parlant du champion du monde des cyclistes, le Danois Ole Ritter a échoué, hier à Mexico, dans sa tentative de battre le record du monde de l'heure détenu par Merckx. JOE NAMATH, le pittores-

que quart-arrière des Jets de New York de la Ligue nationale de football, songerait à acheter une concession dans la nouvelle Ligue mondiale, ce qui lui permettrait d'être le premier joueur-proprétaire du football professionnel. Namath est l'un des trois possibles acheteurs pour une concession de la LMF à New York en 1976. La nouvelle a été révélée par John F. Bassett, président et principal actionnaire des Southern de Memphis. Les autres possibles acheteurs, selon Bassett, seraient le réalisateur David Merrikk du Broadway et une firme d'avocats. Un directeur de la ligue a précisé que Namath tenterait une transaction "à la Bobby Hull" et qu'il serait financé par un important homme d'affaires.

hec DIPLÔME EN SCIENCES ADMINISTRATIVES à l'intention des DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES. Le participant à ce programme d'études peut obtenir un diplôme en sciences administratives après 3 années d'études à temps partiel (cours du soir). Les cours offerts en première année sont les suivants: Organisation, Relations humaines, Information comptable, Comptabilité et décision administrative. INSCRIPTIONS EN PERSONNE Du 18 au 29 novembre, du lundi au vendredi, entre 17 et 21 h. PROSPECTUS DISPONIBLES AU: CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION Tél.: 343-4440 École des Hautes Études Commerciales 5255, avenue Decelles, Montréal H3T 1V5

COMPTABLES AGRÉÉS BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS Comptables agréés 2345 est, Bélanger Montréal 729-5226 LUCIEN DAHMÉ, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194 VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables agréés 4926, ave Verdun, Verdun 204 759-3871 7708, rue Édouard, LaSalle 690 365-0023 PROVOST & PROVOST Comptables agréés 1255, Université, Suite 618 866-3326

Duval, Buteau & Cie COMPTABLES AGRÉÉS 159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987 SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS comptables agréés Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115 861-5741 Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231 320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136 108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663 324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541 235, Chemin Montréal, Ottawa 745-1515

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES MEUBLES DE BUREAUX VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX STATIONNEMENT Canada Dactylograph Inc. 7035 AVE. DU PARC 270-1141 Brevets d'invention MARQUÉS de COMMERCE Marion, Robic & Robic ci-devant Marion & Marion 2100, rue DRUMMOND Montréal 107 288-2152 LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Le Canadien impitoyable envers les Capitals

hockey

LANDOVER (d'après AP) — C'est à se demander si les têtes dirigeantes de la LNH ne devraient pas créer une division pour les équipes dites de "faible calibre".

Ainsi, hier soir, le Canadien de Montréal rencontrait les Capitals de Washington et le Tricolore les Islanders de Long Beach. Les Capitals ont subi une défaite de 11-1. Visiblement, les Capitals ne font pas le poids, de même que les Scouts de Kansas City, les deux nouvelles équipes de la LNH. Il est indéniable que le calibre de jeu de la LNH frise maintenant le ridi-

cule et rien ne laisse augurer que Campbell et Cie ne guérissent d'ici peu de la "piastromanie".

Pour revenir au match d'hier soir, Henri Richard a mené le Canadien avec deux buts et trois mentions d'aide. C'était la 19e défaite consécutive des Capitals. Ils ne sont plus maintenant qu'à cinq parties du record de la LNH qui est de 15 défaites de suite et qui appartient aux Quakers de Philadelphie, qui avaient réalisé cette triste marque durant la saison 1930-31.

Guy Lafleur a aussi compté

deux buts pour le Canadien, tandis qu'Yvon Lambert a ajouté un but et deux aides à sa fiche.

Canadien 11, Capitals 1

1re période

1—MONTREAL, Richard (2e) 10:24
2—MONTREAL, Gagné (2e) 14:44
3—MONTREAL, Lambert (8e) 18:18
Pun.: Mikkelson W 8:24

2e période

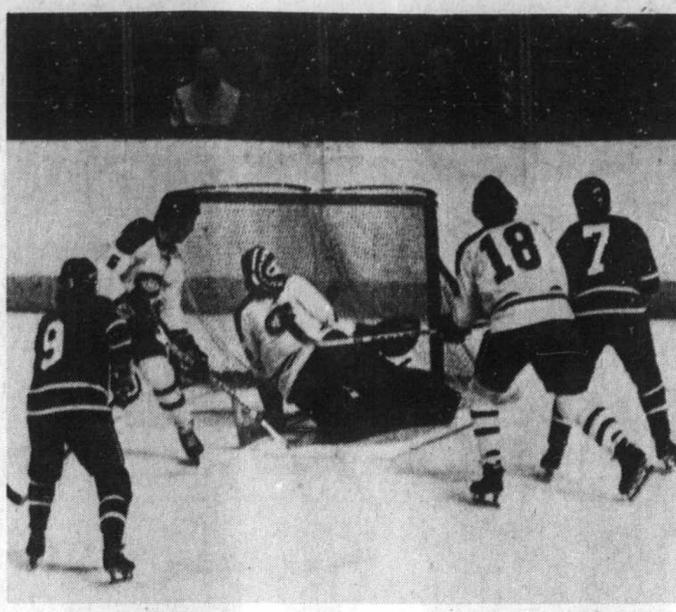
4—MONTREAL, Savard (4e) 3:42
5—MONTREAL, Lemaire (5e) 5:26
6—WASHINGTON, Eggers (2e) 6:16
7—MONTREAL, Richard (2e) 6:43
8—MONTREAL, Sather (1er) 9:21
9—MONTREAL, Lafleur (7e) 15:54
10—MONTREAL, Lafleur (8e) 17:45
Pun.: Smith W 3:30, Wilson M 17:45

3e période

11—MONTREAL, Shutt (8e) 16:25
12—MONTREAL, Mahovich (7e) 17:11
Savard 17:52, Krikorian W 7:56, Mikkelson W Gagné M 9:09, Morrison W 17:00, Sather M 17:52.

Lancers par:

14 16 12 — 47
Washington 4 5 8 — 17
Gardiens: Washington, Low, Belhumeur, Montreal, Dryden, Assistance: 9,781.



André Boudrias (7) des Canucks de Vancouver a marqué le premier but du match samedi soir au Forum, mais le Canadien, en dépit d'une solide performance des visiteurs, a soutiré une victoire de 4-3.

Sommaires de samedi

Ligue Nationale

Canadien 4, Canucks 3

Première période

1—VANCOUVER, Veerger (3) 19:21
2—VANCOUVER, O'Flaherty (3) 19:37
Pénalités — Lambert M 0:09, Pratt mineure, majeure, Lambert majeure M 7:00, Monahan V 19:59.

Deuxième période

3—MONTREAL, Shutt (5) 0:53
4—MONTREAL, Lemaire (4) 3:40
5—VANCOUVER, Demarco (3) 3:40
Pénalités — Odelson V 0:43, Lambert M 5:00, Dalley V 14:00, Savard M 18:33.

Troisième période

6—MONTREAL, Shutt (6) 16:30
7—MONTREAL, Shutt (7) 19:06
Pénalités — Robitaille V 4:06

Lancers par:

6 9 7 — 22
Montreal 6 9 7 — 22
Gardiens-Smith, Vancouver, Bryson, Montreal, Assistance — 16,380.

Rangers 2, Kings 2

Première Période

1—RANGERS, Vickers (8) 17:06
2—LOS ANGELES, Williams (8) 19:37
Pénalités — R barre purgée par Ratelle 0:52, Wilson R 12:15, Brown LA 1

Deuxième Période

3—RANGERS, Middleton (5) 2:51
4—LOS ANGELES, St. Marselle (3) 6:48
Pénalités — Williams LA 3:14, Butler R 3:58, Murdoch LA 8:08
5—VANCOUVER, Wilson R 11:41, Tkaczuk R 16:08, St. Marselle LA, Park R 17:27.

Troisième Période

Aucun but.
Pénalités — Lalency LA 0:35, Park R 3:55, Berry LA 7:05.

Lancers par:

NY Rangers 11 13 8 — 32
Los Angeles 7 12 10 — 29
Gardiens Giacomini, NY Rangers, Vachon, Los Angeles, Assistance: 15,672.

Bruins 4, Flames 3

1re période

1—ATLANTA, Lysiak (7e) 17:12
Pun.: Hextall A 2:38, Forbes B 8:59, Vandak B 11:47, 19:08.

2e période

2—BOSTON, Orr (8e) 1:24
3—BOSTON, Marozzo (3e) 3:32
4—ATLANTA, Hextall (3e) 12:52
5—ATLANTA, Lysiak (8e) 18:48
Pun.: Harvey A 6:51, Savard B 14:26, McDonald M 13:08, Walters I 14:14, Cote M 16:08, Robertson I, Brown V majeure 20:50.

3e période

6—BOSTON, Esposito (15e) 1:13
7—BOSTON, Cash (4e) 6:01
8—ATLANTA, Lysiak (8e) 8:01
Pun.: Lysiak A 1:07, Ecclesione A 7:14, Savard B 8:36.

Lancers par:

12 9 8 — 29
Atlanta 12 9 8 — 29
Gardiens: Atlanta, Bouchard, Boston, Gilbert, Assistance: 15,003.

Racers 6, Stags 1

1re période

1—INDIANAPOLIS, Hargraves (1er) 3:37
2—MICHIGAN, Gruen (4e) 17:36

2e période

3—INDIANAPOLIS, Bradin (3e) 5:53
4—INDIANAPOLIS, Fitcher (1er) 15:23
5—INDIANAPOLIS, Reed M majeure, 2:23, Fitcher I 10:37.

3e période

6—INDIANAPOLIS, Wiss (1er) 6:55
7—INDIANAPOLIS, Whitlock (6e) 9:58

Lancers par:

5 17 12 — 24
Michigan 5 17 12 — 24
Gardiens: Indianapolis, Brown, Michigan, Desjardins, Assistance: 6,429.

Sabres 8, Penguins 3

1re période

1—BUFFALO, Lorez (1er) 1:41
2—BUFFALO, Lorez (2e) 3:53
3—BUFFALO, Martin (8e) 13:25
4—BUFFALO, Perrault (10e) 19:50
Pun.: Appa P 0:58, 17:51, Korab B 7:27, 11:06, Larouche P 11:54, Wilkins P 15:28, Robert 15:57, Ouchter P 16:40, Sorensen P 17:16.

2e période

5—BUFFALO, Perrault (11e) 1:18
6—BUFFALO, Lorez (9e) 6:16
7—PITTSBURGH, Debenstedt (4e) 16:15
Pun.: Korab B 11:35, Perrault B 19:34.

3e période

8—PITTSBURGH, Wilkins (10e) 5:43
9—PITTSBURGH, Larouche (2e) 13:44
10—BUFFALO, Mickey (1er) 17:55
11—BUFFALO, Robert (6e) 19:36
Pun.: Hatfield P 2:49, Korab B 4:30, Paradise P, Gure B 15:55.

Lancers par:

5 7 8 — 20
Buffalo 5 7 8 — 20
Gardiens: Buffalo, Bromley, Pittsburgh, H. Johnson, Inness, Assistance: 15,863.

Blues 4, Islanders 2

1re période

1—ST-LOUIS, Richardson (2) 16:36
Pénalités — Unger SL 2:33, J. Pövin 15:18, Stewart I 5:46, Unger SL 11:21, Collins SL 17:58.

2e période

2—ST-LOUIS, Merrick (4) 3:11
3—ISLANDERS, Harris (9) 10:37
Pénalités — Stewart I 3:07, O. Pövin I 4:26, Smith I 8:33, Mackay SL 16:31.

3e période

4—ST-LOUIS, Unger (5) 0:21
5—ISLANDERS, Stewart (6) 11:06
6—ST-LOUIS, B. Flager (1) 13:18
Pénalités — Bailey SL 1:36, Richardson SL 1:12, Westfall I, Collins SL 18:09, Bailey SL 18:25, Nystrom I 16:51, Howell I Collins SL 10:09, Bailey SL 16:26, Nystrom I 16:51, Davitt I, Plante SL mineures, majeures, B. Flager de partie, mauvaise conduite, Howard SL 19:20.

Lancers par:

13 12 7 — 32
St-Louis 13 12 7 — 32
Gardiens-Smith, NY Islanders, Davidson, St. Louis, Assistance: 17,916.

Association Mondiale

Toros 7, Saints 4

Première Période

1—MINNESOTA, Morrison (9) 4:03
2—TORONTO, Nedomansky (7) 4:27
3—MINNESOTA, Walton (5) 12:18
4—TORONTO, Simpson (9) 16:32
Pénalités — Amodeo T 3:35, Arbour Min 9:42, Cudde T 19:39.

Deuxième Période

5—MINNESOTA, Connelly (3) 1:07
6—TORONTO, Henderson (6) 6:37
7—MINNESOTA, Walton (6) 15:53
Pénalités — O'Shea Min 1:31, Antonowich Min 7:57, Turkiewicz T 8:48, Cudde T 19:27.

Troisième Période

8—TORONTO, Henderson (7) 0:23
9—TORONTO, Henderson (8) 0:47
10—TORONTO, Mahovich (5) 19:02
11—TORONTO, Mahovich (6) 19:18
Aucune punition.

Lancers par:

Toronto 12 10 15 — 37
Minnesota 12 14 12 — 36
Gardiens — Gratton, Toronto, Curran, Minnesota, Assistance: 9,458.

Canucks 4, Red Wings 2

1re période

1—VANCOUVER, Bouhass (4e) 0:39
2—VANCOUVER, Goff (8e) 9:39
3—VANCOUVER, Lever (6e) 15:29
4—VANCOUVER, Vervoort (4e) 17:32
Pénalités — Robitaille, Rochford 17:32, Pun.: Hamel D, Vervoort E 6:11, D 7:35.

2e période

5—DETROIT, Hamel (1e) 12:41
6—DETROIT, Lorez (2e) 17:28
Pun.: Bergman D, Kearns V 16:34.

Lancers par:

11 3 9 — 23
Vancouver 11 3 9 — 23
Gardiens: Vancouver, Smith, Detroit, Butlerford, Assistance: 12,081.

En sol nord-américain

Dahlia subit un premier échec

LAUREL (Maryland) (AFP) — Dahlia, la fameuse pouliche française de quatre ans, n'a pas réitéré sa victoire de 1973 dans le 23ième "Washington D.C. International", officieux championnat du monde sur herbe, doté de \$150,000 de prix samedi, sur l'hippodrome de Laurel, dans le Maryland. La France a cependant triomphé pour la septième fois dans cette célèbre classique disputée sur 2,400 mètres avec Admetus. Le quatre ans d'origine irlandaise, magnifiquement monté par Maurice Philippéron, a causé la surprise en battant Dahlia. La pouliche française montée par le jockey britannique Lester Piggott a non seulement été battue par l'étaalon français mais aussi par une pouliche

américaine, Desert Vixen, qui montait le jockey canadien Ron Turcotte. C'était la première défaite de la pouliche du millionnaire texan Nelson Bunker Hunt sur le sol nord-américain. Dahlia, première pouliche à remporter le "Washington D.C." en 1973 avait récemment gagné le prix "Man O'War", à New York, et l'"International Canadian", à Woodbine. Dahlia, qui a déjà gagné \$120,675 sur les champs de course, était la grande favorite. Admetus, appartenant à sir Michael Sobel et sir Arnold Weinstock, était un néglié qui a rapporté gros aux paniers: \$84 pour une mise de deux gagnants et \$22.20 place. Desert Vixen était partie en

première dans le champ de neuf chevaux et avait mené pendant presque toute la course. Admetus, qui portait 57 kg 600 contre 56 kg 250 aux pouliches, se trouvait en quatrième position derrière Desert Vixen, Golden Don et Big Spruce à mi-parcours, précédant Dahlia, coincée à la corde. Après le dernier virage, Maurice Philippéron, qui avait habilement gardé son cheval à l'extérieur, trouvait une ouverture et Admetus s'envolait vers la ligne d'arrivée. Dahlia tentait désespérément de remonter, mais Admetus dépassait Desert Vixen à 50 mètres de l'arrivée et relevait Dahlia à la troisième place.

Flyers 6, Capitals 2

1re période

1—WASHINGTON, Mikkelson (1) 5:43
2—PHILADELPHIE, Macleish (6) 8:22
Pénalités — Kelly P 1:04, Sleski P 5:06, Smith W 6:05, Clement P, Marson W majeures 14:12, Labre W 14:29, Washington de banc purgée par Kelly 16:06.

2e période

3—PHILADELPHIE, Clarke (3) 7:53
4—PHILADELPHIE, Kindred (3) 10:41
5—PHILADELPHIE, Barber (6) 11:10
Pénalités — Shultz P mineure, mauvaise conduite 5:08, Galtmineur W 5:34, Belhumeur W 6:45, Lonsberry P 9:29, Kelly P 15:00.

3e période

6—PHILADELPHIE, Lonsberry (4) 2:22
7—PHILADELPHIE, Bladen (4) 5:46
8—WASHINGTON, Gryp (1) 14:42
Pénalités — Joly W 1:16, Morris W 5:33, Harris P 9:25, Dupont P 10:53, Van Impe P 13:44.

Lancers par:

Washington 12 6 9 — 27
Philadelphia 11 21 21 — 42
Gardiens — Belhumeur, Washington, Stephenson, Philadelphia, Assistance — 17,007.

Racers 5, Aeros 4

1re période

1—HOUSTON, Taylor (2) 2:59
2—HOUSTON, Lund (8) 15:26
3—INDIANAPOLIS, Pumple (2) 18:36
Pénalités — Pumple I 4:15, Fitcher I majeure, H. H. mineure, Majeure 4:17, Indianapolis de banc purgée par Hamer 14:30, Schetta H 17:25, Whitlock I mauvaise conduite, McKenzie I 17:59.

2e période

4—HOUSTON, Hale (1) 10:41
5—HOUSTON, Pöpel H 1:00, G. Howe H mauvaise conduite, Mark Howe H 13:39, Labossiere H 5:18, Hargraves I 6:26, Taylor H 19:01.

3e période

6—HOUSTON, Lund (9) 2:53
7—INDIANAPOLIS, Whitlock (7) 14:42
8—INDIANAPOLIS, Scisinski (2) 16:51
9—INDIANAPOLIS, Robertson (3) 19:59
Pénalités — Sherritt H 15:59.

Lancers par:

Houston 12 6 13 — 34
Indianapolis 11 12 11 — 35
Gardiens — Dyck, Indianapolis, Grahame, Houston, Assistance: 7,684.

Canucks 4, Red Wings 2

1re période

1—VANCOUVER, Bouhass (4e) 0:39
2—VANCOUVER, Goff (8e) 9:39
3—VANCOUVER, Lever (6e) 15:29
4—VANCOUVER, Vervoort (4e) 17:32
Pénalités — Robitaille, Rochford 17:32, Pun.: Hamel D, Vervoort E 6:11, D 7:35.

2e période

5—DETROIT, Hamel (1e) 12:41
6—DETROIT, Lorez (2e) 17:28
Pun.: Bergman D, Kearns V 16:34.

Lancers par:

11 3 9 — 23
Vancouver 11 3 9 — 23
Gardiens: Vancouver, Smith, Detroit, Butlerford, Assistance: 12,081.

Canucks 4, Red Wings 2

1re période

1—VANCOUVER, Bouhass (4e) 0:39
2—VANCOUVER, Goff (8e) 9:39
3—VANCOUVER, Lever (6e) 15:29
4—VANCOUVER, Vervoort (4e) 17:32
Pénalités — Robitaille, Rochford 17:32, Pun.: Hamel D, Vervoort E 6:11, D 7:35.

2e période

5—DETROIT, Hamel (1e) 12:41
6—DETROIT, Lorez (2e) 17:28
Pun.: Bergman D, Kearns V 16:34.

Lancers par:

11 3 9 — 23
Vancouver 11 3 9 — 23
Gardiens: Vancouver, Smith, Detroit, Butlerford, Assistance: 12,081.

Canucks 4, Red Wings 2

1re période

1—VANCOUVER, Bouhass (4e) 0:39
2—VANCOUVER, Goff (8e) 9:39
3—VANCOUVER, Lever (6e) 15:29
4—VANCOUVER, Vervoort (4e) 17:32
Pénalités — Robitaille, Rochford 17:32, Pun.: Hamel D, Vervoort E 6:11, D 7:35.

2e période

5—DETROIT, Hamel (1e) 12:41
6—DETROIT, Lorez (2e) 17:28
Pun.: Bergman D, Kearns V 16:34.

Lancers par:

11 3 9 — 23
Vancouver 11 3 9 — 23
Gardiens: Vancouver, Smith, Detroit, Butlerford, Assistance: 12,081.

Sabres 6, Scouts 1

Première Période

1—BUFFALO, Luce (8) 10:20
Pénalités — Giroux KC 0:34, Gare Buf 4:04, Lemieux KC 15:59.

Deuxième Période

2—BUFFALO, Martin (7) 5:23
3—KANSAS CITY, Hudson (2) 5:20
4—BUFFALO, Schoenfeld (1) 6:50
Pénalités — McLennan KC 19:38.

Troisième Période

5—BUFFALO, Robert (4) 0:55
6—BUFFALO, Rowley (7) 2:10
7—BUFFALO, Duddleway (4) 9:44
Pénalités — Schenfeld Buf 2:51, Carrière Buf 4:06, Fogelin Buf 13:38, Pasmann KC 16:04.

Lancers par:

Buffalo 19 14 12 — 45
Kansas City 9 8 19 — 36
Gardiens — Crozier, Buffalo, Plassa, Kansas City, Assistance — 8,515.

Phoenix 4, N.-Ang. 2

Première Période

1—NOUVEAU-ANG., T. Abrahamson (4) 10:03
2—PHILADELPHIE, Clement (6e) 12:01
Pun.: Clement P 1:07, Kelly P 12:01.

2e période

3—NOUVEAU-ANG., Earl (1) 11:59
4—NOUVEAU-ANG., Earl (1) 19:18
Pénalités — Gorman P 4:37, Bennett P 8:37, Pleau NA 18:27.

3e période

5—PHOENIX, Gorman (2) 0:15
6—PHOENIX, Harris (4) 14:29
Pénalités — Bennett P 16:56.

Lancers par:

Phoenix 12 6 13 — 34
Nouveau-Ang. 12 5 11 — 28
Gardiens — Dyck, Indianapolis, Grahame, Houston, Assistance: 7,684.

Canucks 4, Red Wings 2

1re période

1—VANCOUVER, Bouhass (4e) 0:39
2—VANCOUVER, Goff (8e) 9:39
3—VANCOUVER, Lever (6e) 15:29
4—VANCOUVER, Vervoort (4e) 17:32
Pénalités — Robitaille, Rochford 17:32, Pun.: Hamel D, Vervoort E 6:11, D 7:35.

2e période

5—DETROIT, Hamel (1e) 12:41
6—DETROIT, Lorez (2e) 17:28
Pun.: Bergman D, Kearns V 16:34.

Lancers par:

11 3 9 — 23
Vancouver 11 3 9 — 23
Gardiens: Vancouver, Smith, Detroit, Butlerford, Assistance: 12,081.

Tennis

Un comité contrôlera l'activité des joueuses

ROME (AFP) — Le comité directeur de la fédération internationale de Lawn Tennis qui a tenu ses travaux à Rome au cours du week-end a étudié de nombreux problèmes administratifs et a ratifié, en particulier, la décision prise la semaine dernière à Paris selon laquelle tous les grands prix seraient ouverts aux professionnels. Pour organiser un "grand prix" les villes candidates devront offrir un minimum de \$50,000 de prix, contre \$25,000 l'an dernier. D'autre part le comité directeur a décidé la création d'un comité des joueuses professionnelles chargé de contrôler l'activité des joueuses. Cet organisme sera composé de sept membres: un président (M. Helcotti), trois délégués des joueuses (Gerry, Diamond, en alternance B-J-King, et Christ

Association Mondiale

Nordiques 3, Mariners 4

1re période

1—QUEBEC, Guindon (1er) 16:09
Pun.: Estéban SD 3:26, Carron Q 4:32, Bateman SD, Rouleau Q majeure, mauvaise conduite, Scharf SD, Reichmuth SD, Beaué Q majeure 7:57, Morrison SD 8:49, Sorensen SD 14:47, Addoune, Garneau Q majeure 17:41.

2e période

2—QUEBEC, Tremblay (5e) 8:19
3—SAN DIEGO, Rivers (6e) 14:47
4—SAN DIEGO, Addoune (3e) 16:21
Pun.: Jordan Q 4:16, Doherty SD 7:38.

3e période

5—SAN DIEGO, Rivers (7e) 0:47
6—SAN DIEGO, Morez (2e) 7:43
7—QUEBEC, Houle (7e) 13:38
8—HOGANSON, Tremblay (5e) 13:38
Pun.: Falkenberg SD 11:05, Morrison SD majeure, mauv. cond., partie, Scharf SD double mineure, partie mauv. cond., Reich SD majeure, Leclerc Q majeure, mauv. cond., Garneau Q majeure, Gendron Q majeure, mauv. cond., Gillow SD, Brodeur Q 12:44.

Lancers par:

San Diego 12 10 6 — 28
Quebec 11 9 10 — 28
Gardiens: Quebec, Brodeur, San Diego, Gillow, Assistance: 10,548.

Association Mondiale

Toros 7, Saints 4

Première Période

1—MINNESOTA, Morrison (9) 4:03
2—TORONTO, Nedomansky (7) 4:27
3—MINNESOTA, Walton (5) 12:18
4—TORONTO, Simpson (9) 16:32
Pénalités — Amodeo T 3:35, Arbour Min 9:42, Cudde T 19:39.

Deuxième Période

5—MINNESOTA, Connelly (3) 1:07
6—TORONTO, Henderson (6) 6:37
7—MINNESOTA, Walton (6) 15:53
Pénalités — O'Shea Min 1:31, Antonowich Min 7:57, Turkiewicz T 8:48, Cudde T 19:27.

Troisième Période

8—TORONTO, Henderson (7) 0:23
9—TORONTO, Henderson (8) 0:47
10—TORONTO, Mahovich (5) 19:02
11—TORONTO, Mahovich (6) 19:18
Aucune punition.

Lancers par:

Toronto 12 10 15 — 37
Minnesota 12 14 12 — 36
Gardiens — Gratton, Toronto, Curran, Minnesota, Assistance: 9,458.

North Stars 7, Leafs 5

Première Période

1—MINNESOTA, Hextall (3) 5:39
2—TORONTO, Turbull (3) 7:43
3—MINNESOTA, Stanfield (2) 15:00
Pénalités — O'Brien mineure double, Montreal T 1:03, Goldworthy Min, Sittler T majeure, majeure 5:19, Gibbs Min 11:04.

Deuxième période

4—MINNESOTA, Hextall (4) 2:24
5—MINNESOTA, Parise (3) 5:51
6—MINNESOTA, Fiesch (3) 6:27
Pénalités — Parise Min 3:42, Reid Min 9:43, Hextall Min mineure double, Neel T 11:58.

Troisième période

7—Minnesota, Fiesch (4) 1:56
8—TORONTO, Ellis (6) 3:27
9—TORONTO, Ellis (7) 7:25
10—TORONTO, Sittler (1) 8:15
11—TORONTO, Stoughton (6) 9:02
12—MINNESOTA, Martineau (1) 10:40
Pénalités — Reid Min 2:36, Goldworthy Min 11:49, Parise Min 16:27.

Lancers par:

Toronto 12 21 — 39
Minnesota 15 8 — 21
Gardiens — Favell, Wilson, Toronto, Manitoba, Assistance — 15,221.

Jeunes Porteurs Demandés

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR à Montréal et Banlieue Joliette et Repentigny

Excellentes routes scolaires

844-3361

Pourquoi pas Paarl?

Paarl (110-A) 10 oz. \$9.50; (110-B) 25 oz. \$5.80; (110-C) 40 oz. \$9.10. Paarl Riesling (536-G) \$2.80. Paarl Pétillant Rosé (536-H) \$2.45.

La perle des bons vins pas chers.

Anatoli Karpov favori du tournoi de Venise

VENISE (AFP) — Le tournoi international d'échecs de Venise revêt cette année un attrait particulier avec la participation de dix grands maîtres, dont Anatoli Karpov, qui profite de l'indisposition de Viktor Korchnoi dans la finale qui désignera l'aspirant de l'American Bobby Fischer, un maître international et trois maîtres. Cette compétition, qui a débuté samedi et se poursuivra jusqu'au 24 novembre, entre dans le cadre des manifestations pour célébration du 50ième anniversaire de la fédération internationale d'échecs et sera plus spécialement consacrée cette année à la mémoire du grand maître Eugenio Szabados.

Anatoli Karpov (URSS), Semion Furman (URSS), Paul Benko (EU), Duncan Suttles (Canada), Eugenio Torre (Philippines), Vladimir Liberson (Israël), Jan Timman (Hollande), Istvan Bilek (Hongrie), Borislav Kovot (Yougoslavie) et Sergio Mariotti (Italie) tous grands maîtres. James Tarjan (EU) maître international, et les trois maîtres italiens Roberto Cosulich, Carlo Micheli et Antonio Rosino.

La première rencontre s'est terminée par un match nul entre Bilek (Hongrie) et Benko (EU), après une heure de jeu et grâce à une excellente défense "ouest-indienne" de l'Américain.

Voici la liste des participants:

Première Période

1—PITTSBURGH, Aranson (1) 8:59
2—PITTSBURGH, Debenstedt (3) 11:34
3—CALIFORNIE, King (4) 16:24
4—PITTSBURGH, Apps (7) 17:26
Pénalités — Wilkins P 4:55, B. Stewart Cal 7:05, Burrows P 12:54, Kehoe P 15:53.

Deuxième Période

Aucun but.

Troisième Période

5—CALIFORNIE, J. Johnston (4) 11:59
6—PITTSBURGH, Hadfield (5) 14:16
7—PITTSBURGH, Hadfield (5) 19:21
Pénalités — Hadfield P 11:04, Nelson Cal 12:29, Frig Cal 16:27, Aranson P 19:43.

Lancers par:

California 10 7 8 — 25
Pittsburgh 11 9 16 — 36
Gardiens — Melcho, California, Johnston, Pittsburgh, Assistance — 10,548.

Journal du Souvenir 1974



*"Il y en a qui souffrent, silence sur leur silence,
Il en est trop qui vivent de cette souffrance,
Pardonnez-nous, mon Dieu, leur absence."*

(René Tavernier, Positions, 10 juillet 1943)

EATON